

COMMUNE DE MARCHIENNES

Conseil Général du Nord - C.A.U.E.

Etude pour l'amélioration du cadre de vie

I - ANALYSE

II - PROPOSITIONS

— Janvier 1994 —

Aline le Cœur, Architecte-Paysagiste
Thérèse Rauwel, Architecte
Guy Ratte, Assistant de André Dufour, Architecte-Urbaniste

VILLE DE MARCHIENNES --- ETUDE CADRE DE VIE --- AVRIL 1993

SOMMAIRE:

I - EVOLUTION HISTORIQUE

-Introduction	...1
-1°) Origines de l'agglomération jusqu'à 1712	...2
-2°) Marchiennes au XVIII ^e siècle	...6
-3°) Marchiennes après la révolution	...8
-4°) Marchiennes à la fin du XIX ^e siècle: tournant industriel	...10
-5°) Marchiennes après la guerre de 1940: Fin de l'industrie et explosion des limites de la ville	...12

II - ANALYSE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE NOS JOURS

-1°) La forêt de Marchiennes	...19
-2°) Le bois de Faux	...19
-3°) L'eau	...21
-4°) Potentialités touristiques à Marchiennes	...21
-5°) les hameaux	...23
-6°) Les points de vue remarquables	...23

III - ANALYSE URBAINE

-1°) la ville et son développement	...25
-2°) Les circulations	...29
-3°) Les urbanisations successives	...31
-4°) Le végétal et l'eau en ville	...35
-5°) Analyse des études existantes	...37

IV - SITES D'INTERVENTIONS

-1°) Schéma d'organisation de la structure urbaine, ses extensions.	...40
-2°) Les sites d'interventions.	...44
-3°) Les priorités.	...45

V - LES PROJETS

-1°) Les berges de la Scarpe	...48
-2°) Place Gambetta	...58
-3°) Rue de l'Abbaye	...66
-4°) La Râche et le Décours	...68
-5°) Le Parc public	...70
-6°) Les Evoïches	...74
-7°) L'entrée de St Amand	...76
-8°) Rue de l'Ange Gardien	...78

Conclusion

I - EVOLUTION HISTORIQUE DE MARCHIENNES

Introduction:

La situation de Marchiennes sur le Gué de la Scarpe, lieu de passage entre Tournai et Cambrai, a déterminé sa naissance, accompagnée des défrichements de forêt et du drainage des marais.

Du VII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, c'est l'abbaye qui domine le village.

A la révolution, c'est alors le village devenu bourg qui prend de l'importance, l'abbaye étant en grande partie démolie.

Il ne reste que des bâtiments XVIII^{ème} :

- le bâtiment de la mairie actuelle
- l'ancien presbytère
- le prieuré
- la brasserie
- des corps de ferme
- des restes de mur d'enceinte

A la fin du XIX^{ème} siècle, desservie par la voie de chemin de fer (gare), et son canal, Marchiennes prend un essor industriel (tréfilerie, verrerie, etc...).

Le territoire bâti s'étend alors autour de la gare, et au sud de la Scarpe.

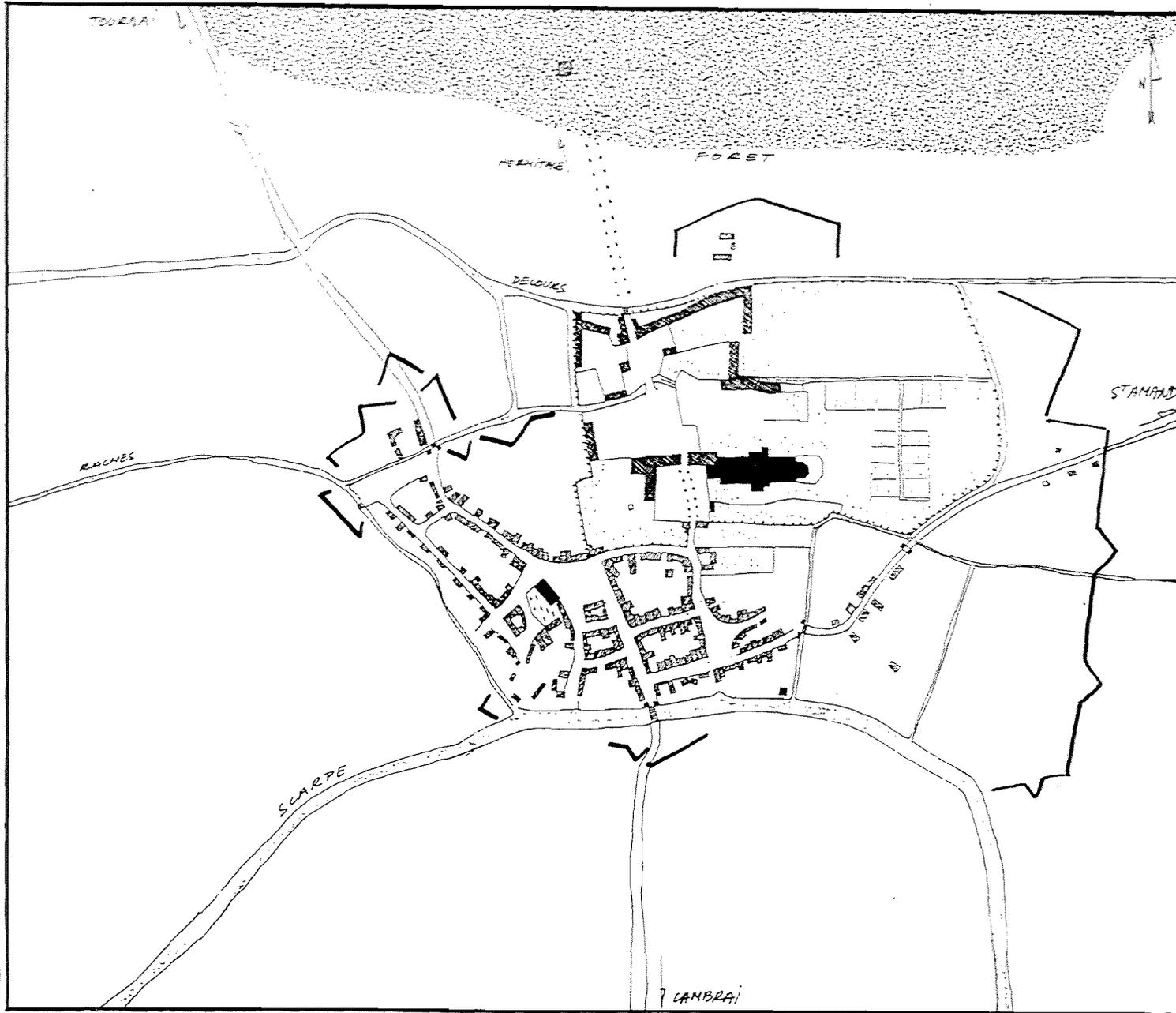
Mais le tissu urbain est toujours constitué de maisons en front de rue traditionnelles.

Après la guerre de 1940 jusqu'à nos jours, on connaît alors une explosion de la surface bâtie résidentielle en même temps que la disparition des industries locales. Cette surface bâtie est soudain en 40 ans plus que doublée (ce qui explique les contraintes de réseaux à créer en même temps ...)

La population entre 1982 et 1990 augmente de 160 %

Il en découle une désaffection de l'habitat en centre ville (environ 10 % des logements sont vacants), une impossibilité à gérer convenablement les bâtiments communaux.

MARCHIENNES XVII EME SIECLE



1°) Origine de l'agglomération jusqu'à 1712 :

Depuis la Préhistoire, l'Homme fréquenta les abords de la Scarpe, ses viviers poissonneux et ses forêts giboyeuses, plus particulièrement le passage à gué sur la rivière. Celui-ci devint un point stratégique sur l'antique voie gallo-romaine reliant Tournai à Cambrai. On prétend même que l'invasion de moustiques dans la forêt de Marchiennes aurait à elle seule repoussé les armées de César ...

Mais l'origine de l'agglomération se confond à celle de l'Abbaye. Au VII^e siècle, la vague d'évangélisation menée par St Amand dans la vallée de la Scarpe, incite et organise l'implantation d'une Abbaye sur ce site. Elle sera menée par le comte de Douai Adalbaud et sa femme Rictrude, qui fondèrent un monastère d'Hommes ainsi qu'un monastère de Femmes, sous la règle de St Colomban.

Ces riches monastères entamèrent la mise en valeur de leur territoire composé en grande partie de marécages inondables et de forêts. Les premiers travaux de drainage et de déforestation commencèrent, que les moines seuls ne pouvaient assumer. Ainsi une agglomération de serfs se forma à côté de l'Abbaye, y trouvant travail et protection.

Les heurs et malheurs de celle-ci détermineront la vie du village : inondations, pillages, périllement économique et moral.

Au XI^e siècle, l'Evêque d'Arras supprime le monastère des femmes et instaure la règle bénédictine.

A la charge ecclésiastique de l'Abbé, s'ajoutaient les droits et fonctions de Seigneur sur toutes les propriétés, il rendait également la Haute Justice sur tous ses sujets.

L'Abbé était secondé par le Bailli, protecteur laïc d'origine noble. Ce dernier était assisté par les Maires, chargés du recouvrement des impositions et de l'exécution de la Basse Justice.

Les habitants de Marchiennes purent peu à peu délaisser la condition de serf pour celle de censier, ils se regroupèrent en communauté ayant certains droits d'exploitation collective de champs, bois et marais, sans toutefois s'émanciper totalement de la tutelle des abbés.

Le pont de Marchiennes comme point de passage et la Scarpe comme frontière naturelle favorisaient les velléités d'invasions, de massacres, de pillages, les inondations de la Scarpe et des marais ou les épidémies, disette et autre peste noire ... L'histoire de Marchiennes est celle d'une reconstruction permanente après chaque événement difficile.

A la fin du XVI^e siècle on tentera de renforcer les défenses naturelles de la ville par la construction d'ouvrages défensifs : murs de briques, fossés, talus. Ces remparts ne suffiront pas à protéger la ville aux cours des offensives locales et luttes plus générale de la guerre. En 1712, Marchiennes, devenue base de ravitaillement des armées espagnoles sera assiégée par l'armée française. A l'issue de la bataille, l'Abbaye et le village auront beaucoup souffert.

L'Abbaye est un ensemble immobilier entouré et protégé par les hauts murs d'une enceinte. L'enclos de l'Abbaye est aussi étendu que le périmètre de l'agglomération qui lui est accolée . L'ensemble est dominé par le clocher de grande hauteur de l' église abbatiale .

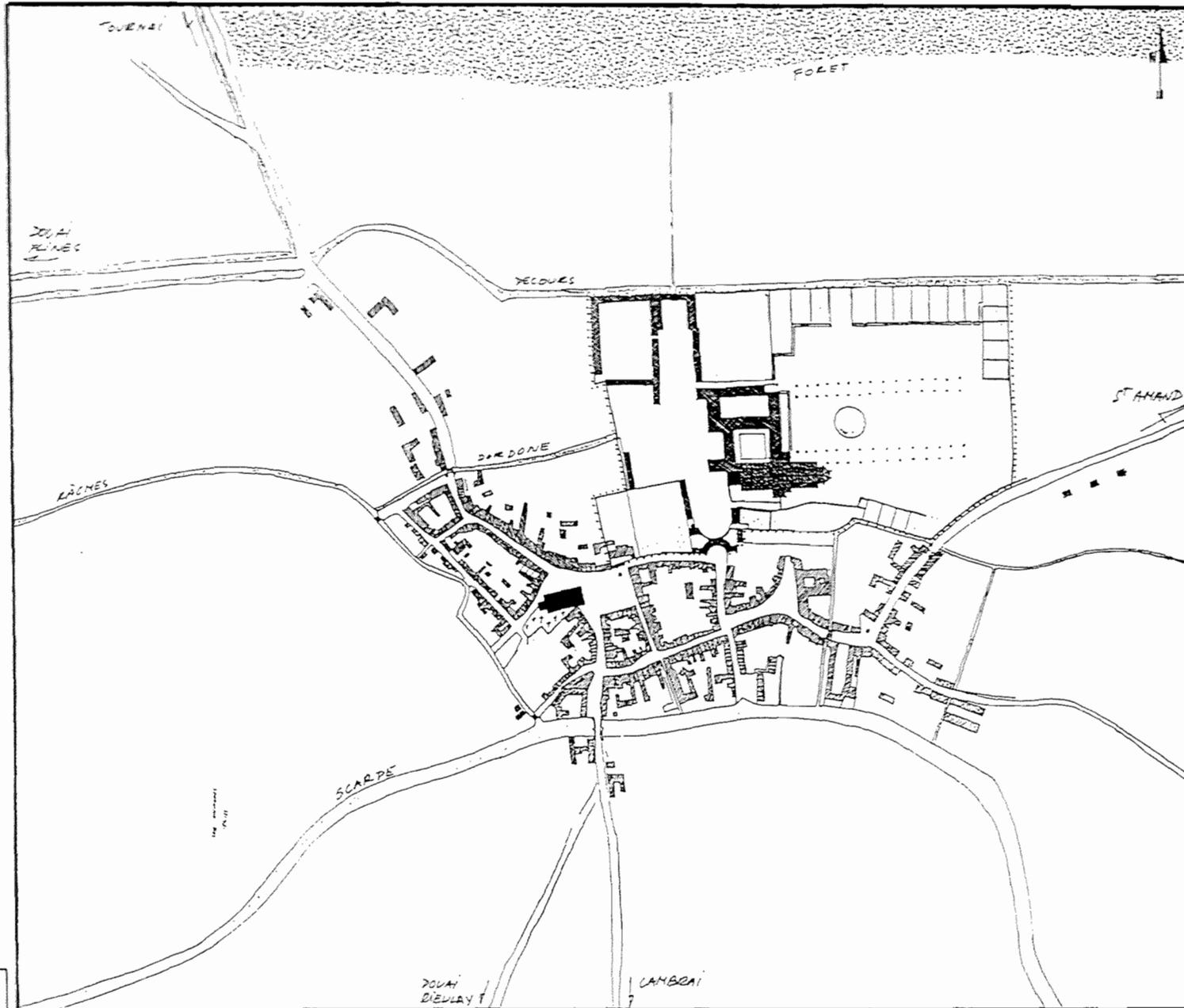
L'Abbaye compte deux grands groupes de bâtiments : les lieux dévolus à la prière et les lieux du travail manuel et de la production des besoins, ainsi qu'un ensemble de jardins, de légumes ou d'arbres fruitiers , qui permettent aux religieux une vie en autarcie . Un ensemble relativement homogène de bâtiments cernent la cour d'entrée dont l'église abbatiale, les quartiers de l'Abbé et des moines ainsi que l'édifice d'entrée et la maison du portier . Un autre ensemble hétérogène de bâtiments à usage agricole regroupant grenier, remise , basse cour , lingerie, brasserie, colombier ... s'étend au nord de l'enceinte, le long du Décours , une entrée secondaire permet de sortir directement de l'Abbaye vers les marais au nord , la forêt et l'Ermitage.

Le village de serfs est installé entre l'enceinte et la rivière, le long des routes qui, de Douai ou St Amand mènent au pont qui enjambe la Scarpe vers Tournai . Il est constitué de quelques rues étroites bordées de maisons d'ouvriers agricoles , de quelques maisons de notables et marchands, la maison du Bailly près de la porte de l'Abbaye et quelques fermes intégrées au village ou dispersées le long des routes d'accès.

Le village est ceint d'un ensemble de canaux ou de fossés d'irrigation qu'on passe par l'intermédiaire de pont - levis , qui sont autant de "portes de ville ". Les remparts sont installés autour du site , particulièrement aux points sensibles et sans la protection "naturelle" que représentent la Scarpe et le réseau de drainage : l'entrée Nord de la ville , le passage du pont de la Scarpe et la protection du quartier des moulins à l'Est.

Une petite église paroissiale, entourée de son cimetière et la place du " marché" forme le centre de ce regroupement .

MARCHIENNES FIN XVIII EME SIECLE



2°) Marchiennes au XVIIIème siècle

Après le douloureux siège de 1712, l'Abbaye connaît un relatif périllement, tandis que le village s'émancipe un peu plus, s'étoffe, prospère..

Elle connaîtra une renaissance temporaire au XVIIIe Siècle, qui allait marquer son patrimoine architectural. On la réorganise au cours de plusieurs campagnes de constructions à partir de 1730 sous l'impulsion vigoureuse du prieur Jonat Mehay puis de l'Abbé François Hay, hommes d'Eglise et amateurs d'Art éclairés:

1732 : construction d'un corps de bâtiment à l'usage des religieux : dortoirs, sacristie, trésorerie, chapître, école de Théologie, cloître ..à flan de l'Eglise abbatiale

1742 : construction d'un corps de bâtiment à l'usages de relations extérieures et dépôts de denrées : bureaux des religieux receveurs, logements pour étrangers, caves et greniers à vins, bières, friterie ..

1748 : construction du corps de bâtiment d'entrée principale de l'Abbaye, immeuble de transition entre celle-ci et le village dont la mise en scène hiératique organise l'image de son pouvoir et de son prestige. Il contient le logement du portier, une maison de ville et un quartier pour les affaires criminelles ainsi que la prison.

1754 : Construction d'un ensemble de bâtiments à usage agricole : basse cour, brasserie, boucherie, boulangerie ...

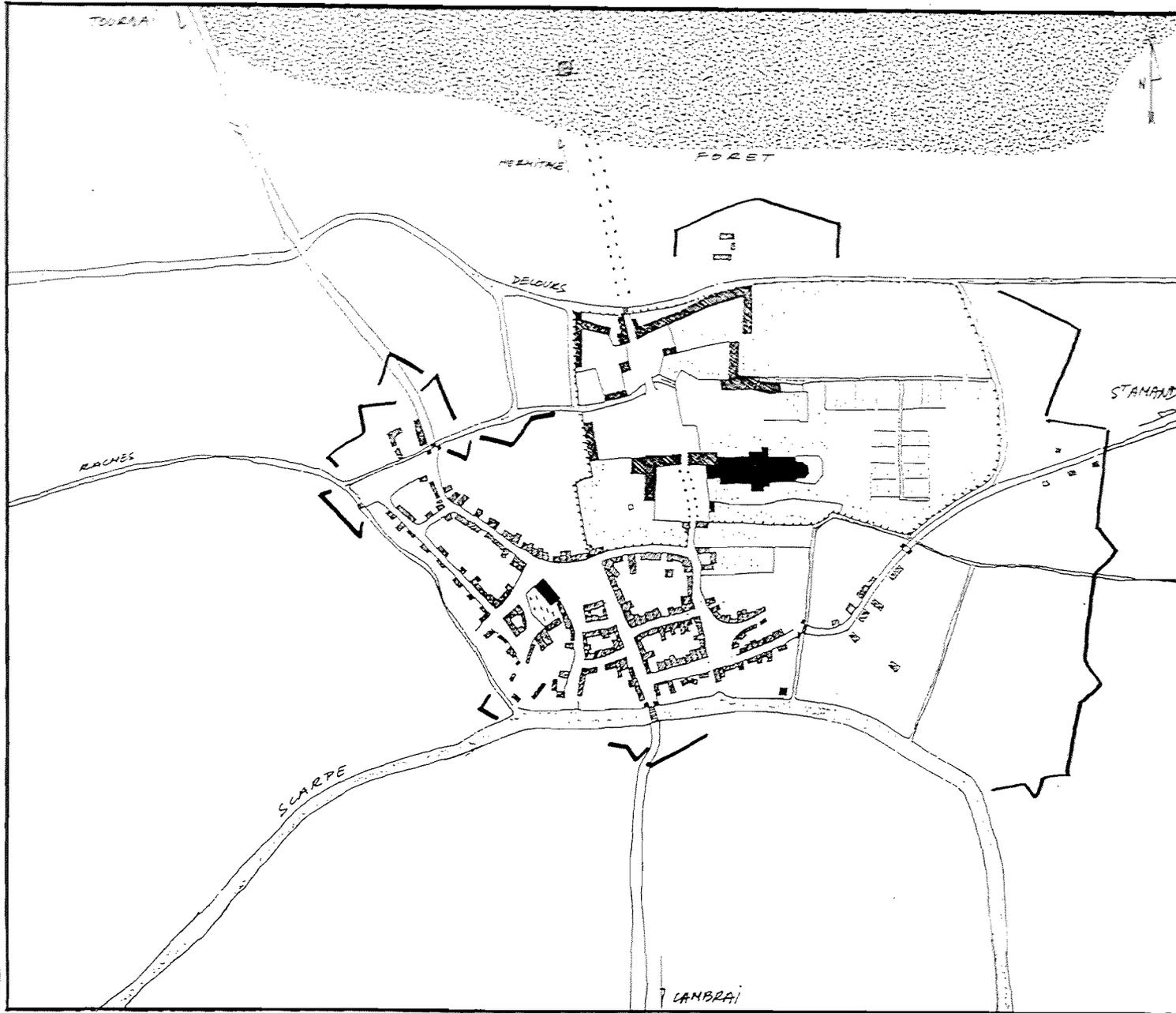
La règle bénédictine reposant sur deux principes : action et comtemplation, l'Abbaye organise avec la même rigueur les sites de production et de travail que les sites de prières.

Ainsi cour d'honneur principale ou cours secondaires répondent au même souci d'implantation et de répartition des immeuble de façon symétrique et ordonnée comme image classique de l'Equilibre. Hormis le bâtiment d'entrée qui, de part son théâtral plan en hémicycle et sa porte en forme d'arc de triomphe révèle une image architecturale riche et puissante, l'ensemble des corps de bâtiments réitèrent sobrement l'architecture douaisienne de l'époque : alternance soubassement et chaînage de Pierre / remplissage de Brique, créant une polychromie régulière et dépouillée à des volumes architecturaux élémentaires dont seule l'alternance hiérarchisée des hauteurs évite la monotonie.

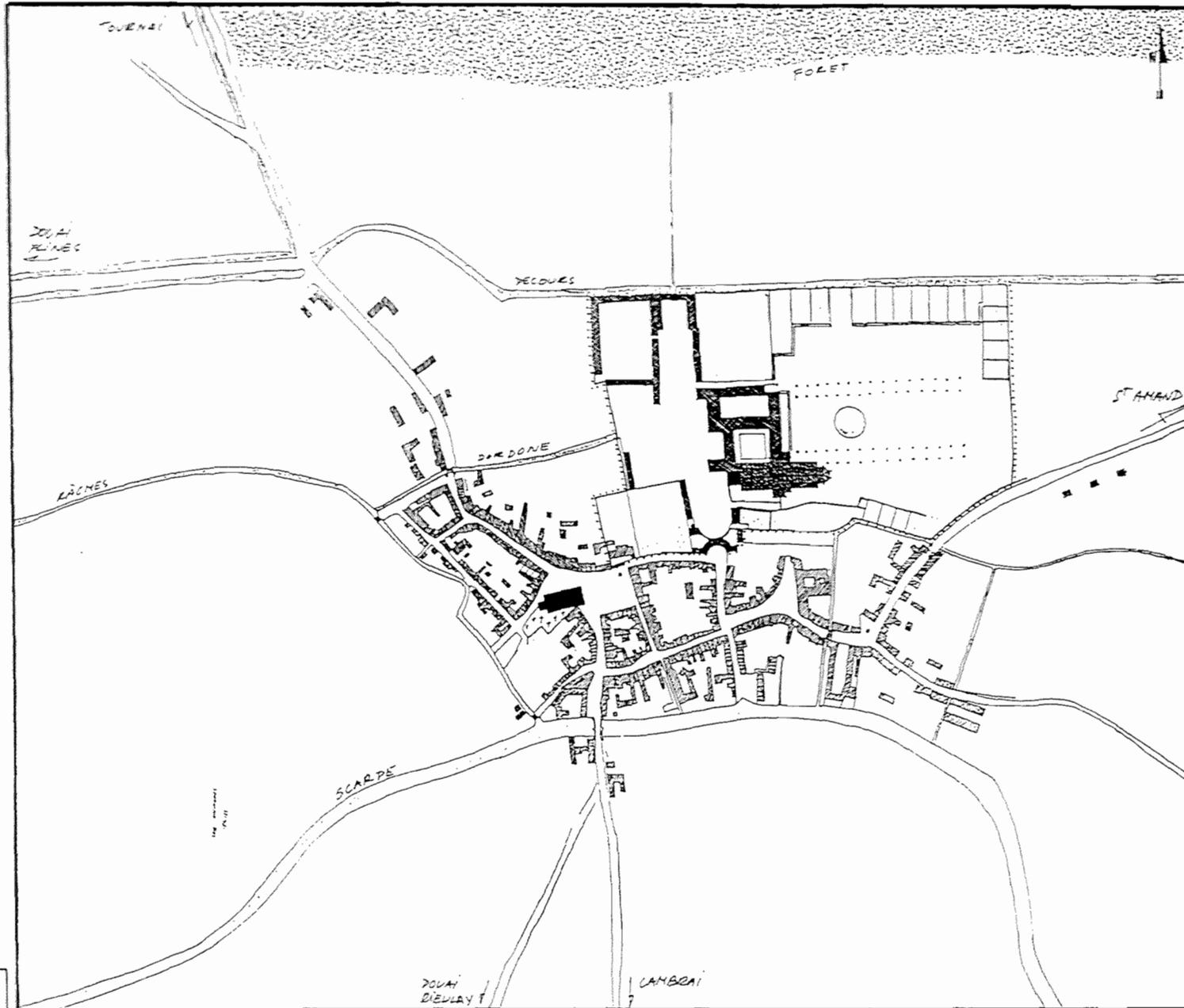
De même l'ensemble des jardins sera réorganisé et redessiné : les enclos répartis et irrigués régulièrement le long du mur de l'enceinte, principalement au Nord et au Sud, autour d'alignement d'arbres de hautes futaies et d'un bassin d'agrément. On notera que les murs d'enceinte faisaient l'objet d'un soin particulier : ce ne sont pas des murs simples de Brique mais des ensembles réitérant l'alternance chaînage Pierre/remplissage Brique à des fins autant techniques de solidité, qu'esthétiques.

le village a sensiblement peu changé, l'ancienne église paroissiale désaffectée a été remplacée en 1788 par un nouvel édifice d'une taille plus imposante et orienté vers la place principale, place du marché.

MARCHIENNES XVII EME SIECLE



MARCHIENNES FIN XVIII EME SIECLE



MARCHIENNES PLAN D'ALIGNEMENT 1818



3°) Marchiennes après la révolution

La période révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle mettra un terme à l'activité de l'Abbaye que les religieux quitteront définitivement en 1791. La commune élit son premier Maire et s'affranchit totalement de la tutelle des abbés après 11 siècles d'assujettissement ...

Après inventaires de l'ensemble des biens , le patrimoine sera loti et vendu sauf les bâtiments d'entrée qui deviendront propriété communale, le presbytère conservera cette fonction , la haute tour de l'église abbatiale sera conservée à titre défensif, les petits enclos de jardins au Sud seront assemblés afin de ne former qu'un seul enclos dévolu au nouveau cimetière .

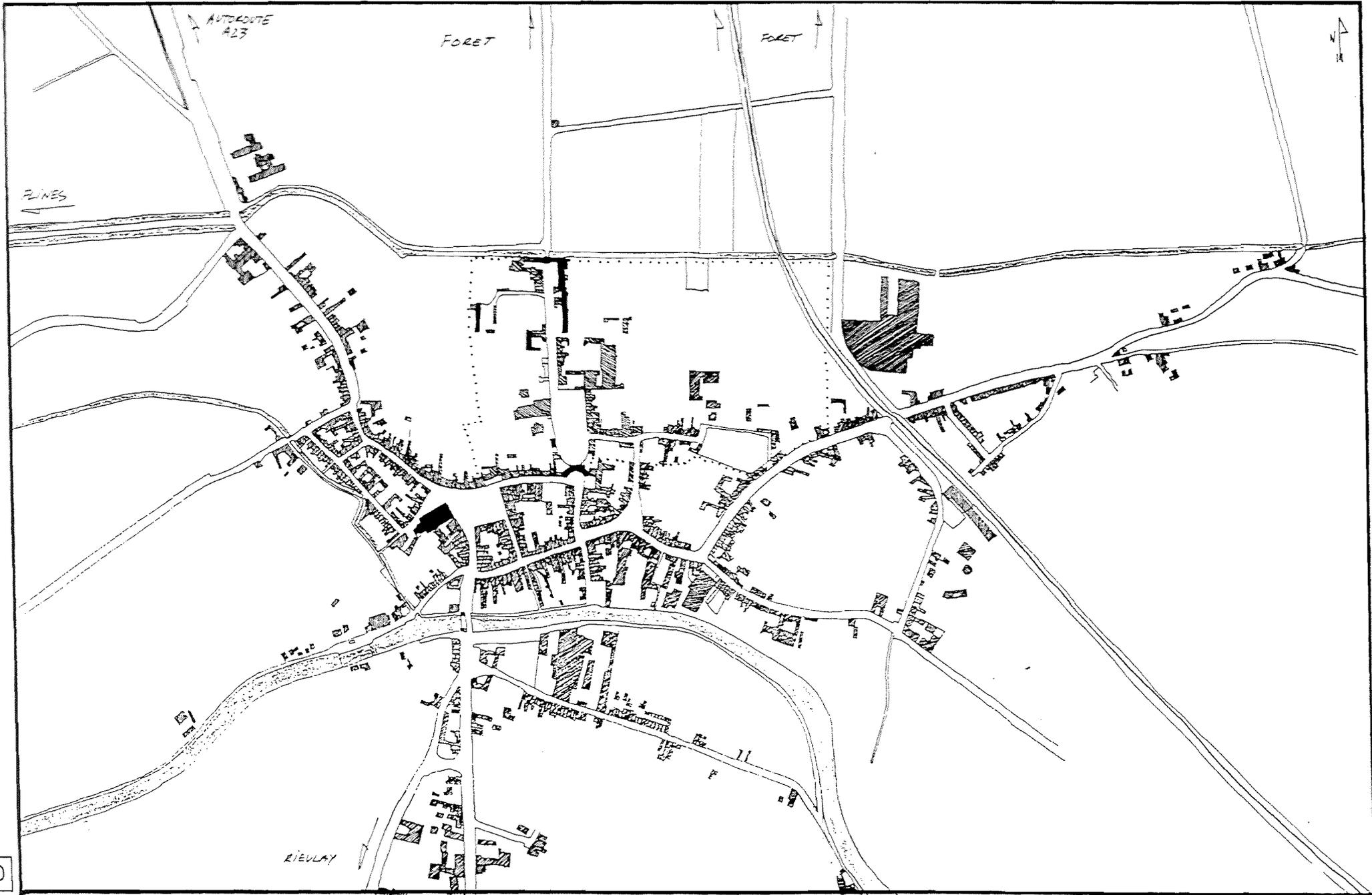
Le principal lot comprenant les bâtiments les plus important et les plus riches : quartiers et église abbatiaux, chapître , réfectoire, cloître etc... ayant été acquis par un démolisseur, l'ensemble sera détruit , ruiné.

Les lots secondaires représentés par les bâtiments agricoles auront un avenir plus serein eût égard à leur immédiate réutilisation en tant que tel et, peut être , à une image architecturale moins liée au prestige et à la puissance des abbés.

Après l'établissement d'un nouveau pouvoir administratif , le village connaîtra sa première campagne d' "embellissement" mais surtout de régularisation générale de l'ensemble du périmètre urbain qui au demeurant n'évolue pas . On projette des alignements bénéfiques au passage des charrettes , carrosses et autres diligences que la prospérité laïque de la ville suscite . Les îlots se densifient mais restent un ensemble homogène de nouvelles maisons de notables bourgeois , de marchands, de maisons d'ouvriers agricoles et de fermes et quelques petites manufactures et équipements militaires . La seule vraie intention nouvelle , est le projet de percement d'une rue en prolongement de la place des " charrons " qui crée une entrée libre de "porte", un accès majeur à l'intérieur de ce qui était l'enclos de l'Abbaye dont les terrains, rendus vacants par leur vente, supposaient de devenir un "réservoir" d'espace pour des extentions futures ... L'implantation du nouveau cimetière créera , de façon "naturelle " un chemin d'accès le long du mur de jardin du presbytère .

MARCHIENNES

XIX EME SIECLE



4°) Marchiennes à la fin du XIX^{ème} siècle : tournant industriel

Une autre ère de développement s'ouvre au XIX^e siècle due à l'expansion industrielle suscitée par la présence de l'eau (Scarpe) et la construction du chemin de fer à l'Est de la ville (1860). Après un court épisode minier, la fosse Ste Barbe 1838/48, la ville développera de petites manufactures: bonnetteries, brasseries, distilleries, tannerie, abattoirs, minoterie, tourbière, usine à gaz... puis une industrie plus conséquente: verrerie (1870), tréfilerie (1895) avec leurs cortèges de quartiers ouvriers qui apparaissent comme des satellites autour du noyau rural ancien.

C'est la première vague d'expansion démographique et urbaine à l'Est et au Sud principalement. Les édifices industriels par leur vaste dimension, leurs hauteurs notamment celles des cheminées créent des contrastes de masses bâties qui n'auraient eu d'égal que le patrimoine religieux anéanti. Le village assujettit son paysage rural à la force industrielle qui, à l'inverse des abbés ne visaient pas l'amélioration, l'aménagement rentable et la mise en valeur du patrimoine agricole commun, mais l'utilisation de la force de travail humaine dans un site que les géographies économique, géologique et viaire rendaient favorable.

Les grands groupes sociologiques inhérents à l'activité industrielle s'implantent hors les limites ancestrales du village. Les grandes demeures bourgeoises installées dignement au centre de leur parc situées plutôt en limite de village, quelques maisons moyennes pour le personnel d'encadrement de l'usine ou quelques nouveaux nantis par le commerce ou la politique puis, en dernier lieu aux portes des usines, les rangs de maisons ouvrières alignées avec jardins, homogènes et identiques le long des routes, répliques anonymes des petites maisons agricoles.

Ces nouvelles implantations se font sans maîtrise foncière apparente, généralement de façon linéaire le long d'une route existante (tréfilerie), ou d'une nouvelle voie d'accès créée pour desservir l'usine (verrière). Les bâtiments sont construits sans logique de continuité bâtie au fur et à mesure des besoins et opportunités. Deux "quartiers" différents se créent ainsi au delà des voies ferrée et fluviale, qui elles mêmes représentent deux "coupures" ou "césures" dans le paysage et le "vécu" de la ville. Les équipements administratifs apparaissent: Ecole, hospice, gendarmerie, poste et télégraphe, dispositif modernisé de l'écluse sur la Scarpe...

L'ancien périmètre de l'enclos de l'Abbaye est peu à peu investi:

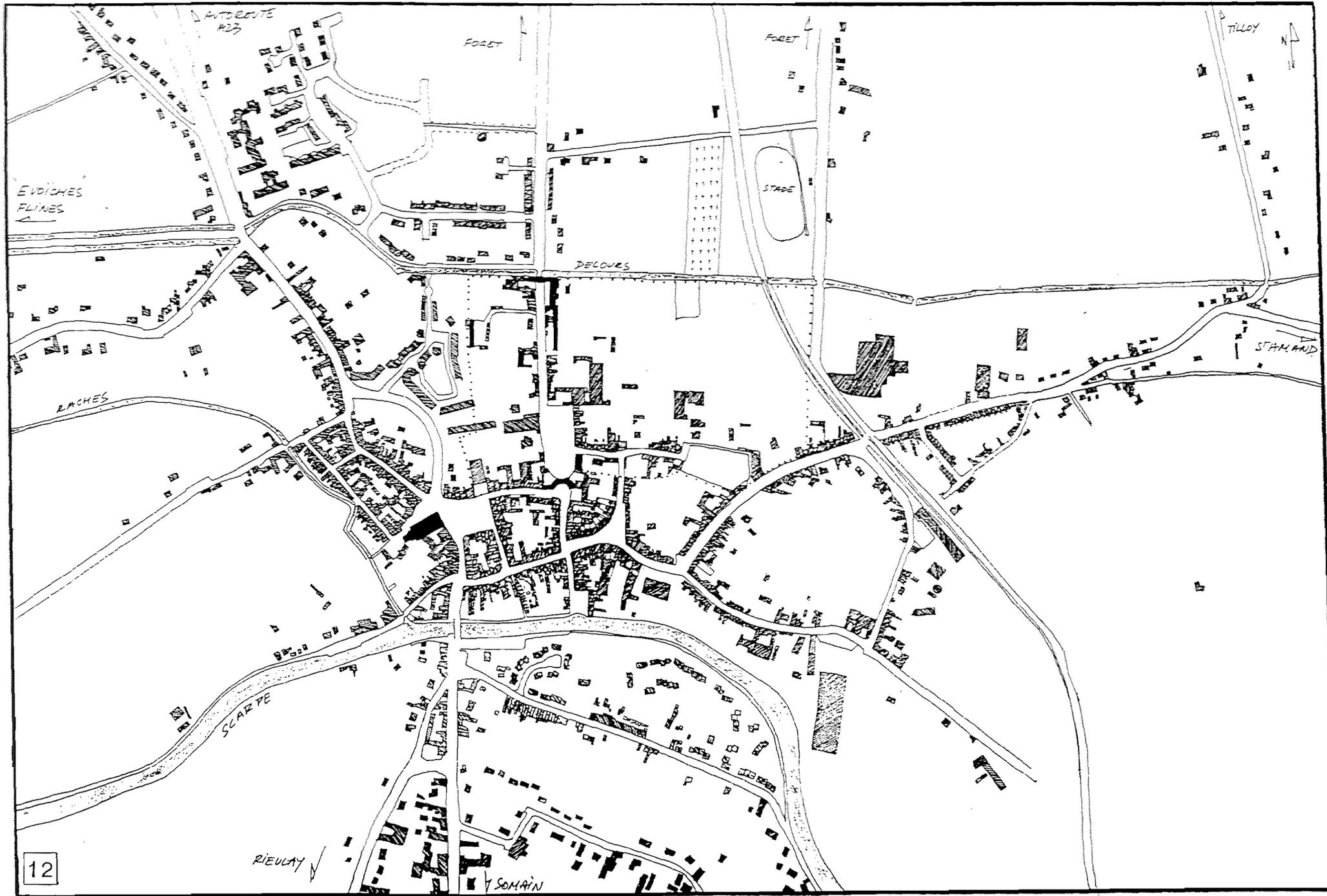
le chemin du cimetière longeant l'ancien jardin du presbytère devient une rue qui détermine l'implantation d'un ensemble de maisons mitoyennes et qui mène principalement à une entreprise. Le cimetière est transféré au nord de la ville. On réinvestit sa parcelle laissée vacante en aménageant un espace planté affecté en terme de "jardin public" ou aire de jeux dont tout le périmètre Sud est matérialisé par l'ancien mur d'enceinte de l'Abbaye.

Entre les principaux vestiges de l'Abbaye, à savoir le groupe de bâtiments d'entrée (mairie) au Sud et celui des bâtiments autour du colombier au Nord (ferme, brasserie,...), une rue a été tracée, reliant directement le centre du village avec la partie Nord, vers la forêt. Dans un premier temps, cette rue traverse l'ancienne cour d'honneur dont l'aspect d'origine a été conservé car, bien que les bâtiments abbatiaux aient été en partie détruits, les constructions récentes: un rang homogène de maisons et deux entrepôts, en ont conservé l'alignement général (hormis les deux maisons bourgeoises dont les limites de propriétés respectent l'alignement mais qui sont installées en retrait). Cette place a ainsi conservé sa qualité spatiale, malheureusement la démarche n'a pas été reconduite dans la deuxième partie. Bien qu'à l'origine les bâtiments agricoles cernaient également une cour qui faisait un répondant plus ou moins symétrique à la cour d'honneur, la rue a suscité un nouvel alignement des propriétés bâties qui ne respecte plus l'idée d'une cour devenue une place. Les vestiges sont absorbés en retrait de propriétés. Ainsi, malgré la réalité des bâtiments encore existants a-t-on du mal aujourd'hui à percevoir la qualité et l'étendue régulière des espaces extérieurs abbatiaux.

On notera que parmi les rares témoins de cette période déterminante pour la ville que fût l'existence de l'Abbaye, il reste un enclos le long du fossé du Décours. Celui-ci faisait partie de l'ensemble des jardins adossés au mur Nord de l'enceinte, on peut aisément l'apercevoir depuis la ruelle dite "ruelle des chartreux".

MARCHIENNES

1993



5°) Marchiennes après la guerre de 1940 : fin de l'industrie et explosion des limites de la ville.

Les transformations générales du mode de vie en ville dues aux guerres , à la modernisation et aux progrès technologiques au cours du XXe siècle déterminèrent les grandes transformations typologiques de Marchiennes .

Les destructions de la guerre, le ralentissement de l'activité industrielle qui s'en suivit jusqu'à sa disparition dans les années soixante ainsi que la chute de l'activité agricole traditionnelle devaient affecter l'équilibre ancestral basé sur la relation de proximité entre lieu de travail, lieu de vie , lieu d'approvisionnement que respectait encore le schéma industriel du XIXe .

Bien que les limites administratives de la ville n'aient pas changées, l'étendue de la limite bâtie a explosé sans retenues quantitatives et surtout qualitatives. Le développement des moyens de transports et de communication , automobile ou téléphone par exemple, qui permettent l'éloignement , la dispersion et l'émancipation des propriétés par rapport au lieu du travail, de l'approvisionnement, de l'administratif , de la scolarité, de la culture etc...a facilité ce mode d'implantation .

Les lois et mesures d'après - guerre favorisant les prêts à la construction neuve , le mythe du retour à la Nature et les fiscalités foncières avantageuses qui ont attiré les citadins à la campagne, les phénomènes de modes et les nouveaux besoins d'hygiène , de salubrité et de place pour la voiture ou la tondeuse à gazon ... les arguments sont nombreux pour comprendre l'aspect quantitatif individuel du phénomène .

L'aspect quantitatif collectif est beaucoup plus difficile à argumenter : la ville a perdu son activité industrielle qui représentait une de ses principales ressources fiscales, alors que l'extension des limites de la ville suppose l'extension et la gestion de tous les réseaux viaires, l'accroissement et la transformation de la population provoque des besoins : groupes scolaires, salle de sport, stade , salle des fêtes et autres équipements publics devenus nécessaires mais onéreux .

Qu'en est - t - il de l'aspect qualitatif ? Les extensions ont quatre formes principales :

- trois aspects concernant l'habitat unifamilial : dissémination de parcelles individuelles le long des routes, regroupement sous forme de lotissement , réaffectation du patrimoine rural (ancienne ferme ou maison d'ouvrier agricole isolée)ou industriel,
- apparition d'un ensemble immobilier collectif .

Autant les accès principaux que les accès secondaires à la ville seront le lieu d'un mitage pavillonnaire dont aucune règle administrative stricte n'a semblé - t - il tenté de limiter l'aspect architectural pour le moins hétérogène.

On trouve une certaine cohérence dans le mode d'implantation : un ensemble bâti en retrait d'alignement comprenant un corps principal d'habitation, un garage de un à deux véhicules et des extensions diverses: de la remise à la véranda . Le reste du terrain non bâti est engazonné et planté d'essences très diverses. Par contre la nature architecturale : aspect des volumes , choix des matériaux etc... relèvent plus d'un inventaire à la " Prévert": un catalogue hétéroclite et sauvage des possibilités formelles qu'avec réserves on qualifiera de "vernaculaire".

Les extensions sous forme de lotissement se feront en trois temps :

années soixantes : Au Nord de la ville, au delà du Décours, la création d'un lotissement de maisons en rangs d'aspect élémentaire en Brique, toiture terrasse , débute l'appropriation de cette zone marécageuse entre ville et forêts . Cet ensemble est complètement excentré , sa relation au centre se fait par le colombier et l'Hotel de ville dont la largeur de passage n'autorise qu'un sens de circulation . On y construit la nouvelle gendarmerie.

années soixante dix : au Sud de la ville, la destruction de la verrerie entraine la construction d'un lotissement à l'intérieur donc de la concavité créée par la Scarpe . Celui-ci est un ensemble de maisons mitoyennes par deux le plus souvent , en préfabriqué béton enduit à toiture deux pentes en tuiles bétons. Sa configuration routière est en impasses, à l'écart des voies principales de circulation et détachée de la ville par le passage du pont .

Années quatre-vingt : extension au Nord et au Sud de la ville , à proximité des axes importants (routes d'Orchie et de Somain) de lotissements libres de constructeurs ou ensemble de maisons mitoyennes identiques dont les murs de Brique et les toitures deux pentes en tuiles semble être devenu le canon esthétique ordinaire .

Tous ces petits regroupements, ces "agglomérations" d'une certaine manière , sont des quartiers " dortoirs " sans organisations commerciale , urbaine ou culturelle propre et pour lesquelles ils dépendent du centre de la ville . On ne leur trouve même pas un "esprit" de convivialité ou de voisinage que les quartier ouvrier du XIX savait encore développer. Ils sont excentrés et anonymes .

Le percement d'une rue en forme de boucle facilitant l'entrée Nord et la traversée automobile a permis l'installation d'un groupe organisé de bâtiments collectifs à proximité du centre .

En matière de logement, c'est la seule intervention importante récente à l'intérieur des anciennes limites de la ville, car le collège , la salle des sport et la moyenne surface commerciale, équipements grands consommateurs d'espace ordinairement situés en partie extérieure des villes, ont été bâtis dans les limites historiques !

Le thème du " patrimoine historique" à Marchiennes a trois formes :

Le patrimoine religieux : l'église paroissiale et les derniers bâtiments de l'Abbaye, en partie inscrits à l'inventaire des monuments historiques Il semblerait qu'ils soient un " fardeau " encombrant , pourtant il représente un potentiel touristique que la ville ne peut négliger comme ressources d'activités . L'état de décrépitude dans lequel sont les bâtiments de propriété publique , laisse dubitatif quand au motivations profondes de la municipalité .

Le patrimoine industriel encore existant : à savoir les usines en partie démolies ou toujours en vente et les alignement de maisons ouvrières . Celles-ci ont fait l'objet d'un certain nombre de transformations privées, principalement des facades . Quand bien même ces dernières se révèlent malhabiles et souvent disgracieuses, elles témoignent d'un dynamisme et d'un intérêt des propriétaires . Pourtant ces quartiers loin du centre ne " respirent " pas le confort urbain , en perdant l'essence de leur existence : l'usine, il sont devenus des barettes de maisons oubliées au bord de la route . Que sera ce patrimoine dans une génération ?

Le patrimoine urbain , les fermes et les maisons du centre ville : cet ensemble d'un autre âge de rues étroites et irrégulières, de place avec église et marché hebdomadaire , de toutes ces maisons anciennes et contemporaines, grandes et petites, simples ou décorées, accolées les unes aux autres, sans garage pour la voiture, souvent mal orientée ; ces commerces qui sentent bon la convivialité , des lieux où on sait encore se rencontrer et qui font tant défaut dans les autres quartiers sans vie collective.

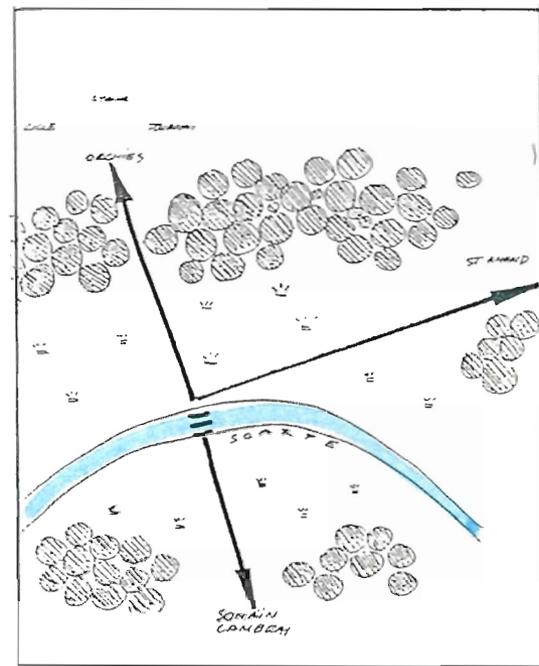
Ce patrimoine est aussi fragile que les autres , la guerre avait particulièrement atteint certaines rues mais des maisons furent à nouveau reconstruites, avant que la mode soit de fuir le centre pour un lotissement périphérique. Aujourd'hui les maisons se vident, restent en attente de vente ,on détruit un couvent pour construire un commerce de moyenne surface ...

Il est économiquement dangereux pour une ville de ne plus gérer ses limites , de perdre son identité historique au profit de celle de " quartier dortoir " de métropoles situées à quelques dizaines de kilomètres même si c'est le cas des villages alentour .

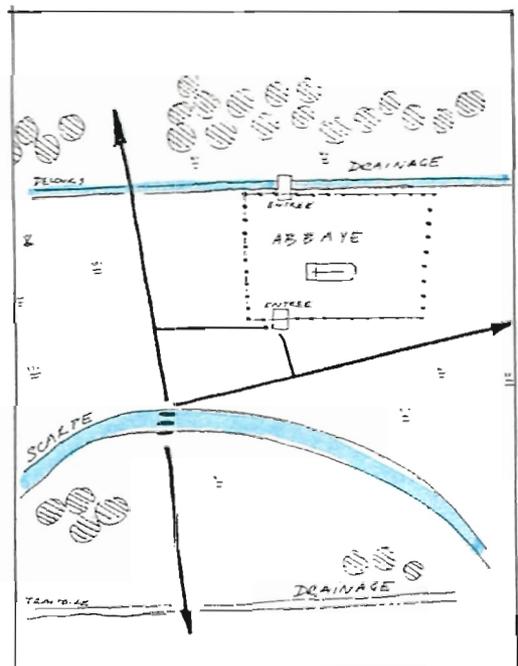
Quelle est l'image actuelle de Marchiennes ?

Une grande partie de cette analyse repose sur l'ensemble bibliographique mis à notre disposition au Musée de Marchiennes . Les plans résultent d'une libre association de plans d'origine consultables aux Archives Départementales de Lille :

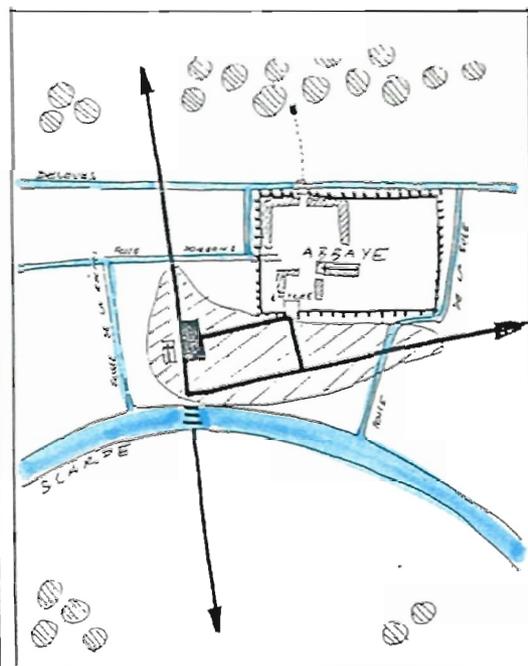
- Marchiennes au XVII e Siècle : plan gravure 1635, plan des Remparts 1712, plan de l'Abbaye 1717
- Marchiennes fin XVIII e Siècle : de 1750 à 1789 : plan d'alignement 1818, plan de l'Abbaye au XVIIIe Siècle dit " plan Castille "
- Marchiennes Plan d'alignement de 1818
- Marchiennes XX e siècle : plan de Cadastre 1960 environ
- Marchiennes 1993 : plan de Cadastre 1993 .



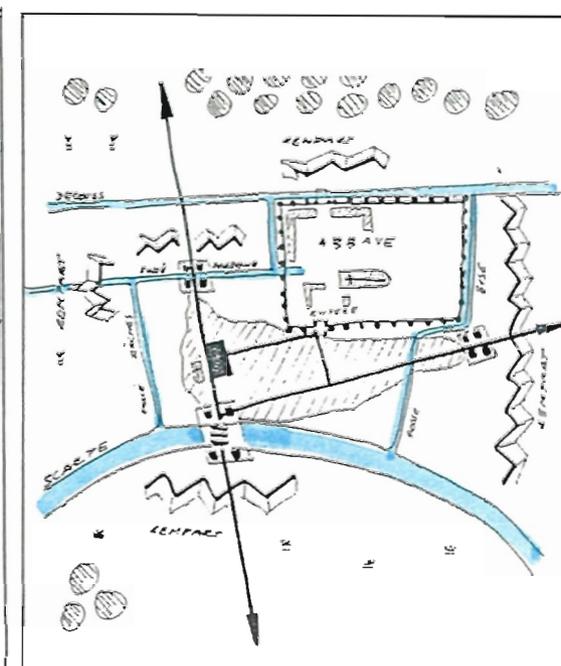
ANTIQUITE



630

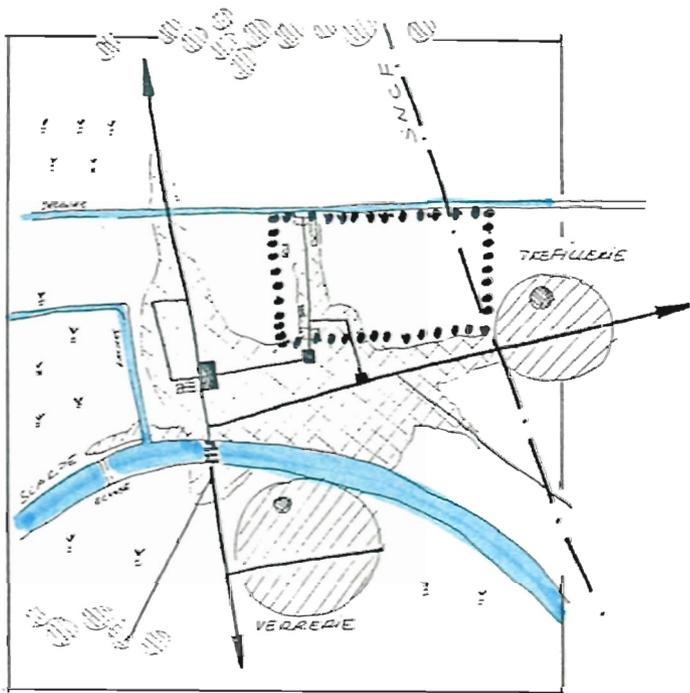


MOYEN AGE

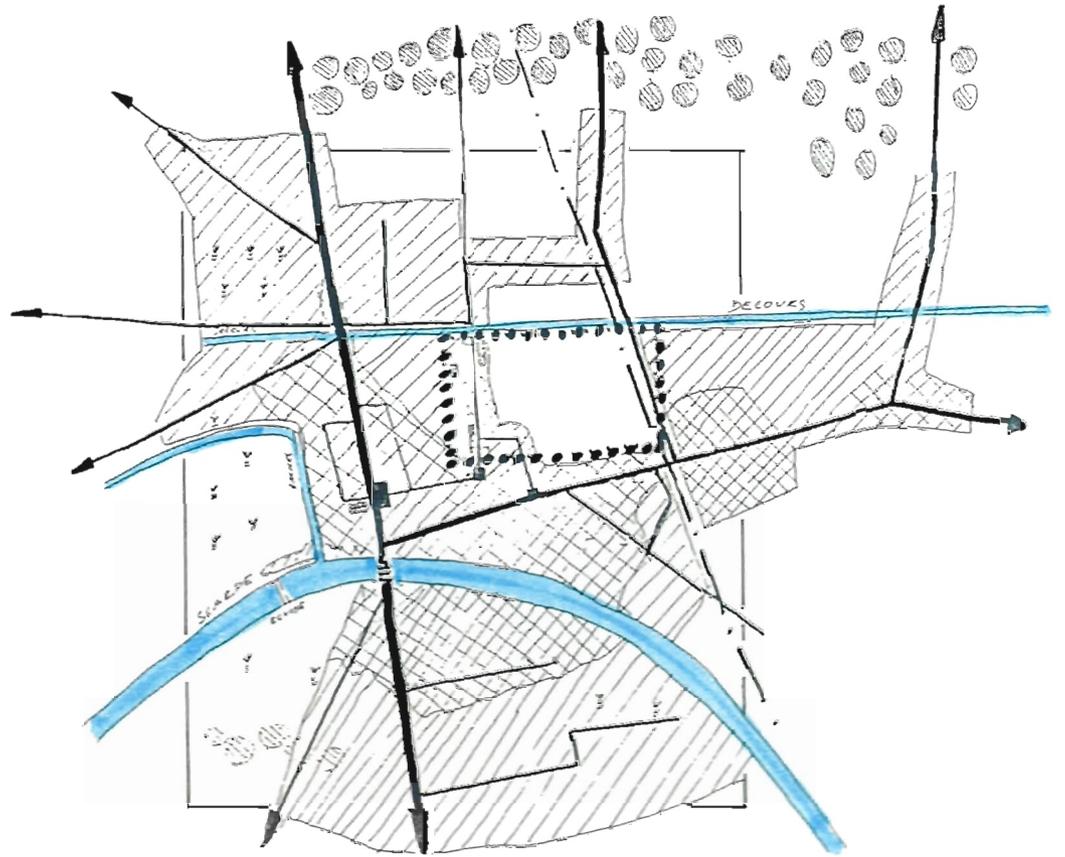


XVIII^e SIECLE

EVOLUTION HISTORIQUE



FIN XIX^e - DEBUT XX^e SIECLE



APRES 1940

II - ANALYSE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE, DE NOS JOURS

1°) La forêt de Marchiennes :

Dans ce département si pauvre en espaces boisés, la forêt domaniale de Marchiennes représente un potentiel important, à la fois comme ressource écologique et aussi comme pôle de détente et de loisir des habitants des agglomérations voisines.

Entièrement rasée à la guerre de 1914-1918, cette forêt domaniale a été replantée par les dommages de guerre d'essences telles que le chêne, le charme le hêtre, le frêne, le pin sylvestre.

Extrêmement fréquentée à la belle saison, la forêt de Marchiennes est gérée par l'Office National des Forêts qui applique un plan de gestion à 20 ans, avec des parcelles de futaie régulière, et de taillis sous futaie. Des parcelles ont été nouvellement plantées en chêne, hêtre, frêne, aulne visibles par le système de protection contre les chevreuils. Le "canton du défriché", ancienne pâture communale, a été racheté vers 1920 par l'état. Ses peuplements de peupliers sont petit à petit remplacés par des bois plus nobles.

Dans sa partie Nord, de nombreuses mares sont bordées d'iris des marais au mois de Juin. Des tapis d'anémone sylvie, de joquilles puis de jacinthes animent le sous-bois au printemps.

Tandis que des chemins balisés (sentiers de grandes randonnées) sentiers O.N.F permettent aux marcheurs de sillonner la forêt à partir de plusieurs petits parking (en particulier à la croix au pile où se trouve une buvette sur la commune de Beuvry), la forêt est en même temps une réserve de gibier, entièrement louée pour la chasse. Aussi faut il trouver une **harmonie** entre le sol forestier, la flore, la faune, le gibier, les chasseurs les promeneurs cueilleurs de fleurs et champignons...

La gestion du tourisme qui en profite doit aussi se faire en harmonie: il est important que l'O.N.F, le parc régional, les communes de Marchiennes et de Beuvry travaillent ensemble.

Les accès à la forêt sont à peine signalés.

Des liaisons plus fortes, en particuliers, à partir du bourg de Marchiennes mériteraient d'être développées par des plantations d'alignement et des petites aires de stationnement : rue de l'ange gardien, rue du Clos, depuis Elpret (chemin de beuvry)

Et pourquoi ne pas planter un gros chêne au lieu dit du « pont du gros arbre »

2°) Le bois de Faux :

Le bois de Faux donne l'image à ceux qui suivent le diverticule du GR. 121 d'un bois chétif et à l'abandon. Celui-ci étant propriété privée, la commune ne peut pas avoir actuellement de propositions d'amélioration de celui-ci



ANALYSE DU SITE

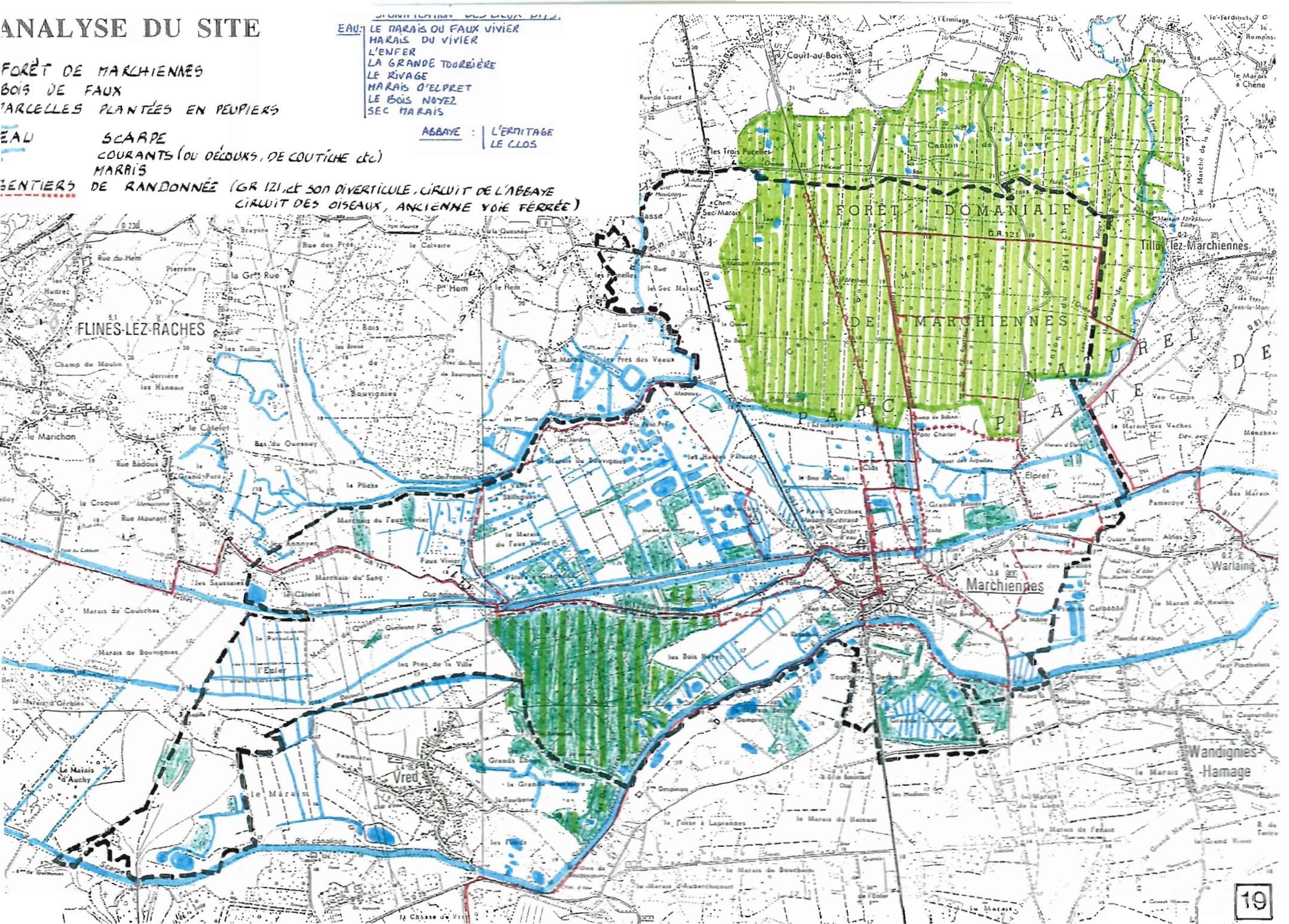
FORÊT DE MARCHIENNES
BOIS DE FAUX
PARCELLES PLANTÉES EN PEUPIERS

EAU
SCARPE
COURANTS (OU DÉBOUCHS, DE COUTÏCHE etc)
MARRIS

SENTIERS DE RANDONNÉE (GR 121, ET SON DIVERTICULE, CIRCUIT DE L'ABBAYE
CIRCUIT DES OISEAUX, ANCIENNE VOIE FERRÉE)

COMMUNICATIONS
LE DARAIS OU FAUX VIVIER
MARRIS DU VIVIER
L'ENFER
LA GRANDE TOUREMIÈRE
LE RIVAGE
MARRIS D'ELPRET
LE BOIS NOYÉZ
SEC MARRIS

ABBAYE : L'ERMITAGE
LE CLOS





COURANT BORDÉ D'AULNES ET SAULES



PEUPLERAÏE - EN AVANT: SAULES TÉTARDS DANS FOSSÉ

3°) L'eau :

A Marchiennes, la présence de l'eau se sent partout :

- Le canal de la Scarpe la traverse comme une vraie artère: Une écluse au centre ville, une aire de stockage au Sud, la Place de l'Abreuvoir rappellent le fonctionnement charmant du canal.

Un chemin de halage plus ou moins abandonné mériterait d'être aménagé.

Enfin, le pont qui l'enjambe, reliant les deux côtés de la ville est de toute évidence destiné aux voitures et non aux passants. Faut-il regretter l'ancienne passerelle piétonnière doublant le pont que l'on voit sur les cartes postales anciennes ?

- divers canaux de drainage assèchent ce pays marécageux.

Le courant du Décours, celui de la Rache rappellent en ville comme dans les parties agricoles le travail que l'homme a fait.

- des marais (les évôches, les tourbières) et mares sont présents en de nombreux endroits, souvent utilisés comme lieu de pêche, ils représentent aussi des endroits de richesse particulière de la flore et de la faune. D'où la protection du site dit du «Pré des Nonettes» inscrit à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF).

Enfin, la commune doit rester vigilante afin que des marais ne soient pas creusés en dépit du bon sens, n'importe où, avec l'adjonction de bâtiments "provisoires".

- La végétation de la partie agricole de la commune traduit de cette présence de l'eau.

Les courants, les fossés, les bords des mares sont accompagnés d'une flore spécifique hygrophile : nombreuses espèces de saules, souvent taillés en « têtard », aulnes, frênes.

On compte beaucoup de parcelles plantées en peupliers, plus ou moins bien entretenues : arbres de rapport des prairies humides

4°) Potentialités touristiques de Marchiennes :

La forêt, comme l'eau, en plus du patrimoine historique de l'abbaye, représentent des potentialités touristiques décisives.

Les Evôches accueillent un public de pêcheurs et de campeurs fidèle.

La ZNIEFF du pré des Nonettes devrait attirer de nombreux promeneurs en quête de curiosités écologiques.

Un musée extraordinaire ouvre ses portes le dimanche matin à la belle saison.

Un syndicat d'initiative est en train de se mettre en place. Celui-ci n'a pas encore de lieu géographique.

Des sentiers de randonnées : GR 121 et son diverticule, sentier des oiseaux, sentier de l'abbaye, sentier projeté le long de l'ancienne voie ferrée en attestent.

On ne sent cependant peu de point d'accueil du public, en particulier pour une desserte de la forêt depuis le Sud.

Aussi, il nous semble que la commune devrait faire un effort pour trouver une signalisation cohérente, des points d'accueils, des aires de stationnement, parallèlement à une valorisation du centre ville.

5°) Les hameaux :

Marchiennes regroupe en plus de son centre deux hameaux satellites d'Elpret et de Sec Marais, proches de la forêt, qui ont tendance à s'allonger en direction de la ville, le long des routes.

Ces hameaux connaissent des problèmes de traversée automobile dangereuse.

Il nous semble cependant très importants que des parties agricoles permettent toujours de les différencier du centre de manière à ce qu'ils ne deviennent pas des banlieues.

6°) Les points de vue remarquables :

Dans cette plaine quasiment horizontale quelques éléments se dressent comme un signal :

Le clocher de l'église est perçu depuis les routes du Sud et les chemins du Sud Ouest.

Le pigeonnier est un appel depuis la rue du Clos.

Le château d'eau, lui aussi, même si son architecture est moins originale, se perçoit depuis le Nord.

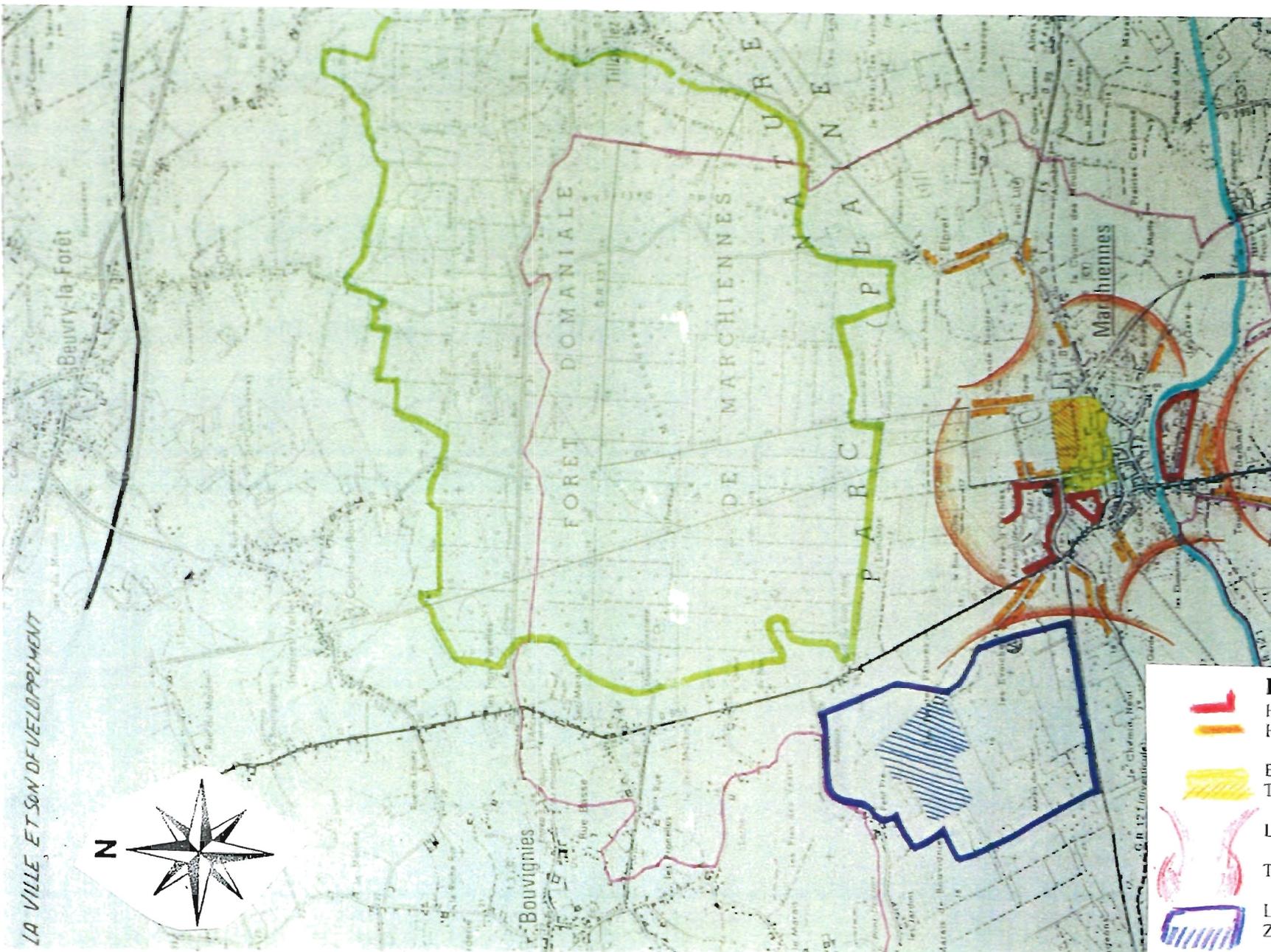
Enfin, la forêt située à l'Est de la route D 957 forme une sorte de barrière visuelle attirante qu'il ne faut pas masquer par un habitat résidentiel banal.



CLOCHER DE L'ÉGLISE



COLOMBIER



LEGENDE

-  Habitat groupé récent (lotissement)
Habitat individuel récent (mitage)
-  Emprise de l'ancienne abbaye
Terrains agricoles de l'ancienne abbaye
-  Limites naturelles de développement
-  Tendances au développement futur
-  Les Evoiches
ZNIEFF

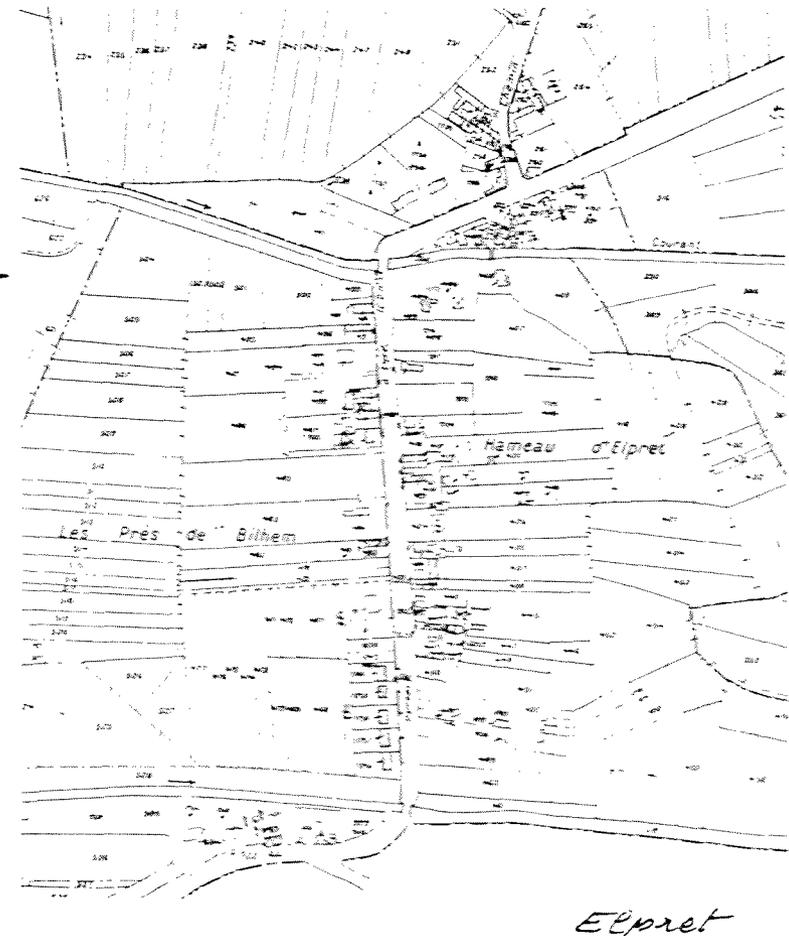
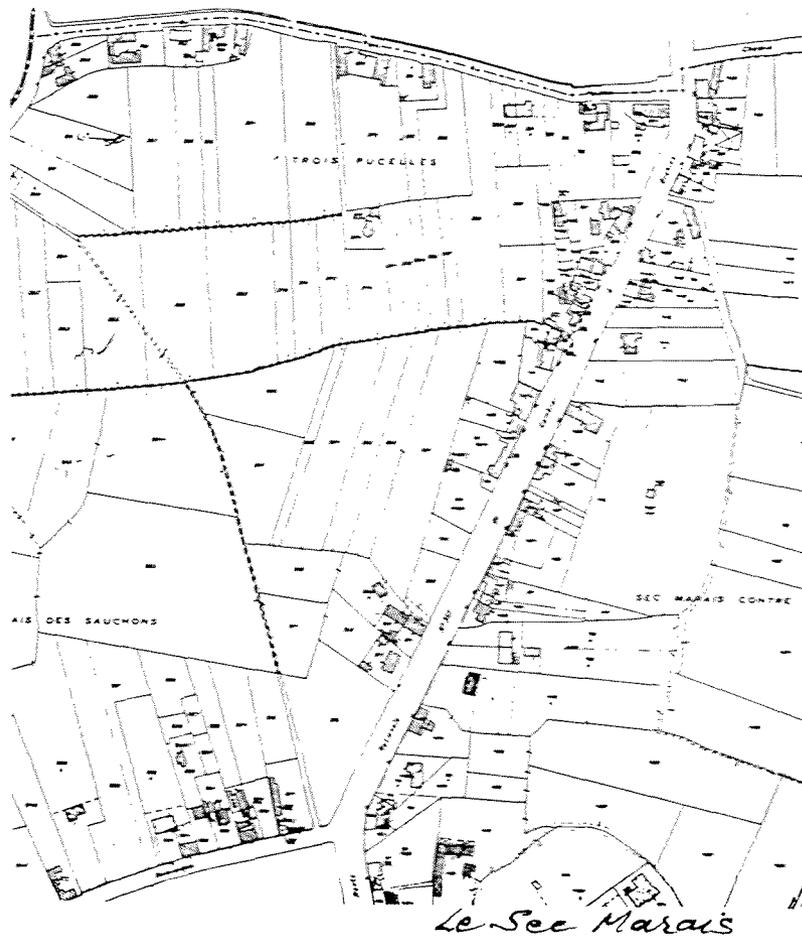
III - ANALYSE URBAINE

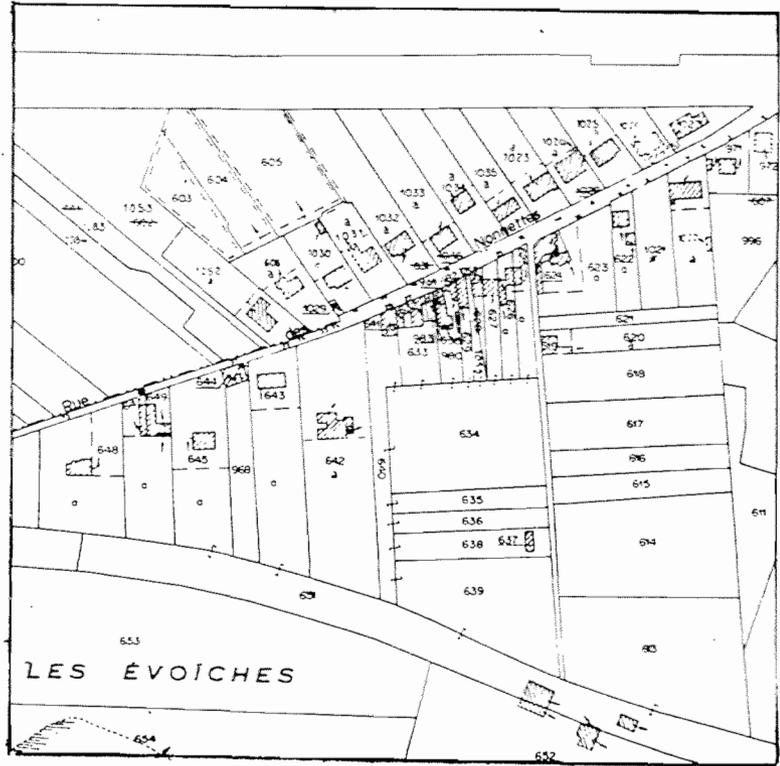
1. La ville et son développement urbain

L'étude historique de Marchiennes a illustré les étapes successives de son développement urbain.

En résumé la ville s'est principalement développée au Nord de la Scarpe vers la forêt de Marchiennes : à l'Ouest son extension est limitée par les zones humides des Evoïches et sa réserve naturelle, à l'Est c'est l'environnement de la gare et des anciens quartiers industriels qui la caractérise : par contre au Sud la présence de la Grande Tourbière a de fait interrompu l'évolution de la ville.

Sur son territoire, la commune ne peut ignorer deux entités bâties qui sont les hameaux de Sec Marais et d'Elpret, surtout caractérisés par une urbanisation en parcelles bâties le long des axes de circulation.





La Dordonne



Il est à noter que le développement urbain contemporain de la ville est représenté par 3 types d'habitat :

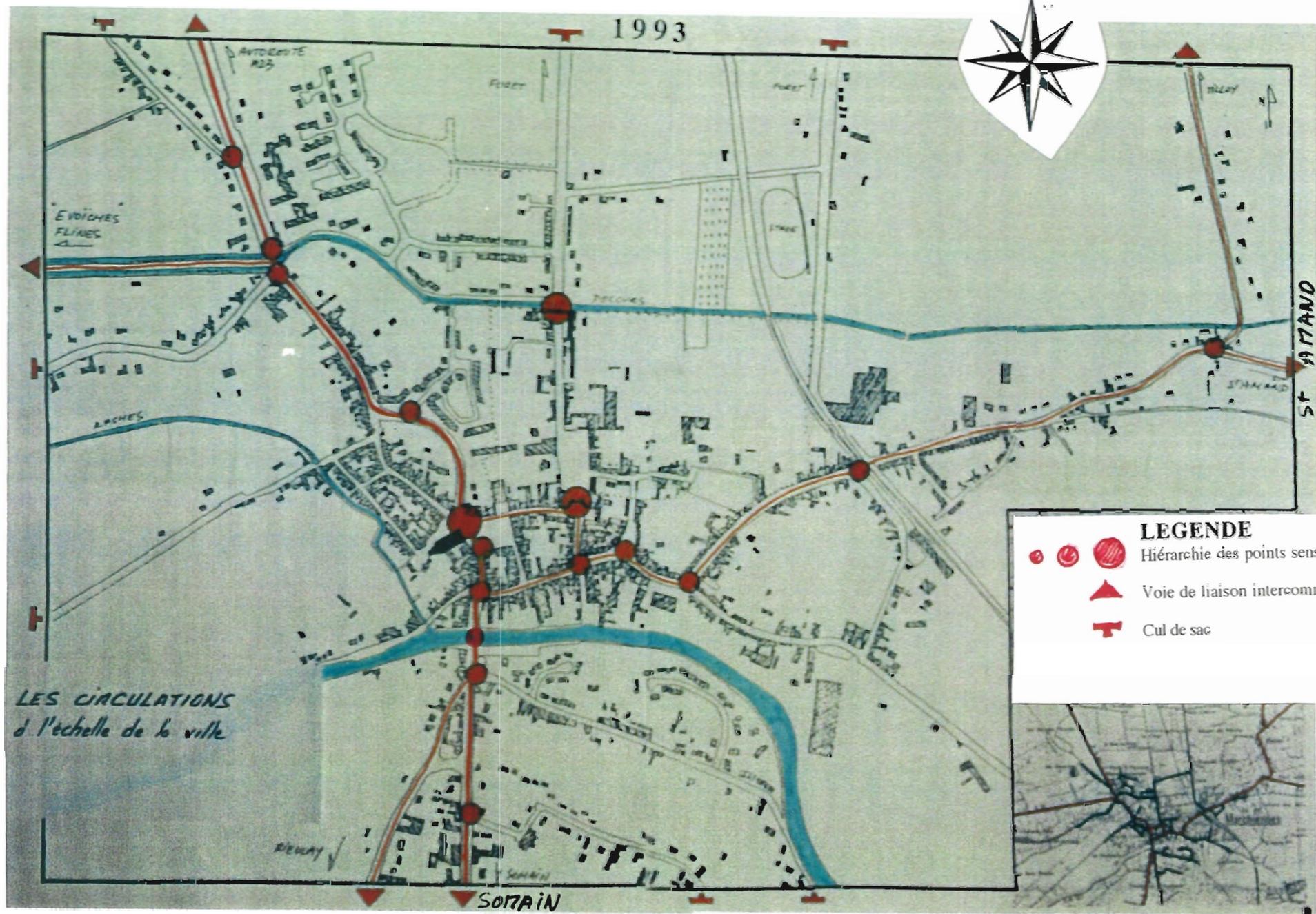
- *les opérations à caractère individuels groupés au Nord du Décours et au Sud de la Scarpe.
- *le mitage des habitations pavillonnaires le long des voies et chemins entrant dans Marchiennes.
- *une opération d'habitat collectif au centre du bourg : la Dordonne.

Si les opérations de type groupé ou individuel en mitage sont monnaie courante de nos jours dans l'évolution des villes analogues à la Commune de Marchiennes, il reste cependant que la construction d'un habitat collectif y soit peu fréquente, même s'il faut noter l'aspect qualitatif de l'architecture de cette opération liée à une déviation routière qui la sert, elle apparaît hors d'échelle au regard de l'image de Marchiennes en ce qu'elle vient rompre, au cœur de la ville, l'urbanisation traditionnelle du bourg.

Si l'on s'en tient aux seules réalités physiques du site de Marchiennes, les perspectives de développement urbain sembleraient se justifier dans l'extension du bâti vers les terrains situés au Nord et à l'Est du Pavé d'Orchies et aux Sud-Est du bourg autour de l'ancienne gare, c'est à dire sur des sols relativement moins humides que sur le reste du territoire. Ces orientations excluent la poursuite du mitage le long des axes routiers dans un souci de conservation des perspectives lisibles du paysage environnant la ville.

Mais cette observation est dépendante d'une volonté communale forte pour prétendre à un resserrement du nombre de ses habitants et pour aller vers le choix d'une amélioration de la qualité de vie sociale plus conséquente dans la résorption des effets pervers inhérents au développement d'une cité "dortoir".





2. Les circulations

La prédominance du carrefour ancestral reliant Marchiennes à Tournai, Cambrai et St-Amand, puis le réseau des voies contemporaines desservant les quartiers d'habitations rendent incontournable le centre ancien et la Place Charles de Gaulle comme passage obligé vers les trois destinations principales : Lille, le Bassin Minier et Saint-Amand.

En effet, si l'on observe attentivement le développement urbain de la ville, il est aisé de remarquer que l'essentiel du bâti s'est développé sur des voies en impasse ou bien des chemins qui vont se "perdre" dans la nature, c'est à dire exclusivement accessible aux véhicules agricoles ou aux piétons vers le parcellaire cultivé ou les marais.

C'est là une singularité de la ville de Marchiennes qui justifie bien la position en repli, stratégique de l'ancienne Abbaye.

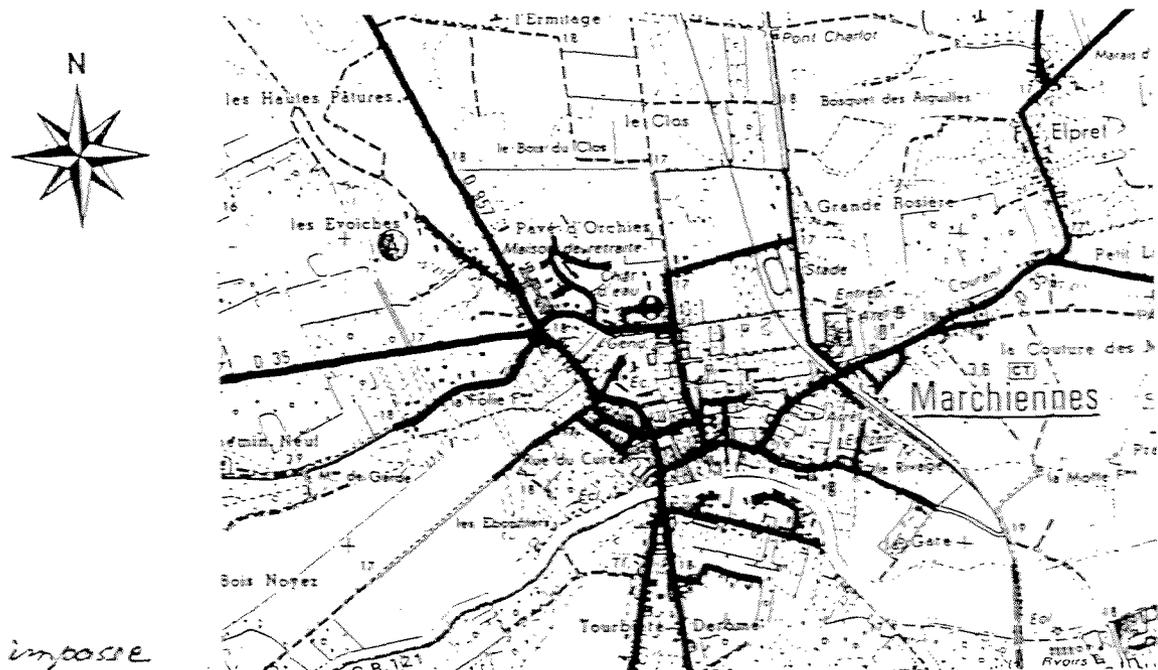
La conséquence sur le trafic routier de cette trame viaire vient naturellement expliquer les différents points de conflits et les embarras réguliers rencontrés au cours de la journée aux abords de la Place et vers le pont routier enjambant la Scarpe.

La déviation de la rue de Lille passant par le quartier de la Dordonne a délesté cette rue étroite mais a permis une accélération des véhicules de tout genre arrivant sur la Place, créant de ce fait les problèmes de sécurité rencontrés entre cette place et le pont sur la Scarpe.

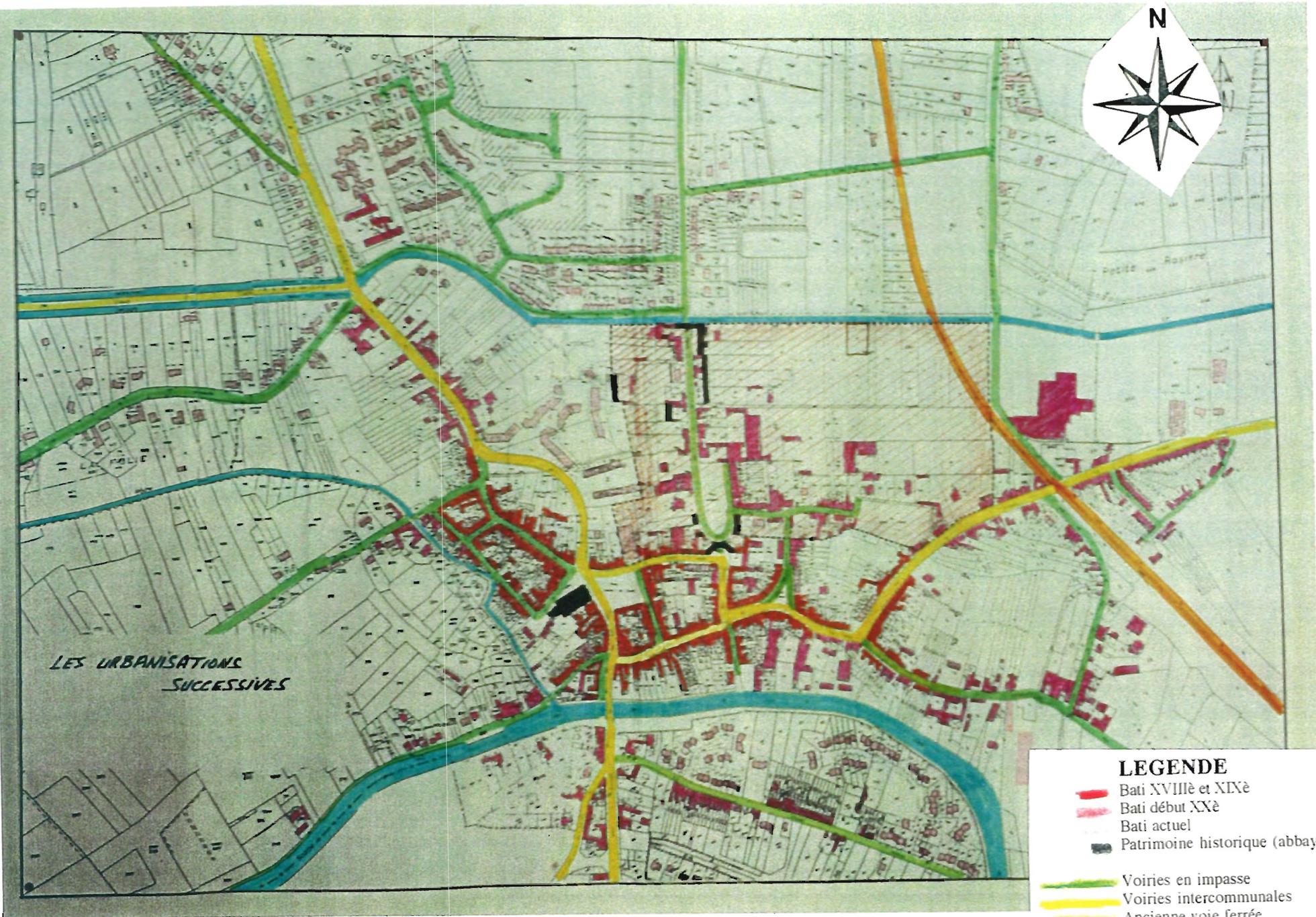
Il existe deux passages difficiles car à une seule voie de circulation et liés à la nature de leurs sites - la porte de l'Abbaye (Mairie) et le pigeonnier des anciennes Brasseries - qui naturellement supporteront mal une urbanisation vers le Nord sans une réflexion sur le drainage et le désenclavement de ces quartiers éventuels à venir.

Cette urbanisation sur ce réseau de desserte rend justifiable les préoccupations de circulations par des chemins piétons reliant les quartiers entre-eux.

Il existe déjà quelques venelles et chemins piétons qui méritent un regard particulier et un soin non négligeable.



Le réseau singulier en impasse



3. Les urbanisations successives

L'étude historique du développement de la ville et les traces successives rencontrées sur le terrain naturel peuvent se résumer en 3 époques importantes de constructions et 3 principaux types d'urbanisation, renvoyant ainsi à différentes notions et représentations de la rue.

La ville ancienne du XVIII^{ème} Siècle avec des constructions sur des parcelles étroites et sur la rue s'est poursuivi jusqu'à l'époque industrielle du XIX^{ème} et début du XX^{ème} Siècle.

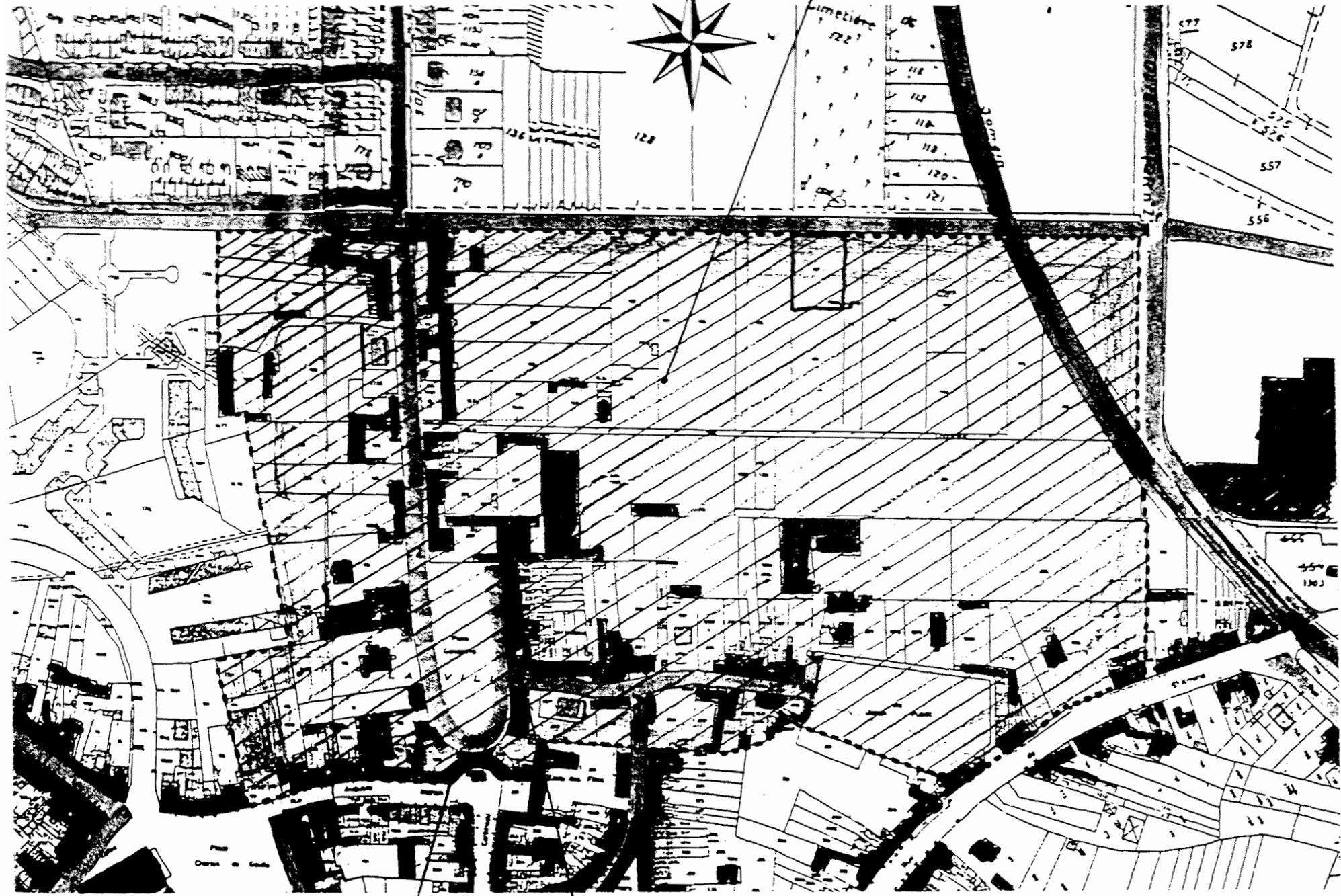
C'est depuis une trentaine d'années qu'apparaît un habitat hétéroclite, soit sur des parcelles individuelles et en recul sur les routes existantes et le plus souvent rectilignes et développant le mitage des constructions en périphérie de la ville.

Plus récemment, les contraintes de resserrement de l'habitat et les besoins de réduction de la consommation d'espace rural a conduit à l'installation de lotissements sur des accès souvent en boucles, n'offrant plus de perspective de "bout de la rue", avec un accompagnement d'une monotonie de l'architecture.

Ces derniers aspects de l'urbanisation viennent définir l'espace rue, non plus comme une image essentiellement minérale (chaussée, trottoirs, façades des maisons), où la limite du domaine public et privé est représentée par la "peau" de la maison, mais par la perception d'un espace tampon privé souvent végétal (petits jardinets, parterre, haies taillées, ...) amenant un trouble plus ou moins important dans la lecture des espaces respectifs public et privé.



L'emprise des terrains agricoles de l'Abbaye



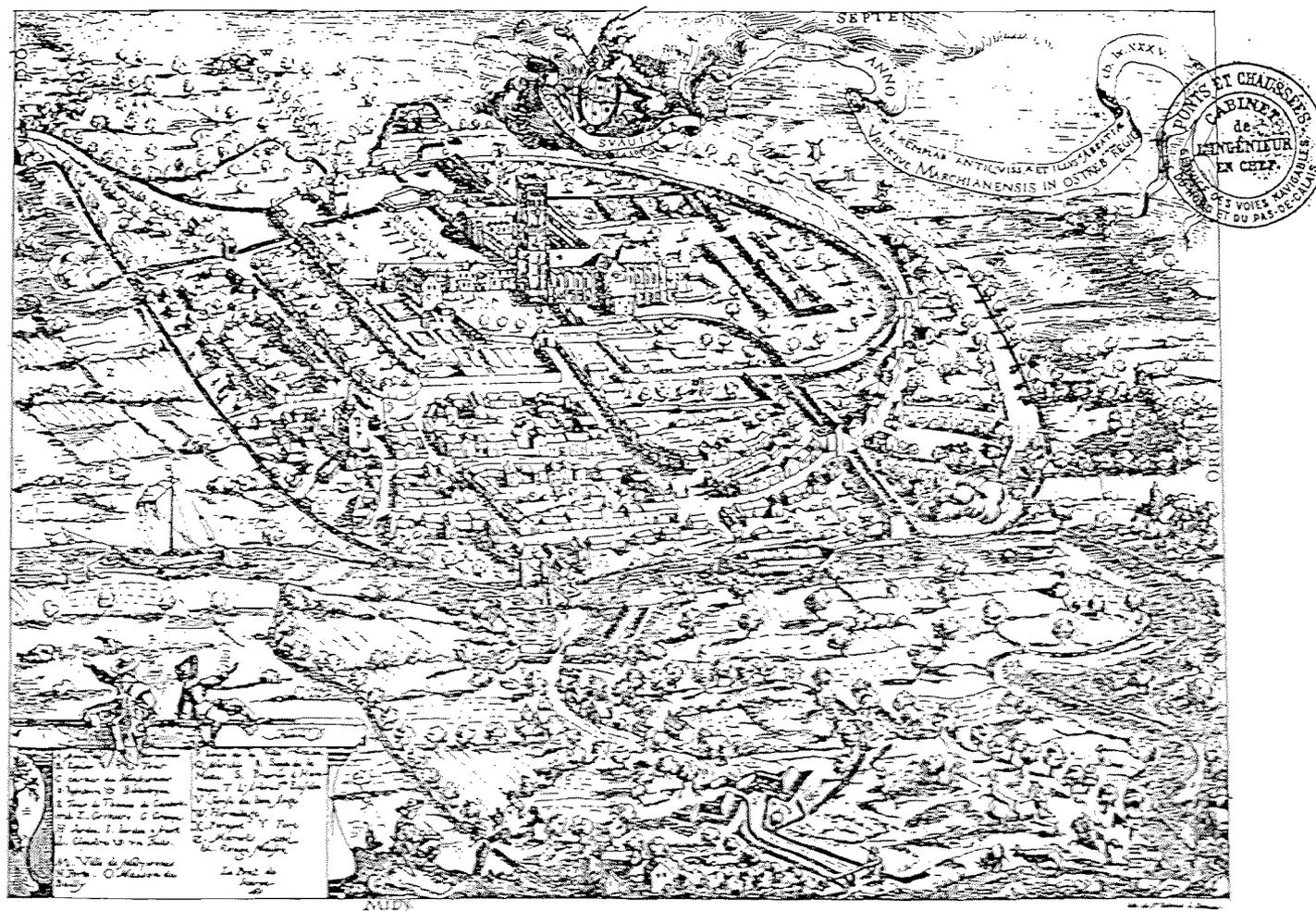
XVIII^e em

XIX^e et XX^e em

Sur ce développement urbain souvent rencontré auprès de communes similaires, vient se greffer l'évolution du périmètre de l'ancienne Abbaye qui apparaît central aujourd'hui et qui échappa à un comblement total de son parcellaire par de l'habitat. Son enclavement et le peu d'accessibilité ont limité son "envahissement" par une saturation des parcelles directement en contact avec les voies qui y pénètrent ; Cette urbanisation se réalisa jusqu'au début du XX^{ème} Siècle.

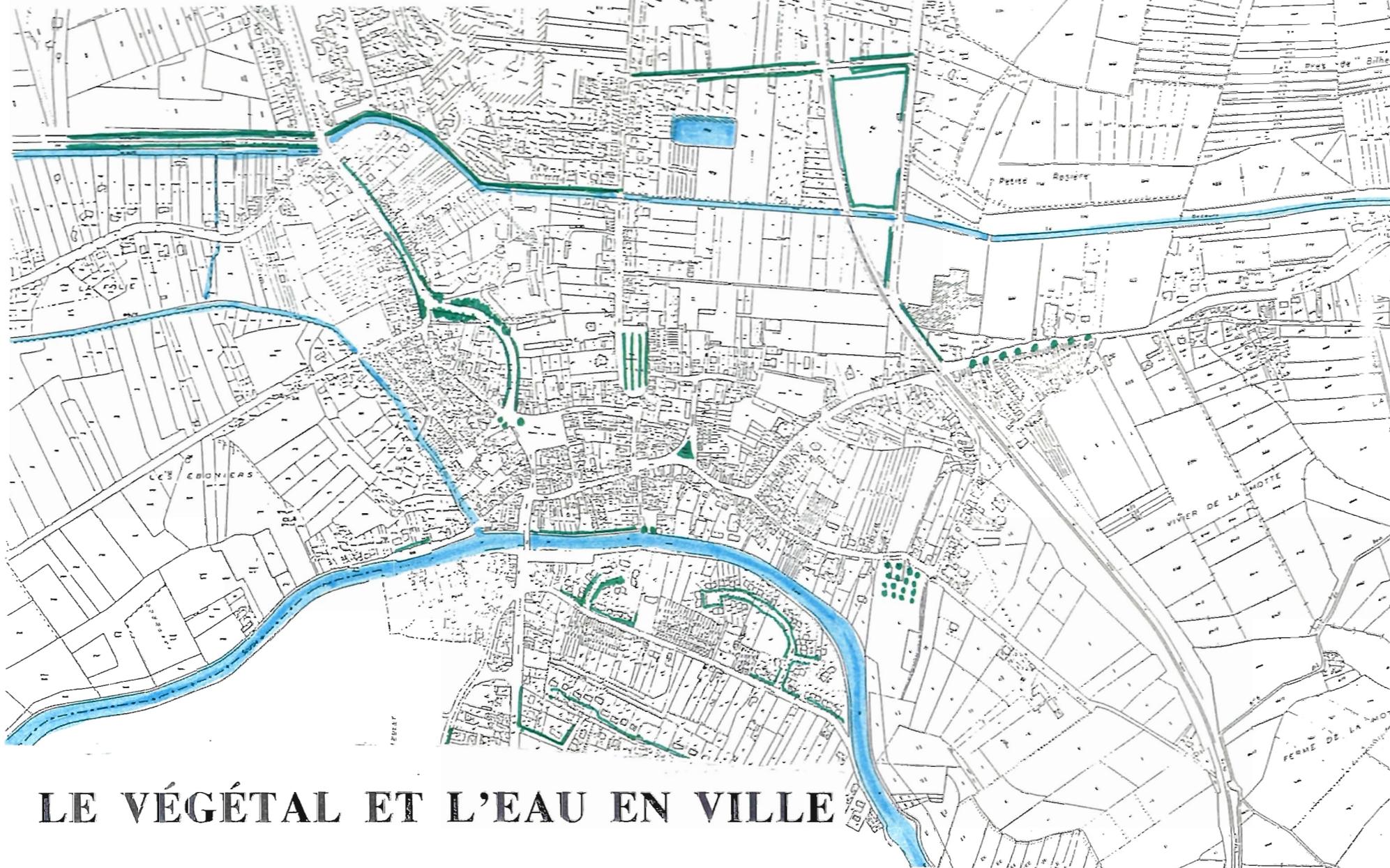
Il reste qu'aujourd'hui les terrains réservés à l'activité agricole en son sein peuvent à brèves échéances entrer dans une problématique d'une nouvelle affectation qui serait liée à la disparition de cette activité qui l'occupe.

Il conviendrait donc, tout autant que les traces du bâti de l'ancienne Abbaye, de pouvoir préserver cet espace vert afin d'éviter la disparition totale d'une marque du passé qui avec les moines, ont fait l'origine et la création de la ville de Marchiennes dont toute l'histoire reste profondément marquée par une relation très étroite, parfois conflictuelle, puis dramatique avec cet ensemble architectural, économique et spirituel.



Esquisse d'un ancien plan de la ville & de l'abbaye de Marchiennes. (Année 1635.)

ALIGNEMENT 
ARBRE PONCTUEL 
MASSE ARBUSTIVE 
JARDINETS PRIVÉS SUR RUE 



4. Le végétal et l'eau en ville

Quelques alignements d'arbres existent : le long du Décours, rue du Cimetière, Place de l'Abbaye. Ces arbres ont à peu près le même âge : une centaine d'années. Ils sont constitués de tilleuls et de quelques marronniers et platanes.

On peut remarquer qu'ils ont été taillés de manière brutale, il y a quelques années ; ils semblent mieux respectés actuellement.

Au centre de la Place Thiers, un petit square écrivain accompagne le monument aux morts.

Quelques jeunes arbres ont été plantés rue de Saint-Amand, dans l'esprit du projet proposé par "Paysages".

La voie nouvelle rue du Faubourg de Lille a été plantée densément d'arbustes et d'arbres avec des références "Ville Nouvelle". Ces plantes variées et colorées nécessitent un entretien important.

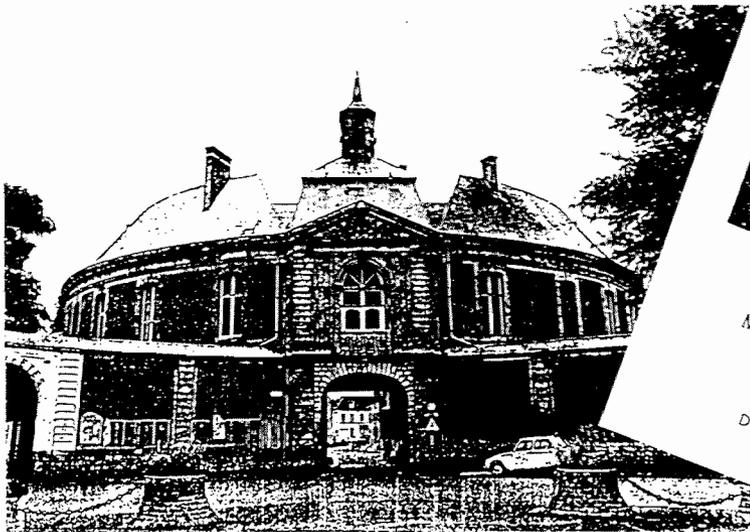
Enfin, l'eau, très présente en ville, n'est pas du tout mise en valeur. Elle évoque l'aspect d'égoût auquel on tourne le dos plutôt qu'une idée valorisante qu'on pourrait rapprocher du site de Bruges par exemple...

L'amélioration du cadre de vie de la ville passe en premier lieu par l'aménagement de son visage bordant l'eau.

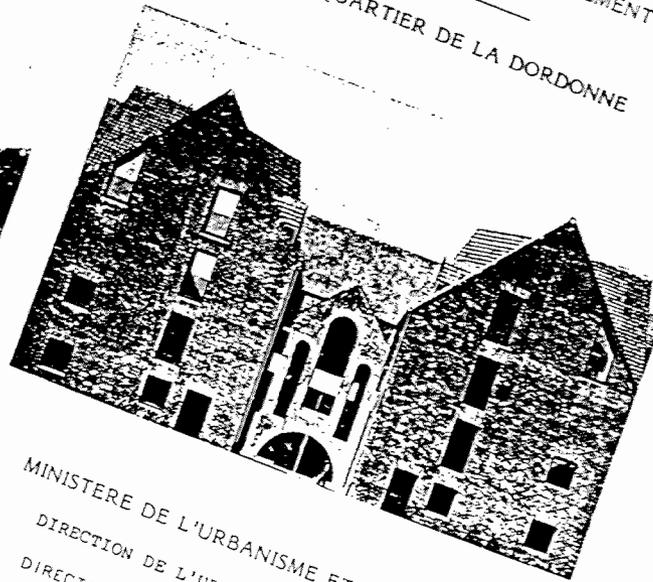
ministère de l'environnement
et du cadre de vie
direction de l'urbanisme
et des paysages
5 avenue du parc de passy - paris

ETUDE D'INSERTION
D'UN GROUPEMENT
D'HABITATIONS EN
CENTRE VILLE
"LA DORDONNE"

ville de
marchiennes
département du nord



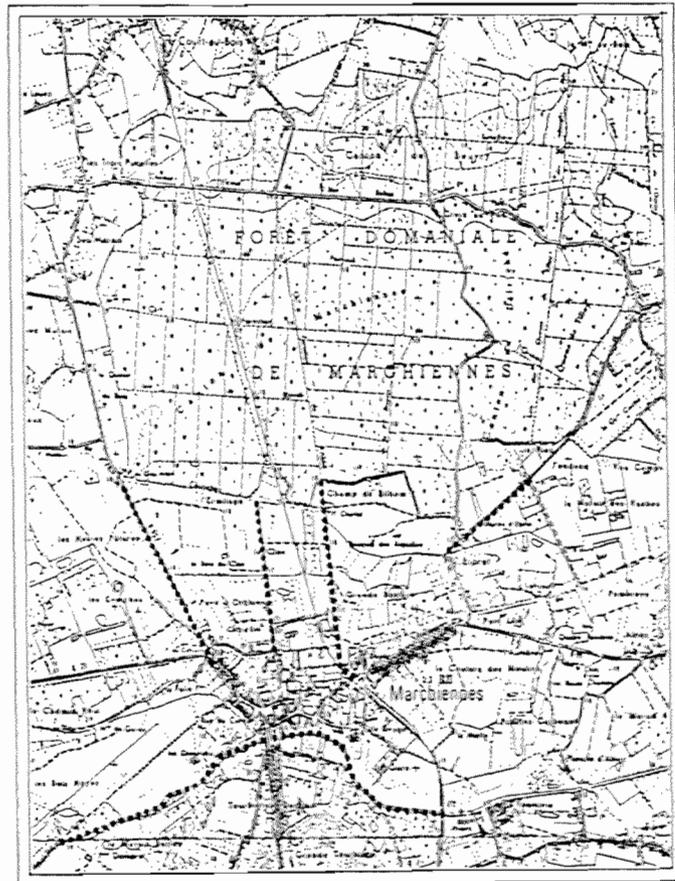
VILLE DE MARCHIENNES
D'UN LOTISSEMENT HABITUEL
A UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
LE QUARTIER DE LA DORDONNE



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

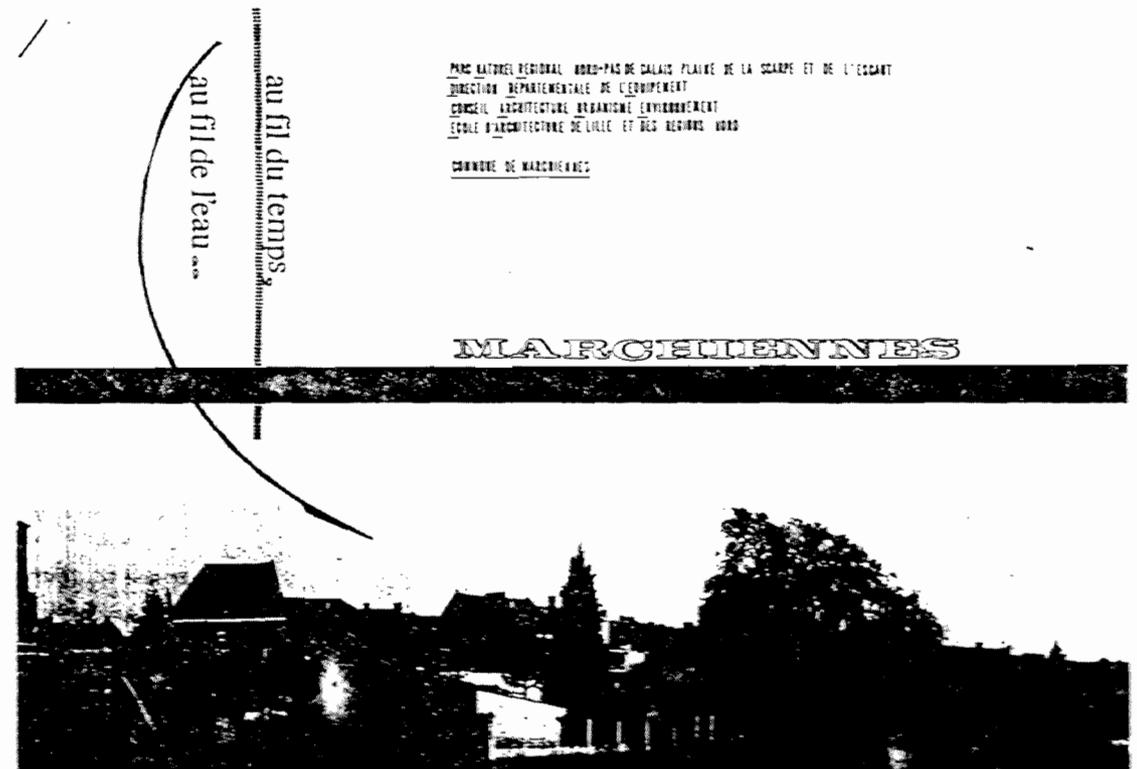
5. Analyse des études existantes

Le groupe d'habitat la Dordonne n'est pas terminé. Il manque sa partie Nord ; les plantations n'ont donc pas été terminées non plus. La liaison proposée au projet vers la Grand'Place n'a pas été réalisée : elle est actuellement impossible. La liaison vers la Place de l'Abbaye mériterait un traitement plus soigné. L'étude de plantation faite par le bureau d'étude "Paysages" semble remarquable. Nous affirmons la volonté proposée de créer une liaison végétale entre la ville et la forêt. Nous regrettons que ce projet n'ait pas été suivi de réalisations.



VILLE DE MARCHIENNES

Projet de plantations communales



au fil du temps
au fil de l'eau

PARC NATIONAL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS PLAINE DE LA SCARPE ET DE L'ESCAUT
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
CONSEIL ARCHITECTURE URBAINE ENVIRONNEMENT
ECOLE D'ARCHITECTURE DE LILLE ET DES REGIONES NORD
COMMUNE DE MARCHIENNES

MARCHIENNES

IV - SITES D'INTERVENTIONS

1) Schéma d'organisation de la structure urbaine, ses extensions:

* l'urbanisation :

Pour se rendre compte de l'évolution en matière d'urbanisme et d'architecture à Marchiennes, nous proposons l'image d'une ville, haut lieu d'histoire dont les maisons s'écroulent petit à petit au centre, avec un bâti récent périphérique florissant constitué de maisons individuelles banales et "rurbaines".

• Il apparaît utile de définir une politique urbaine franche tout autant sur l'extension de la ville que sur les problématiques futures en termes d'affectation des terrains agricoles de l'Abbaye.

Avant d'étendre encore la ville, il nous semble important de finir les opérations déjà entamées :

- au Nord du Décours, zone d'habitat individuel à relier avec la rue du Clos.
- L'arrière de la Dordonne.

Le processus de mitage le long des voies fait par de l'habitat pavillonnaire doit être maîtrisé avec plus de vigilance, voir stoppé.

Les hameaux qui ont tendance à s'étaler le long des voiries devront rester séparés de Marchiennes par des espaces agricoles de manière à garder leur identité de hameau.

• Il semble aussi très important de revaloriser le centre ville par une politique d'incitation à la rénovation du bâti privé, une maîtrise des réseaux aériens de distribution (EDF, PTT), la poursuite de l'assainissement, et la réfection des trottoirs et chaussées : la place Gambetta, lieu central doit être amélioré tout d'abord.

La reprise en pavé de la rue de Lille et de la rue Basse est prioritaire. L'état de nombreux trottoirs est à réviser pour permettre le confort des piétons.

La revalorisation du bâti doit passer par l'exemple opéré sur des bâtiments communaux.

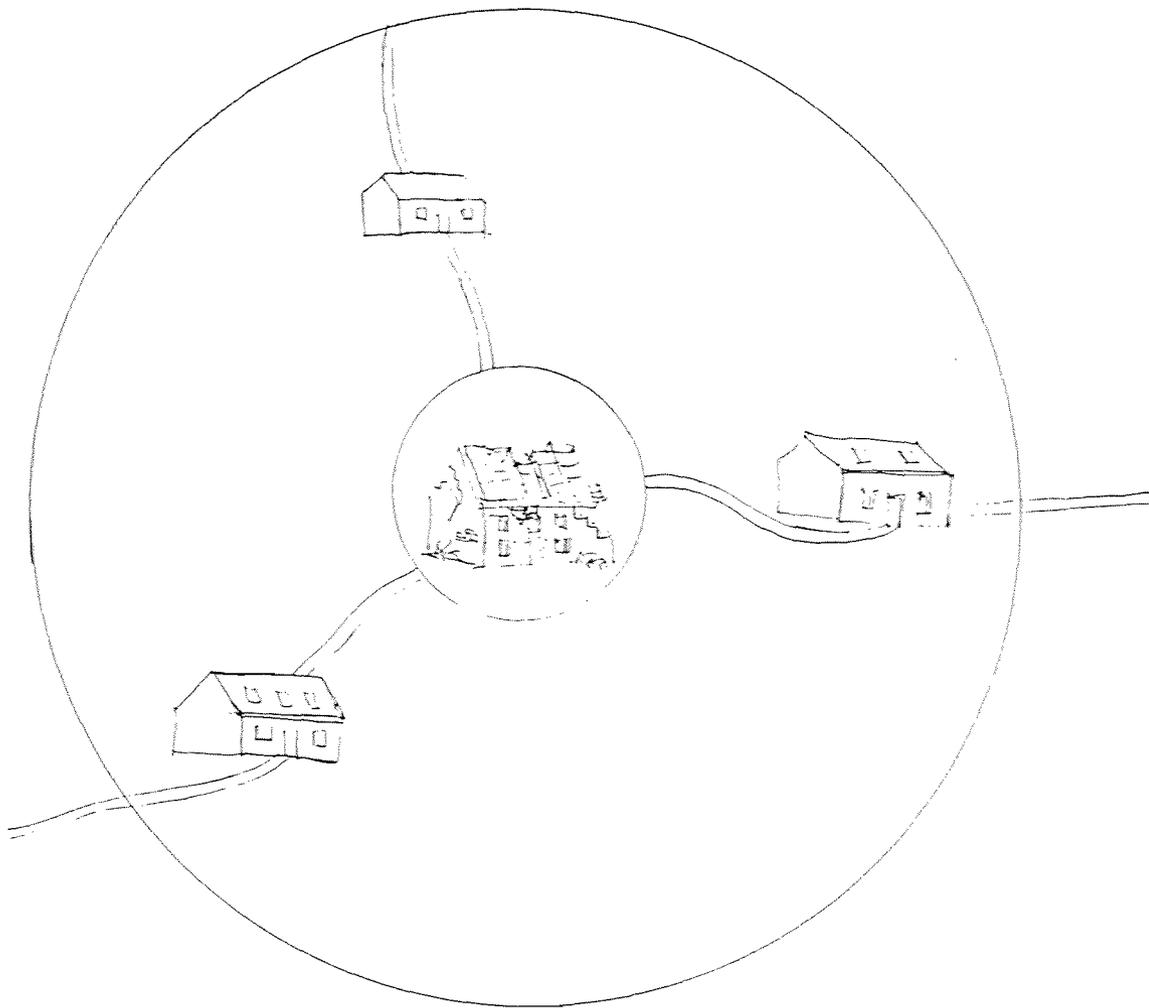
Aussi, il est souhaitable que la Commune engage un processus de rénovation et parfois même de sauvegarde des bâtiments historiques qui représentent un patrimoine de qualité, même s'ils sont aussi une charge importante sur le budget communal (Brasserie, Presbytère, Église, ancienne école des filles...)

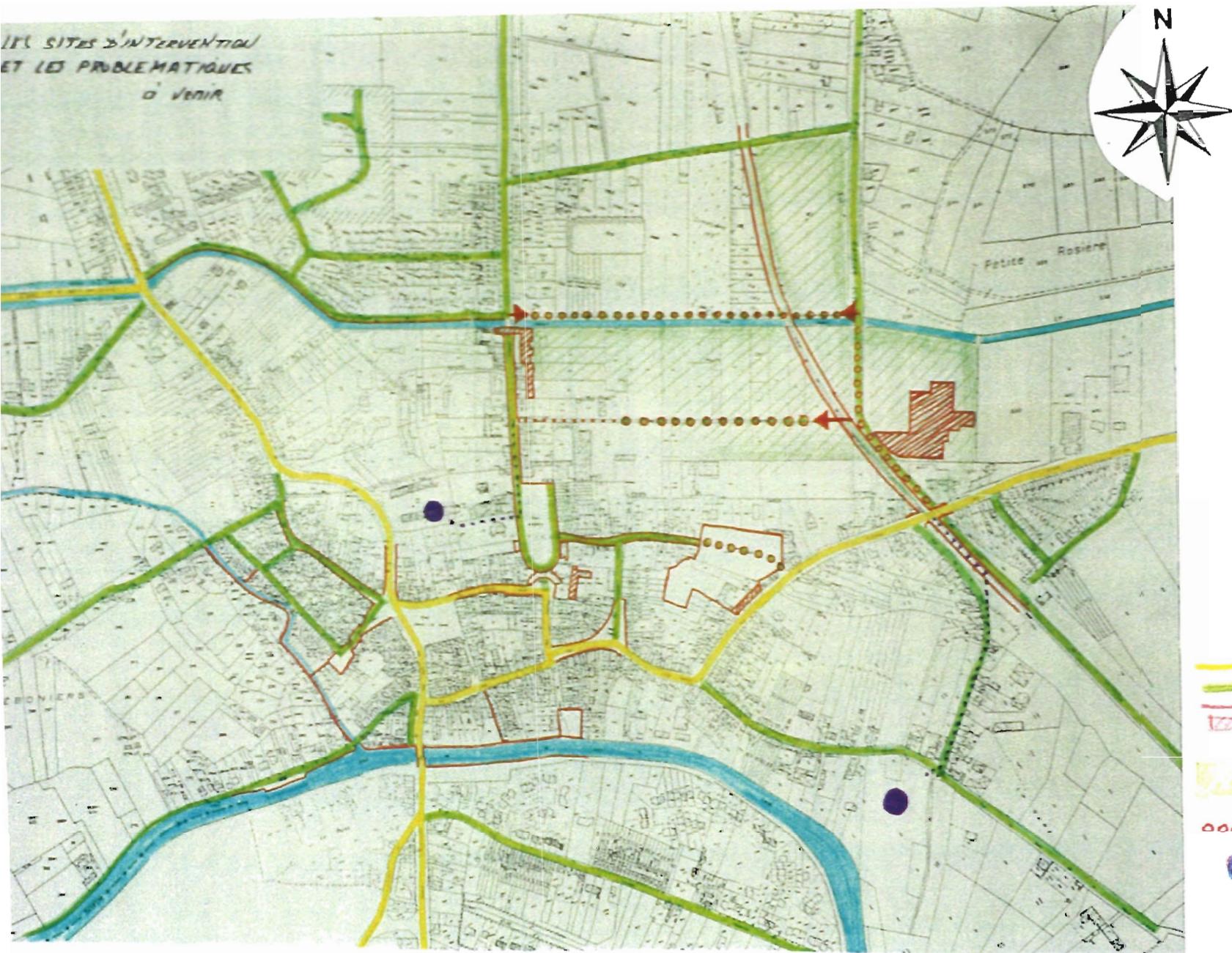
Ces opérations sont à mener en toute urgence, avant que le bâti soit réduit à l'état de ruine non récupérable (ancienne brasserie).

• D'autre part, il se pose le devenir des anciens bâtiments industriels, notamment l'ensemble du périmètre de la tréfilerie qui représente un impact fort sur le territoire de la Commune; son avenir peut conditionner l'image de l'Est de Marchiennes.

• L'enclos de l'Abbaye: Cet ensemble foncier et bâti doit se valoriser dans l'aménagement de la Place Gambetta, la rue de l'Abbaye et dans une sensibilisation à l'amélioration de l'aspect architectural des bâtiments existants tant privés que publics.

Les parties agricoles de l'ancien enclos sont situés au centre de la ville. Elles risquent d'être convoitées. La commune devra avoir une maîtrise de l'affectation future de ces terres non constructibles, compatible avec le site historique : haras, culture maraichère ou fruitière...





- LEGENDE**
-  Voies intercommunales
 -  Voies en impasse
 -  Lieux d'intervention souhaitable
 -  Bâti en attente d'affectation
 -  Terrains non bâtis nécessitant une maîtrise de leur affectation future
 -  Liaisons à créer
 -  Ecoles

SITES D'INTERVENTIONS ET PROBLÉMATIQUES À VENIR

* Les circulations :

Améliorer le réseau de circulation des voitures c'est :

- relier les voiries qui se terminent en cul de sac (ex : rue Loseleur)
- améliorer l'état des chaussées tout en conservant les pavés dans les petites rues du centre.
- favoriser le ralentissement des voitures en centre ville.
- éviter le passage de véhicules sous la mairie et le pigeonnier vers la place Gambetta.

L'amélioration de la circulation pour les voitures ne doit pas être faite au dépend de celle des piétons. La commune doit aussi affirmer le confort de ceux ci, et favoriser le cadre de vie de la ville.

Les chemins piétons existants, quelque fois situés au bord des réseaux d'eau, d'autre fois "voyettes" sont à mettre en valeur.

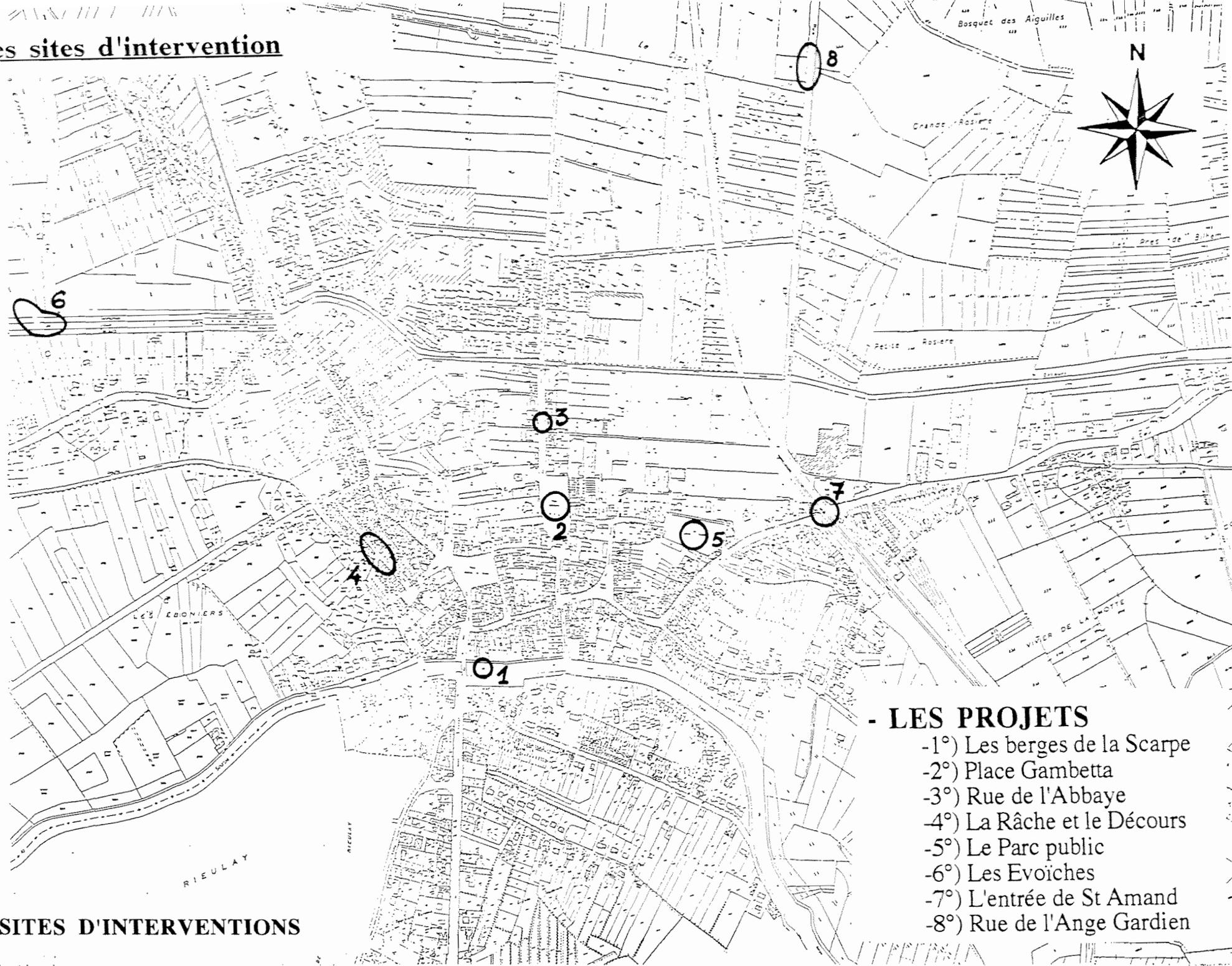
Un accès pour les promeneurs depuis le centre vers la forêt de Marchiennes doit être mis en place.

* Les cours d'eau :

Les aménagements des berges et le nettoyage du réseau des cours d'eau faisant le charme de la commune reste une priorité.

Plusieurs projets vont dans ce sens.

2) Les sites d'intervention



- LES PROJETS

- 1°) Les berges de la Scarpe
- 2°) Place Gambetta
- 3°) Rue de l'Abbaye
- 4°) La Râche et le Décours
- 5°) Le Parc public
- 6°) Les Evoiches
- 7°) L'entrée de St Amand
- 8°) Rue de l'Ange Gardien

1) Schéma d'organisation de la structure urbaine, ses extensions:

* l'urbanisation :

Pour se rendre compte de l'évolution en matière d'urbanisme et d'architecture à Marchiennes, nous proposons l'image d'une ville, haut lieu d'histoire dont les maisons s'écroulent petit à petit au centre, avec un bâti récent périphérique florissant constitué de maisons individuelles banales et "rurbaines".

• Il apparaît utile de définir une politique urbaine franche tout autant sur l'extension de la ville que sur les problématiques futures en termes d'affectation des terrains agricoles de l'Abbaye.

Avant d'étendre encore la ville, il nous semble important de finir les opérations déjà entamées :

- au Nord du Décours, zone d'habitat individuel à relier avec la rue du Clos.
- L'arrière de la Dordonne.

Le processus de mitage le long des voies fait par de l'habitat pavillonnaire doit être maîtrisé avec plus de vigilance, voir stoppé.

Les hameaux qui ont tendance à s'étaler le long des voiries devront rester séparés de Marchiennes par des espaces agricoles de manière à garder leur identité de hameau.

• Il semble aussi très important de revaloriser le centre ville par une politique d'incitation à la rénovation du bâti privé, une maîtrise des réseaux aériens de distribution (EDF, PTT), la poursuite de l'assainissement, et la réfection des trottoirs et chaussées : la place Gambetta, lieu central doit être amélioré tout d'abord.

La reprise en pavé de la rue de Lille et de la rue Basse est prioritaire. L'état de nombreux trottoirs est à réviser pour permettre le confort des piétons.

La revalorisation du bâti doit passer par l'exemple opéré sur des bâtiments communaux.

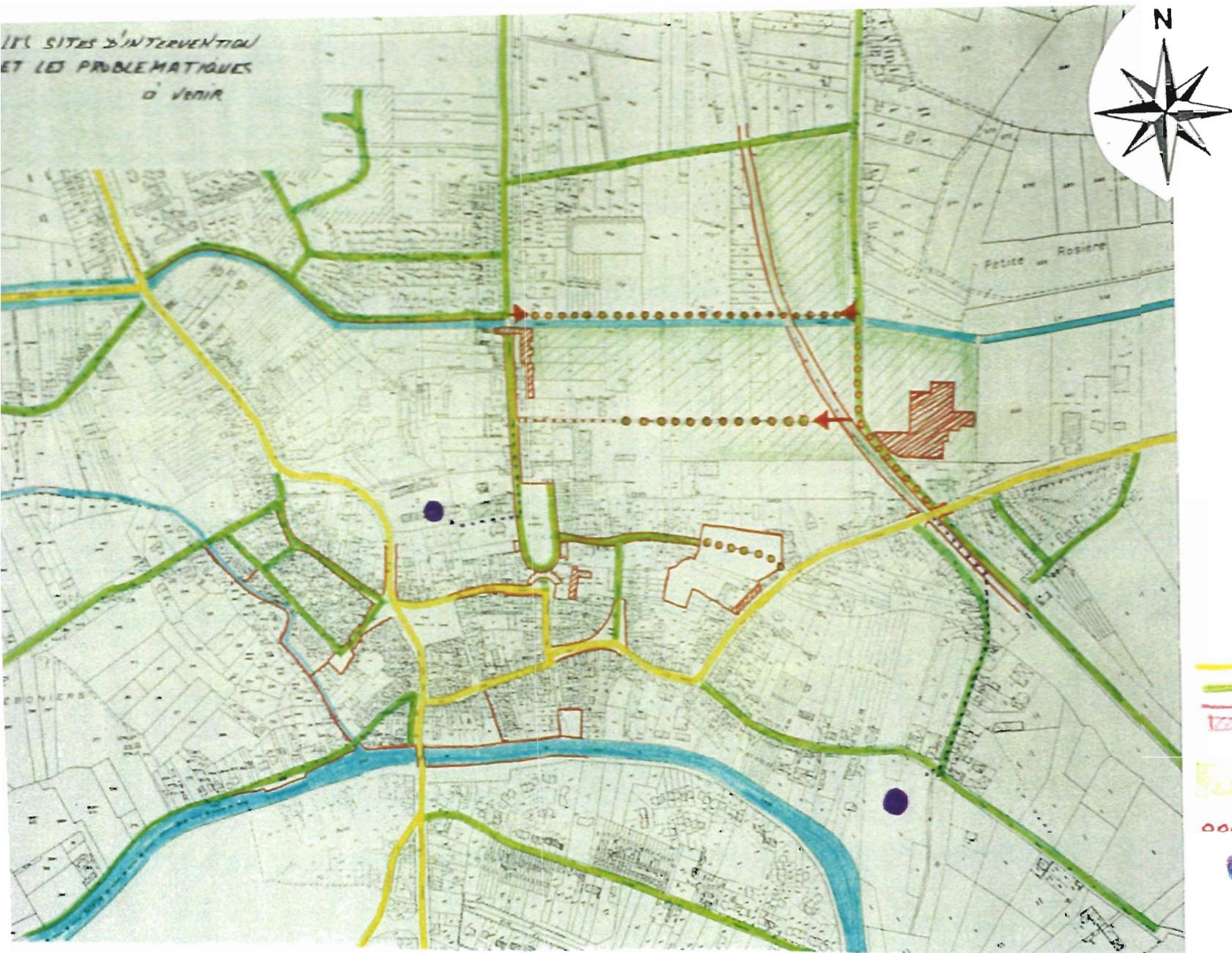
Aussi, il est souhaitable que la Commune engage un processus de rénovation et parfois même de sauvegarde des bâtiments historiques qui représentent un patrimoine de qualité, même s'ils sont aussi une charge importante sur le budget communal (Brasserie, Presbytère, Église, ancienne école des filles...)

Ces opérations sont à mener en toute urgence, avant que le bâti soit réduit à l'état de ruine non récupérable (ancienne brasserie).

• D'autre part, il se pose le devenir des anciens bâtiments industriels, notamment l'ensemble du périmètre de la tréfilerie qui représente un impact fort sur le territoire de la Commune; son avenir peut conditionner l'image de l'Est de Marchiennes.

• L'enclos de l'Abbaye: Cet ensemble foncier et bâti doit se valoriser dans l'aménagement de la Place Gambetta, la rue de l'Abbaye et dans une sensibilisation à l'amélioration de l'aspect architectural des bâtiments existants tant privés que publics.

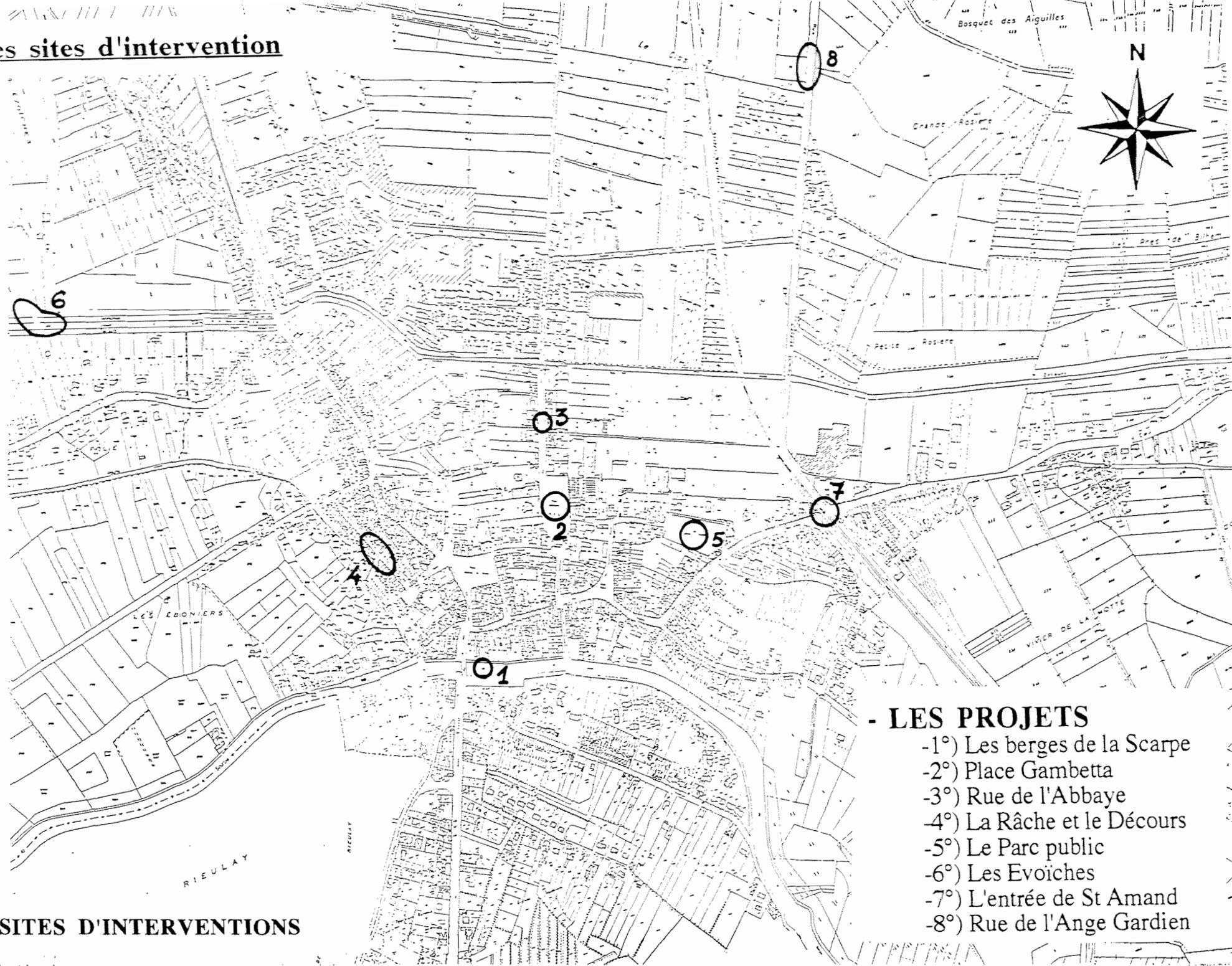
Les parties agricoles de l'ancien enclos sont situés au centre de la ville. Elles risquent d'être convoitées. La commune devra avoir une maîtrise de l'affectation future de ces terres non constructibles, compatible avec le site historique : haras, culture maraichère ou fruitière...



- LEGENDE**
-  Voies intercommunales
 -  Voies en impasse
 -  Lieux d'intervention souhaitable
 -  Bâti en attente d'affectation
 -  Terrains non bâtis nécessitant une maîtrise de leur affectation future
 -  Liaisons à créer
 -  Ecoles

SITES D'INTERVENTIONS ET PROBLÉMATIQUES À VENIR

2) Les sites d'intervention



- LES PROJETS

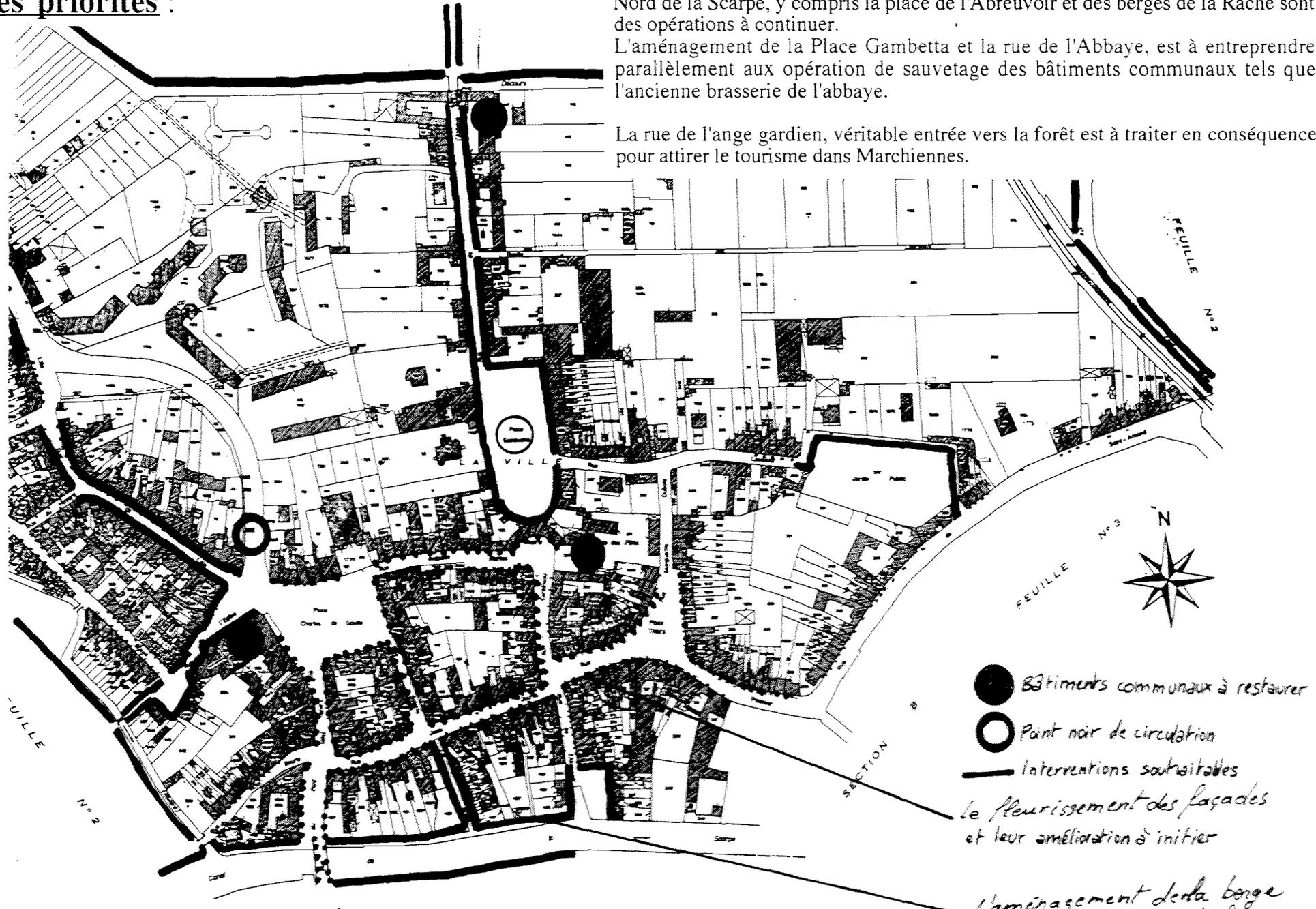
- 1°) Les berges de la Scarpe
- 2°) Place Gambetta
- 3°) Rue de l'Abbaye
- 4°) La Râche et le Décours
- 5°) Le Parc public
- 6°) Les Evoiches
- 7°) L'entrée de St Amand
- 8°) Rue de l'Ange Gardien

3) Les priorités :

Dans les années à venir, il nous semble que la poursuite des travaux de la berge Nord de la Scarpe, y compris la place de l'Abreuvoir et des berges de la Râche sont des opérations à continuer.

L'aménagement de la Place Gambetta et la rue de l'Abbaye, est à entreprendre parallèlement aux opération de sauvetage des bâtiments communaux tels que l'ancienne brasserie de l'abbaye.

La rue de l'ange gardien, véritable entrée vers la forêt est à traiter en conséquence pour attirer le tourisme dans Marchiennes.



LES PRIORITÉS

- Bâtiments communaux à restaurer
- Point noir de circulation
- Interconnexions souhaitées
- Le fleurissement des façades et leur amélioration à initier

L'aménagement de la berge Nord de la Scarpe et de la place de l'Abreuvoir

1) Schéma d'organisation de la structure urbaine, ses extensions:

* l'urbanisation :

Pour se rendre compte de l'évolution en matière d'urbanisme et d'architecture à Marchiennes, nous proposons l'image d'une ville, haut lieu d'histoire dont les maisons s'écroulent petit à petit au centre, avec un bâti récent périphérique florissant constitué de maisons individuelles banales et "rurbaines".

- Il apparaît utile de définir une politique urbaine franche tout autant sur l'extension de la ville que sur les problématiques futures en termes d'affectation des terrains agricoles de l'Abbaye.

Avant d'étendre encore la ville, il nous semble important de finir les opérations déjà entamées :

- au Nord du Décours, zone d'habitat individuel à relier avec la rue du Clos.
- L'arrière de la Dordonne.

Le processus de mitage le long des voies fait par de l'habitat pavillonnaire doit être maîtrisé avec plus de vigilance, voir stoppé.

Les hameaux qui ont tendance à s'étaler le long des voiries devront rester séparés de Marchiennes par des espaces agricoles de manière à garder leur identité de hameau.

- Il semble aussi très important de revaloriser le centre ville par une politique d'incitation à la rénovation du bâti privé, une maîtrise des réseaux aériens de distribution (EDF, PTT), la poursuite de l'assainissement, et la réfection des trottoirs et chaussées : la place Gambetta, lieu central doit être amélioré tout d'abord.

La reprise en pavé de la rue de Lille et de la rue Basse est prioritaire. L'état de nombreux trottoirs est à réviser pour permettre le confort des piétons.

La revalorisation du bâti doit passer par l'exemple opéré sur des bâtiments communaux.

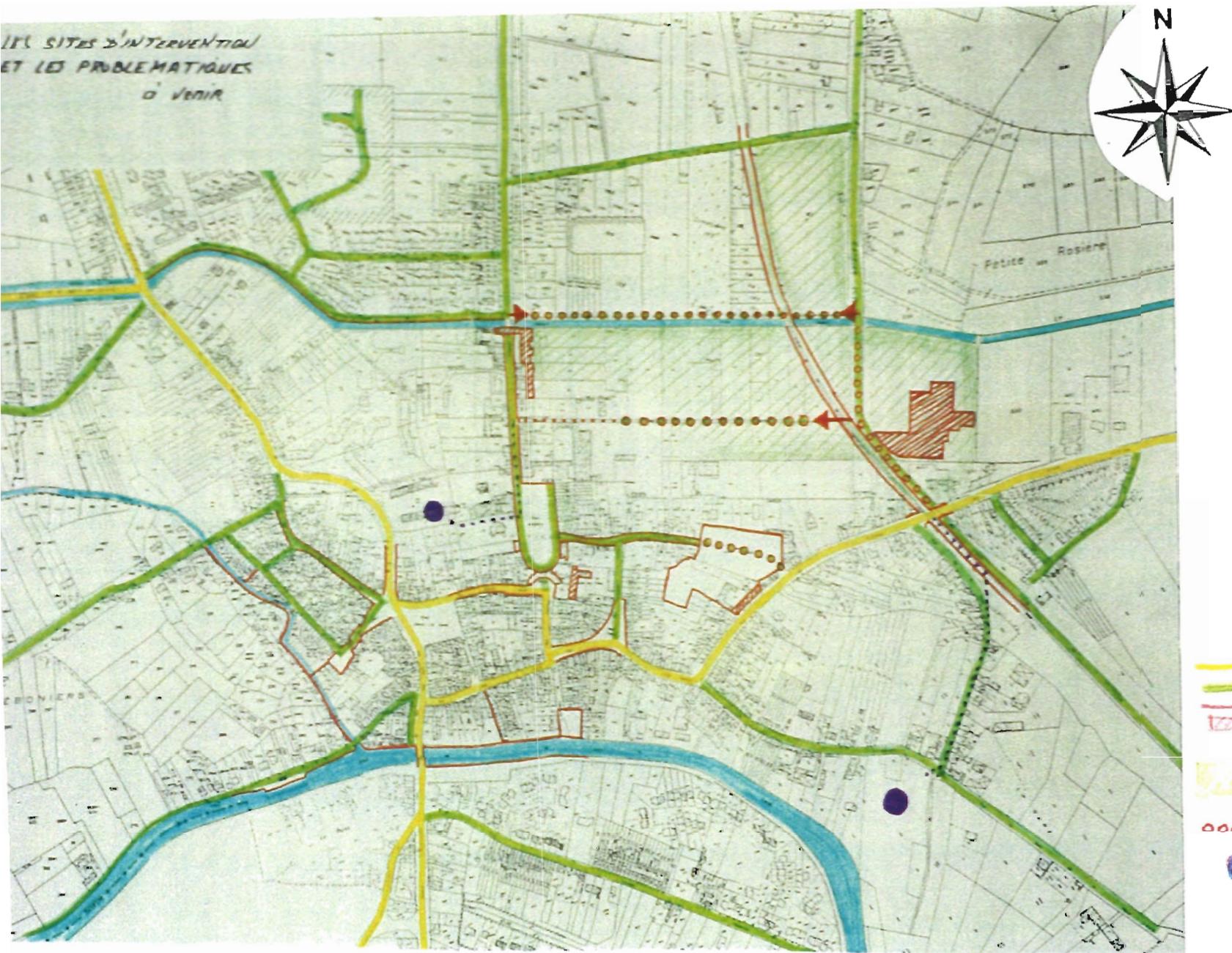
Aussi, il est souhaitable que la Commune engage un processus de rénovation et parfois même de sauvegarde des bâtiments historiques qui représentent un patrimoine de qualité, même s'ils sont aussi une charge importante sur le budget communal (Brasserie, Presbytère, Église, ancienne école des filles...)

Ces opérations sont à mener en toute urgence, avant que le bâti soit réduit à l'état de ruine non récupérable (ancienne brasserie).

- D'autre part, il se pose le devenir des anciens bâtiments industriels, notamment l'ensemble du périmètre de la tréfilerie qui représente un impact fort sur le territoire de la Commune; son avenir peut conditionner l'image de l'Est de Marchiennes.

- L'enclos de l'Abbaye: Cet ensemble foncier et bâti doit se valoriser dans l'aménagement de la Place Gambetta, la rue de l'Abbaye et dans une sensibilisation à l'amélioration de l'aspect architectural des bâtiments existants tant privés que publics.

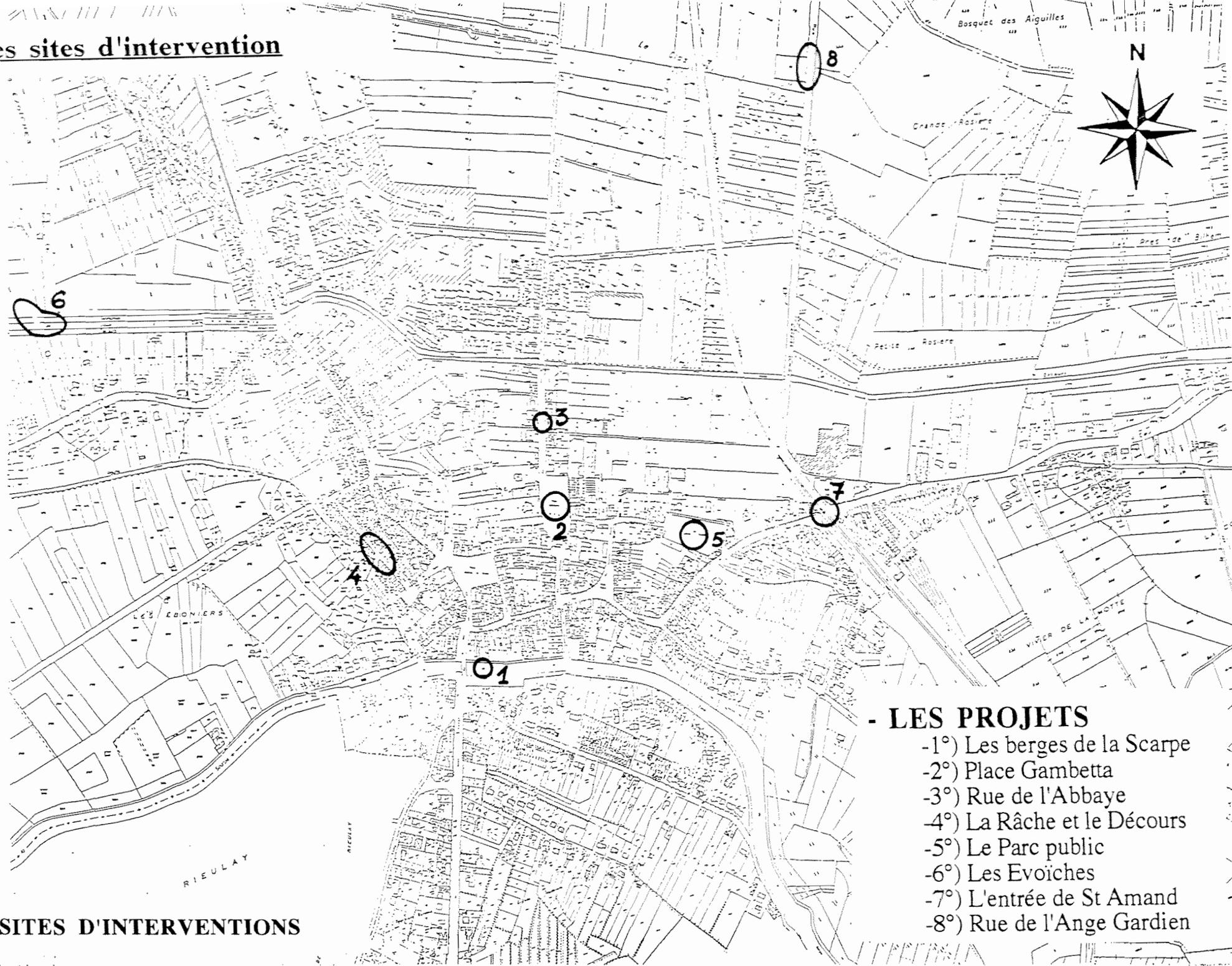
Les parties agricoles de l'ancien enclos sont situés au centre de la ville. Elles risquent d'être convoitées. La commune devra avoir une maîtrise de l'affectation future de ces terres non constructibles, compatible avec le site historique : haras, culture maraîchère ou fruitière...



- LEGENDE**
-  Voies intercommunales
 -  Voies en impasse
 -  Lieux d'intervention souhaitable
 -  Bâti en attente d'affectation
 -  Terrains non bâtis nécessitant une maîtrise de leur affectation future
 -  Liaisons à créer
 -  Ecoles

SITES D'INTERVENTIONS ET PROBLÉMATIQUES À VENIR

2) Les sites d'intervention

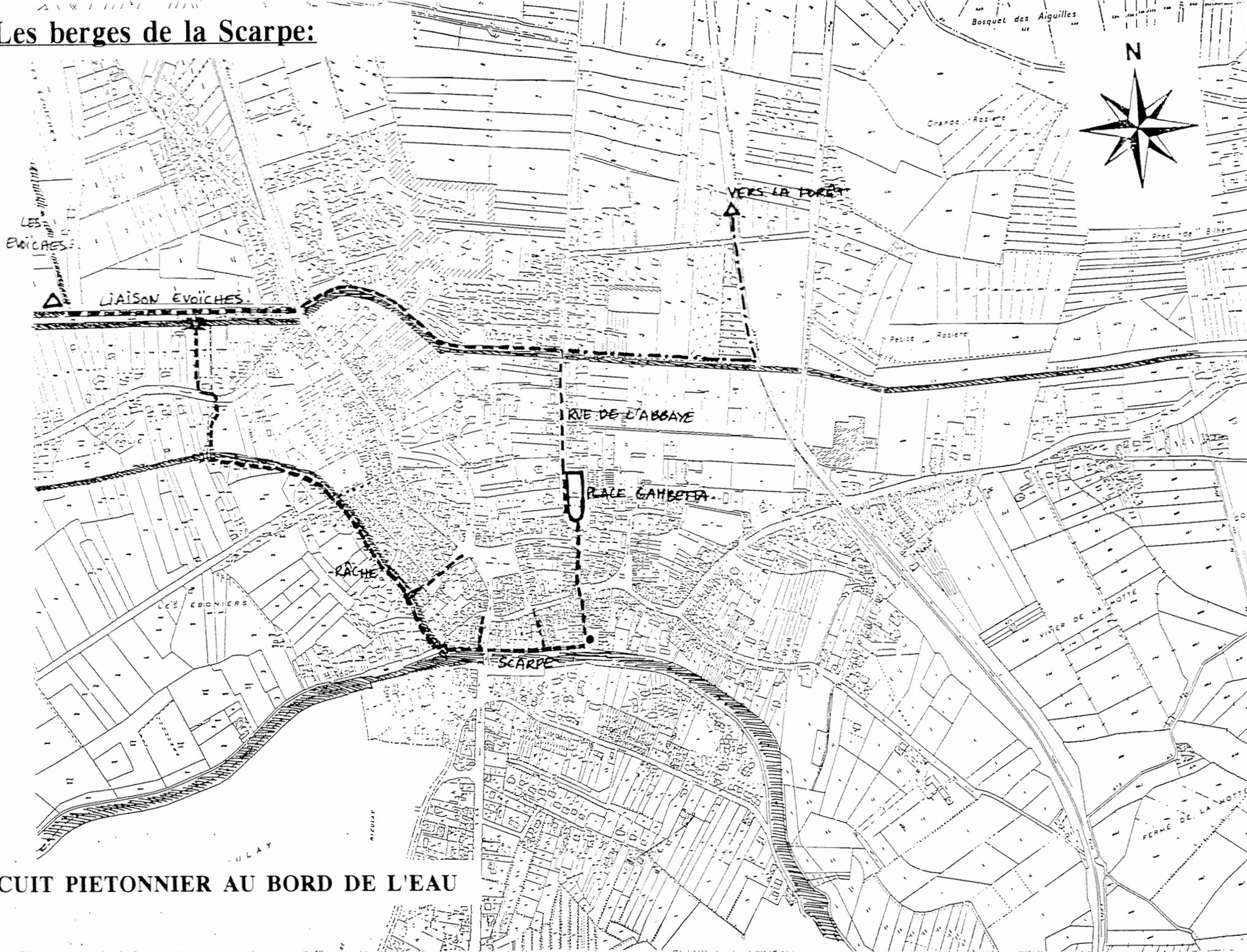


- LES PROJETS

- 1°) Les berges de la Scarpe
- 2°) Place Gambetta
- 3°) Rue de l'Abbaye
- 4°) La Râche et le Décours
- 5°) Le Parc public
- 6°) Les Evoiches
- 7°) L'entrée de St Amand
- 8°) Rue de l'Ange Gardien

V - LES PROJETS

1) Les berges de la Scarpe:



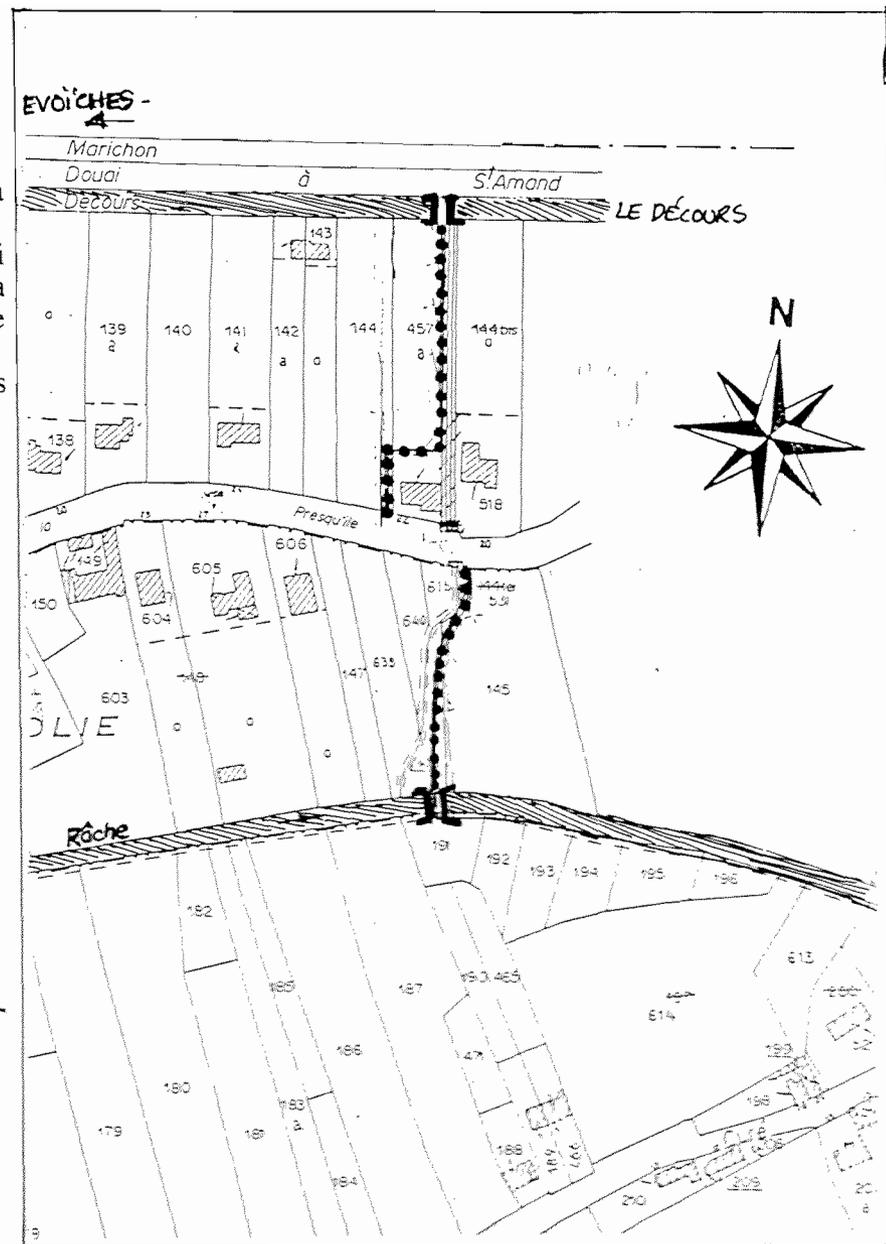
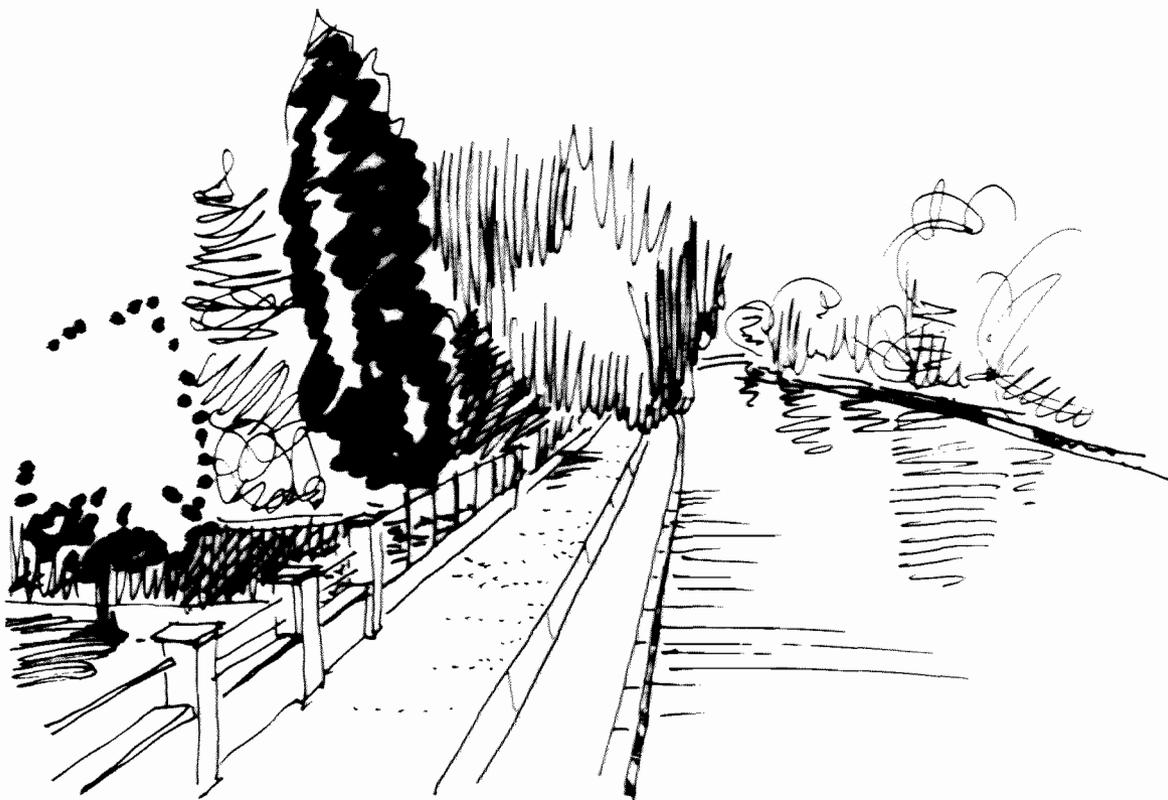
CIRCUIT PIETONNIER AU BORD DE L'EAU

Les berges de la Scarpe :

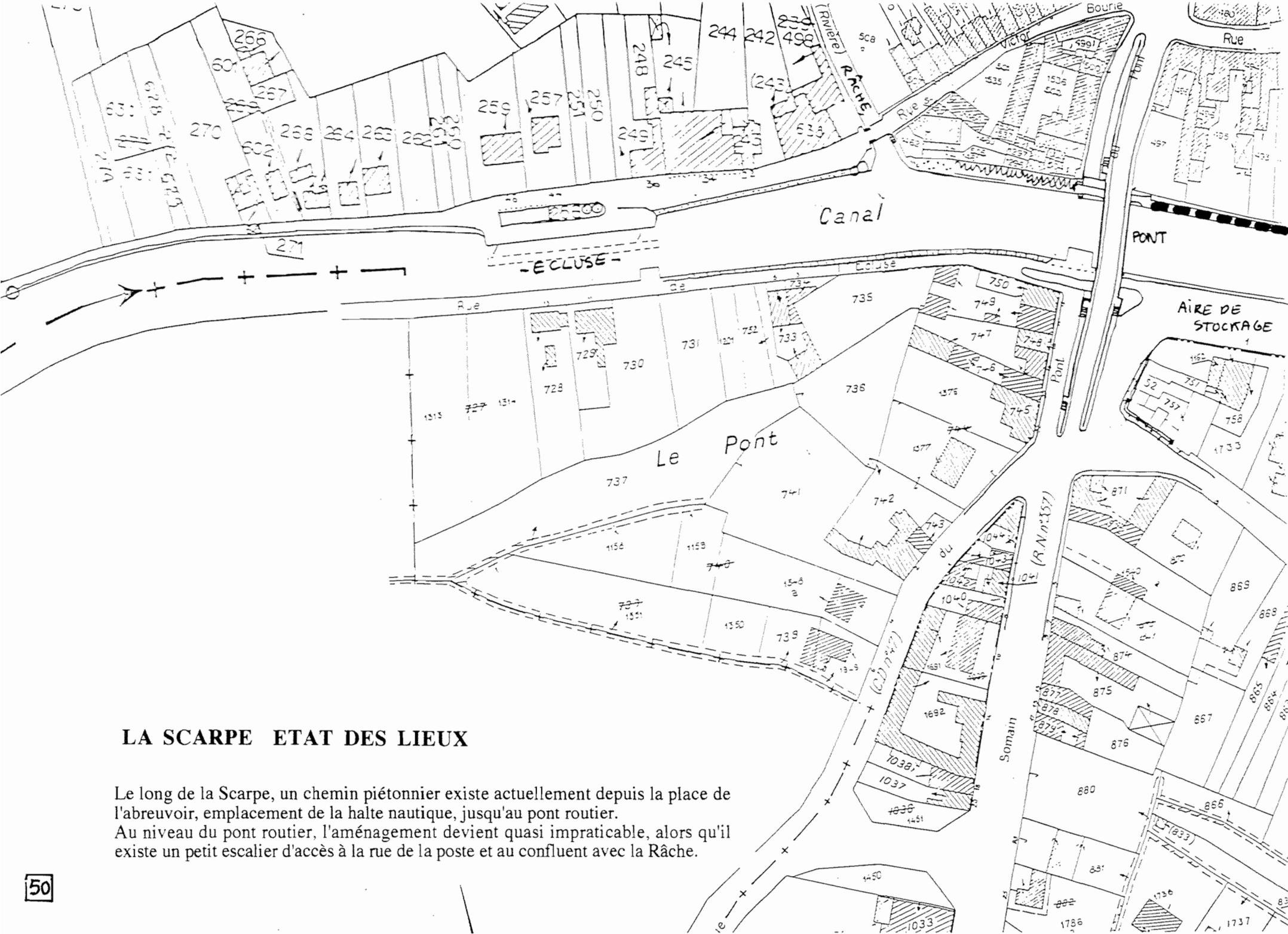
La présence de l'eau à Marchiennes est un élément majeur qui peut structurer la ville, devenant un pôle important d'amélioration de son cadre de vie.

Aussi, il serait judicieux d'aménager à long terme un véritable circuit piétonnier qui pourrait aller depuis la place de l'abreuvoir à l'écluse de la Scarpe, puis le long de la Râche en direction des Evoïches, puis le long du Décours jusqu'à la Place Gambetta.

Il serait donc utile à cette fin d'établir au POS des réserves de terrain le long des fossés situés entre la Râche et le Décours.



RESERVES DE TERRAIN A ETABLIR AU P.O.S.



LA SCARPE ETAT DES LIEUX

Le long de la Scarpe, un chemin piétonnier existe actuellement depuis la place de l'abreuvoir, emplacement de la halte nautique, jusqu'au pont routier.

Au niveau du pont routier, l'aménagement devient quasi impraticable, alors qu'il existe un petit escalier d'accès à la rue de la poste et au confluent avec la Râche.



LA SCARPE PROJET

Dans la partie déjà aménagée sommairement, entre la Place de l'Abreuvoir et le Pont, nous proposons des plantations d'arbres d'alignement tels que des saules pleureurs sur la banquette engazonnée, l'installation de quelques bancs et d'un éclairage.

Au niveau du pont et jusqu'à la confluence de la Râche, un traitement paysager est à reprendre.

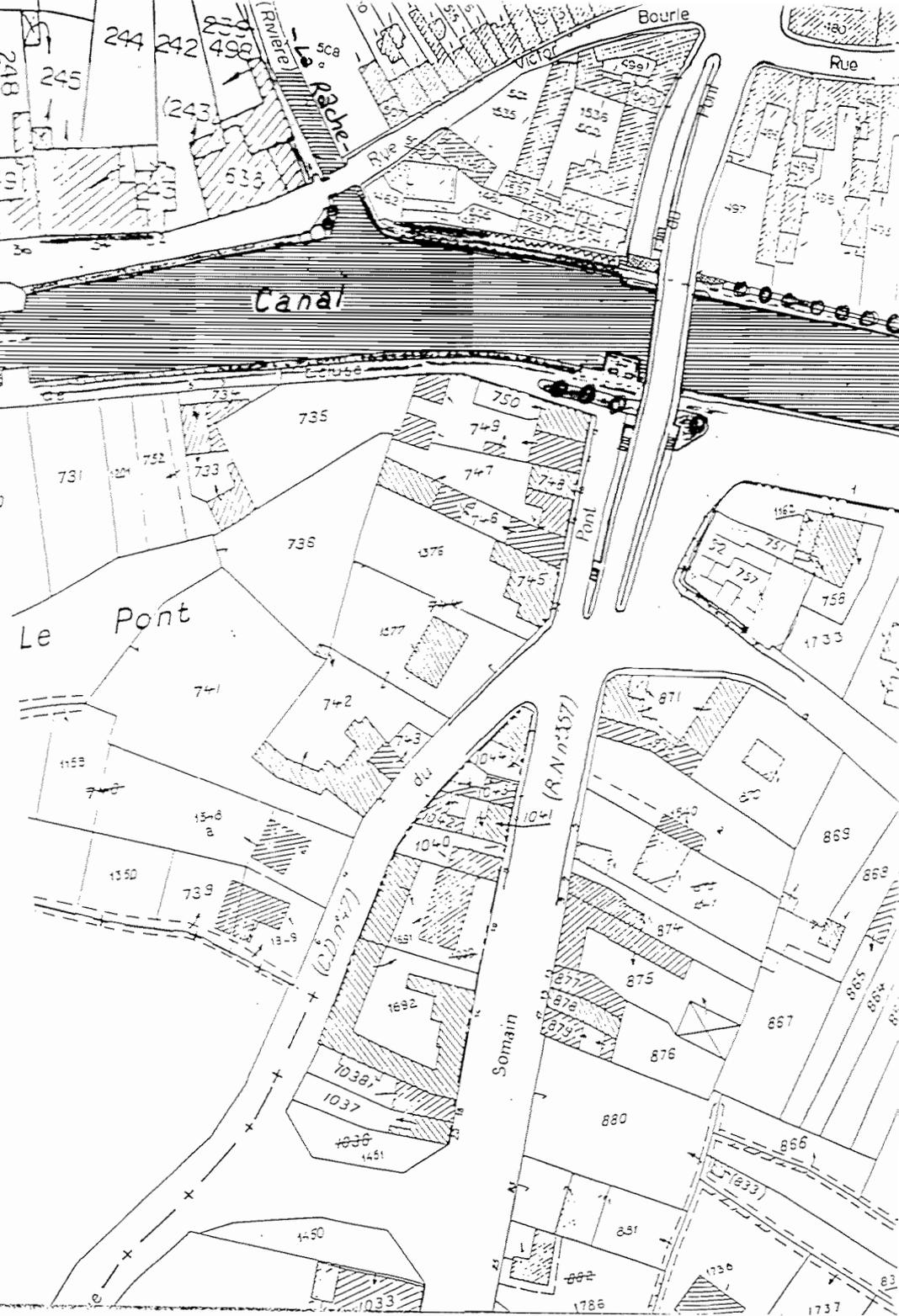
De part et d'autre du pont, un talus minéral composé de briques de terre cuite posées à champ suivrait la pente de l'escalier. Les berges elles-mêmes ont besoin d'être rejointoyées et réparées par les voies navigables, à ce niveau.

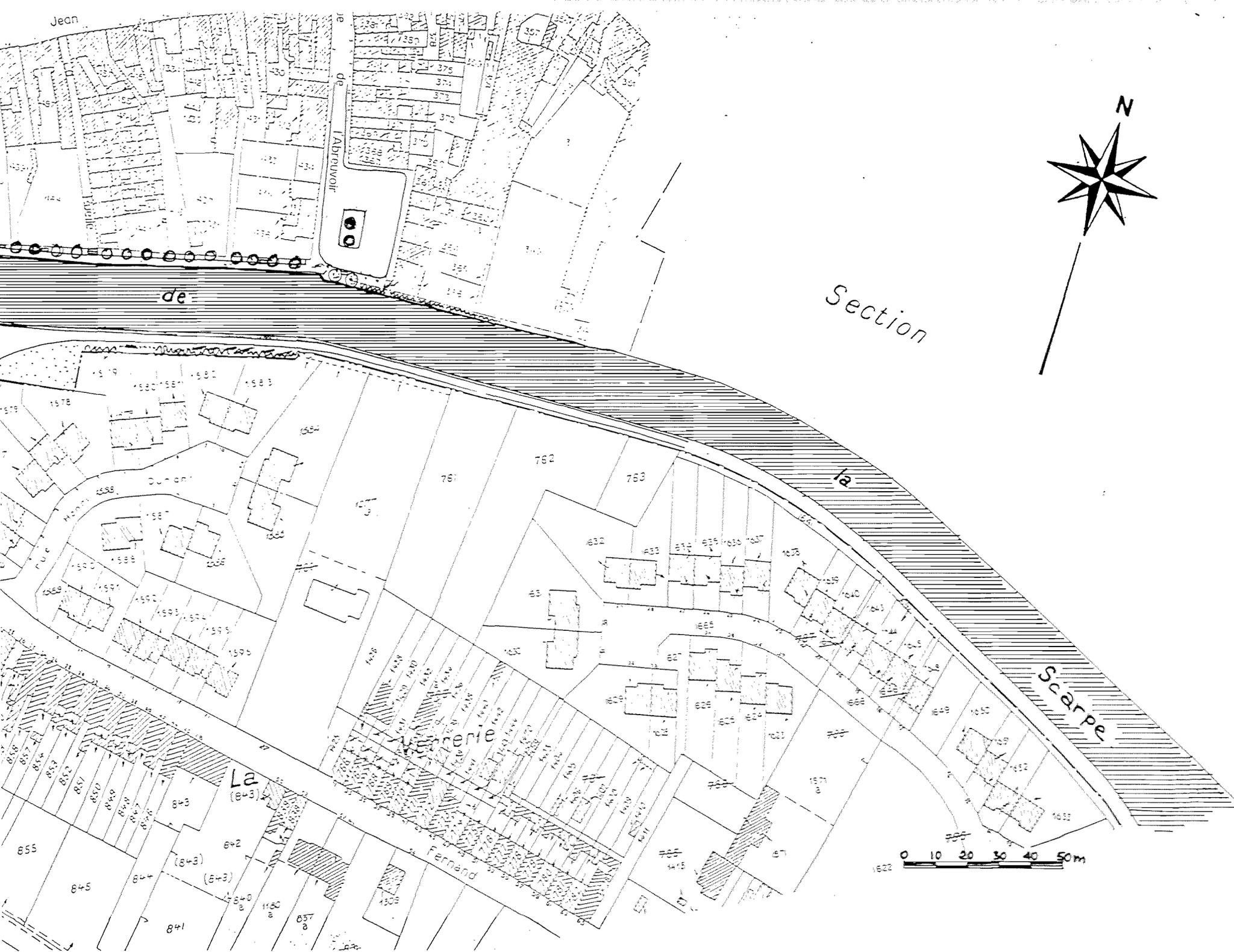
Entre le pont et la Râche des travaux de terrassements permettraient de recréer un cheminement en schiste. Les talus de chaque côté pourraient être plantés de plantes tapissantes.

Les berges de l'écluse présentent un aspect accueillant et fleuri qu'il ne convient pas de modifier.

- Le pont au-dessus de la Scarpe mériterait lui-même d'être soigné par :
- la réfection des trottoirs et de leur bordure en harmonie avec la DDE.
 - la peinture des balustrades par la DDE
 - Alors, la ville pourrait installer sur le côté externe des balustrade, des balconnières à fleurs, en été, ainsi qu'un éclairage linéaire au moyen de fibre optique.

- La berge Sud pourrait être aussi aménagée à long terme :
- plantation d'un alignement d'arbres au fond de la plateforme portuaire.
 - aménagement de la tête du pont d'avant guerre, en petite placette s'avançant sur la Scarpe.
 - plantations tapissantes entre le chemin et le canal au Sud Ouest.



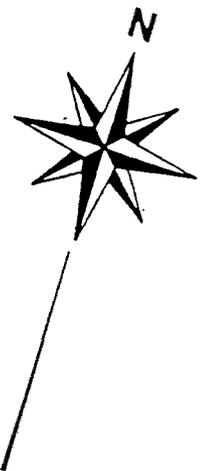


Jean

de
Abreuvoir

de

Section



la

Scarpe

La
(843)

Fernand



B

LA SCARPE

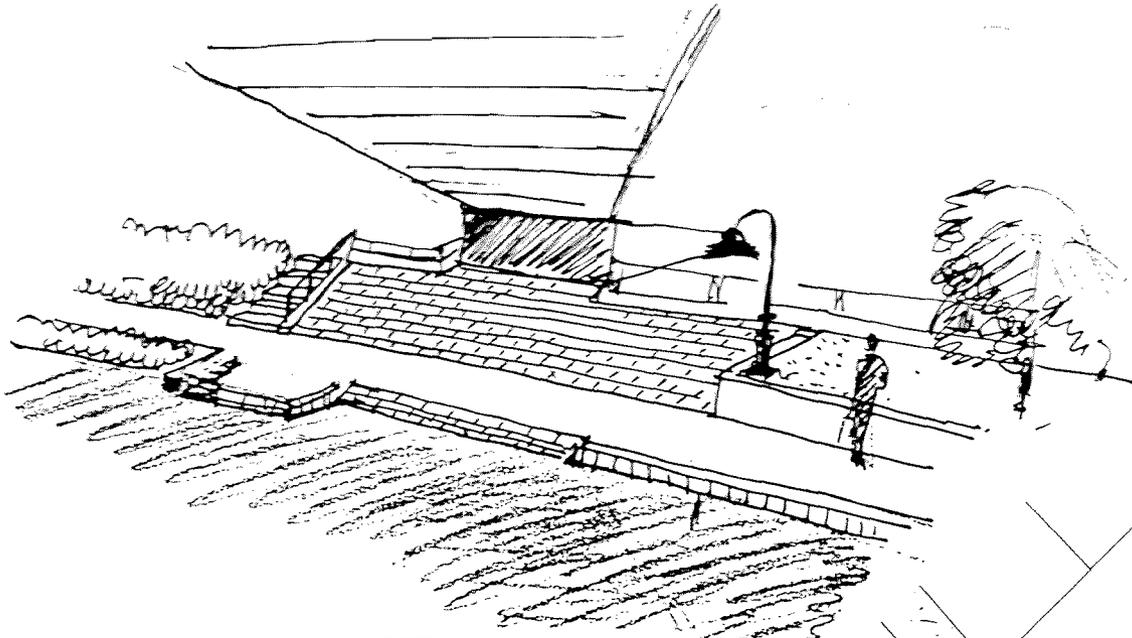
DESIGNATION	PRODUIT H.T.
-------------	--------------

Place de l'abreuvoir

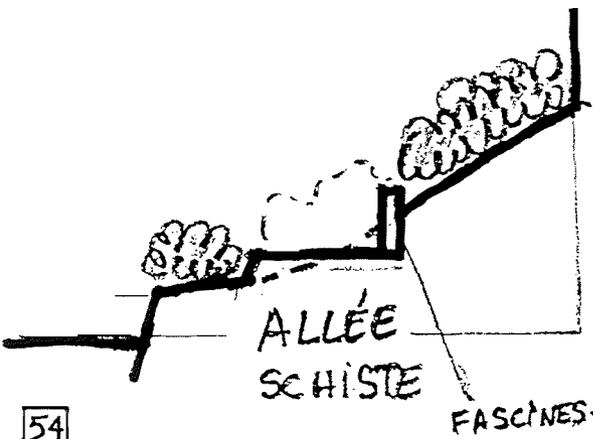
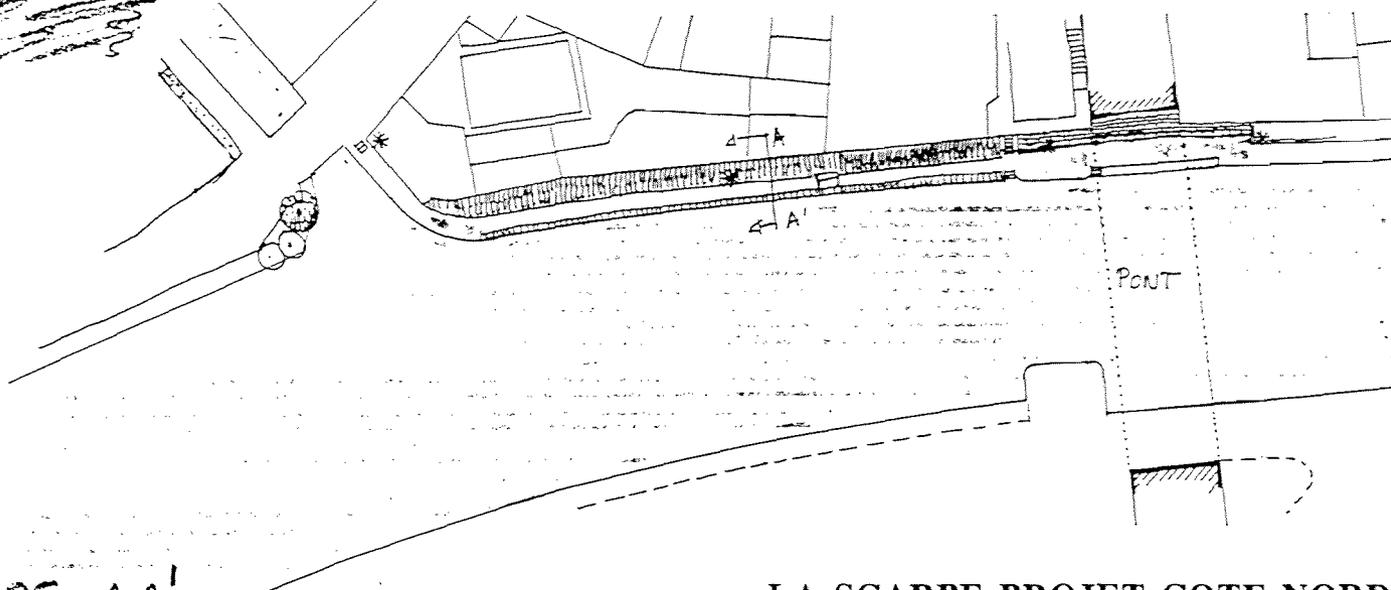
Décaissement des surfaces minérales	3 000,00
Mise en place de terre végétale	2 200,00
Bordure et caniveau	14 000,00
Plantation d'arbre	1 200,00
Banc	3 500,00
Corbeille	4 000,00
Eclairage en applique sur facades	18 000,00
Aléas et imprévus 10%	4 300,00
SOUS TOTAL	47 200,00

De la place de l'abreuvoir au pont

Escalier au bout de la ruelle	20 000,00
Eclairage de la promenade	54 000,00
Eclairage de la ruelle en applique	21 000,00
Plantation de saules pleureurs	12 600,00
Bancs	14 000,00
Aléas et imprévus 10%	12 000,00
SOUS TOTAL	133 600,00



SOUS LE PONT



COUPE AA'

FASCINES ACACIA

LA SCARPE PROJET COTE NORD
ENTRE LA RACHE ET LE PONT

Sous le pont

Reprise de la berge par les voies navigables	30 000.00
Terrassements	10 000.00
Maçonnerie en brique de champ sur talus	39 000.00
Eclairage	9 000.00
Rampe d'escalier	5 000.00
Alés et imprévus 10%	16 000.00
SOUS TOTAL	79 000.00

Entre le pont et la Râche

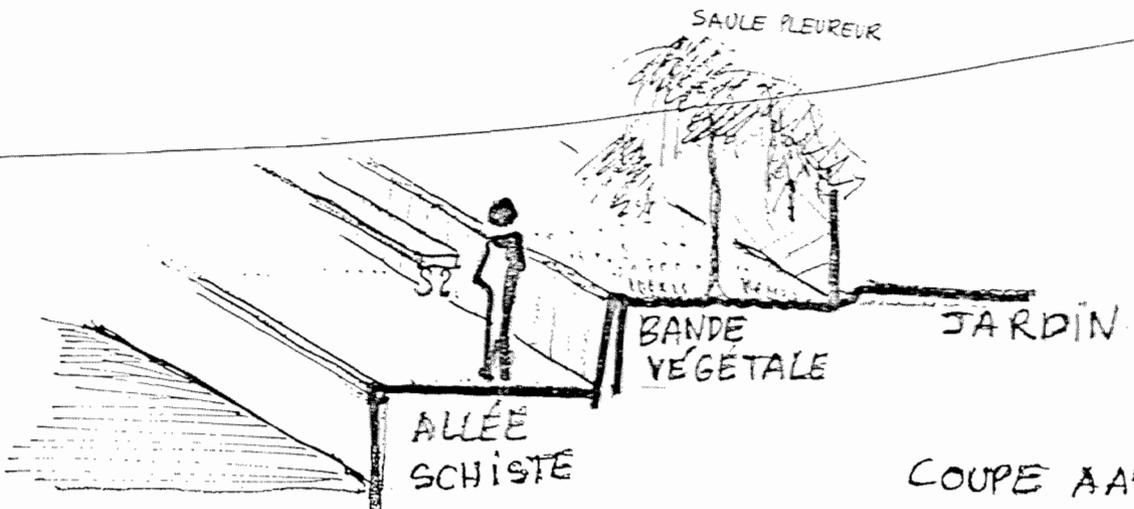
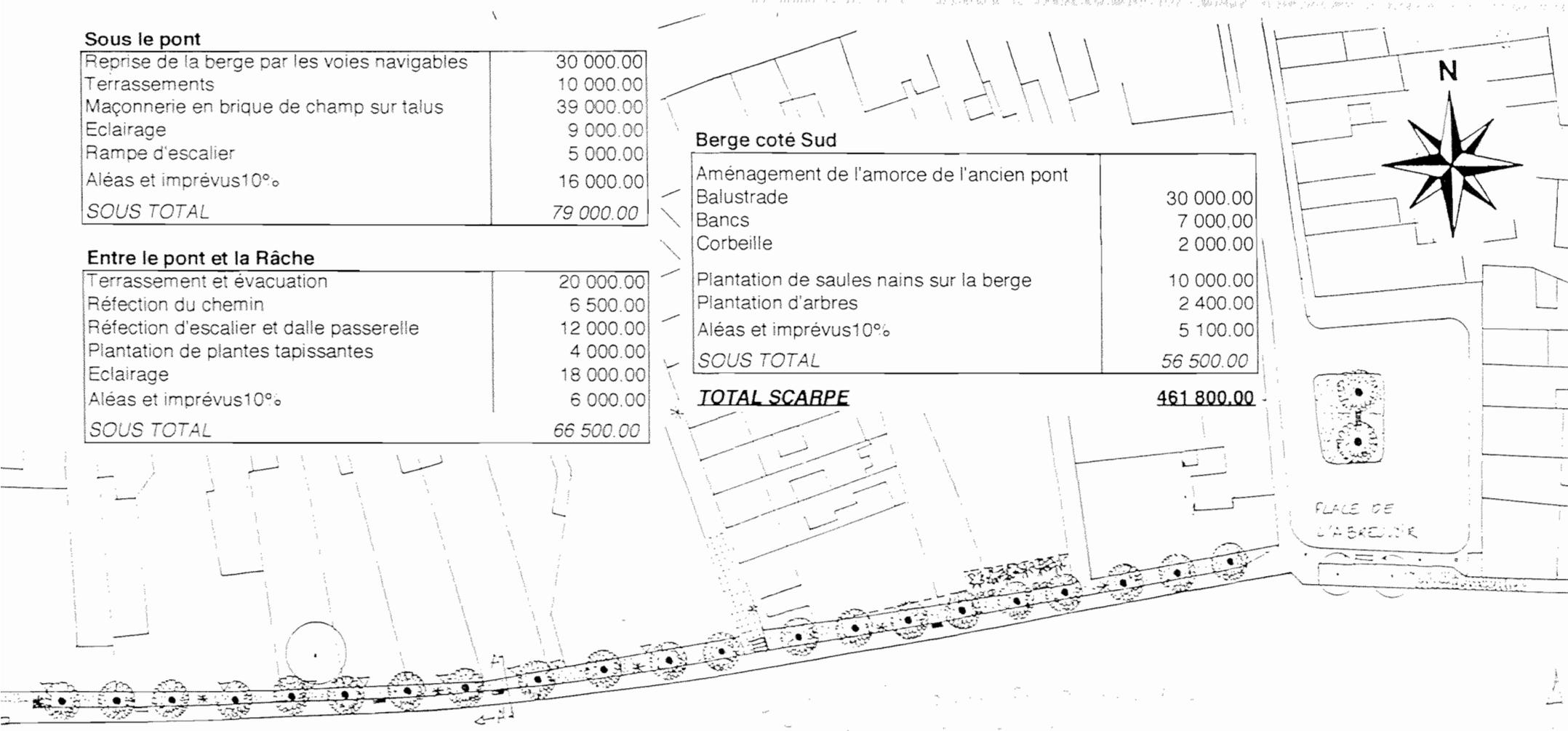
Terrassement et évacuation	20 000.00
Réfection du chemin	6 500.00
Réfection d'escalier et dalle passerelle	12 000.00
Plantation de plantes tapissantes	4 000.00
Eclairage	18 000.00
Alés et imprévus 10%	6 000.00
SOUS TOTAL	66 500.00

Berge coté Sud

Aménagement de l'amorce de l'ancien pont	
Balustrade	30 000.00
Bancs	7 000.00
Corbeille	2 000.00
Plantation de saules nains sur la berge	10 000.00
Plantation d'arbres	2 400.00
Alés et imprévus 10%	5 100.00
SOUS TOTAL	56 500.00

TOTAL SCARPE

461 800.00

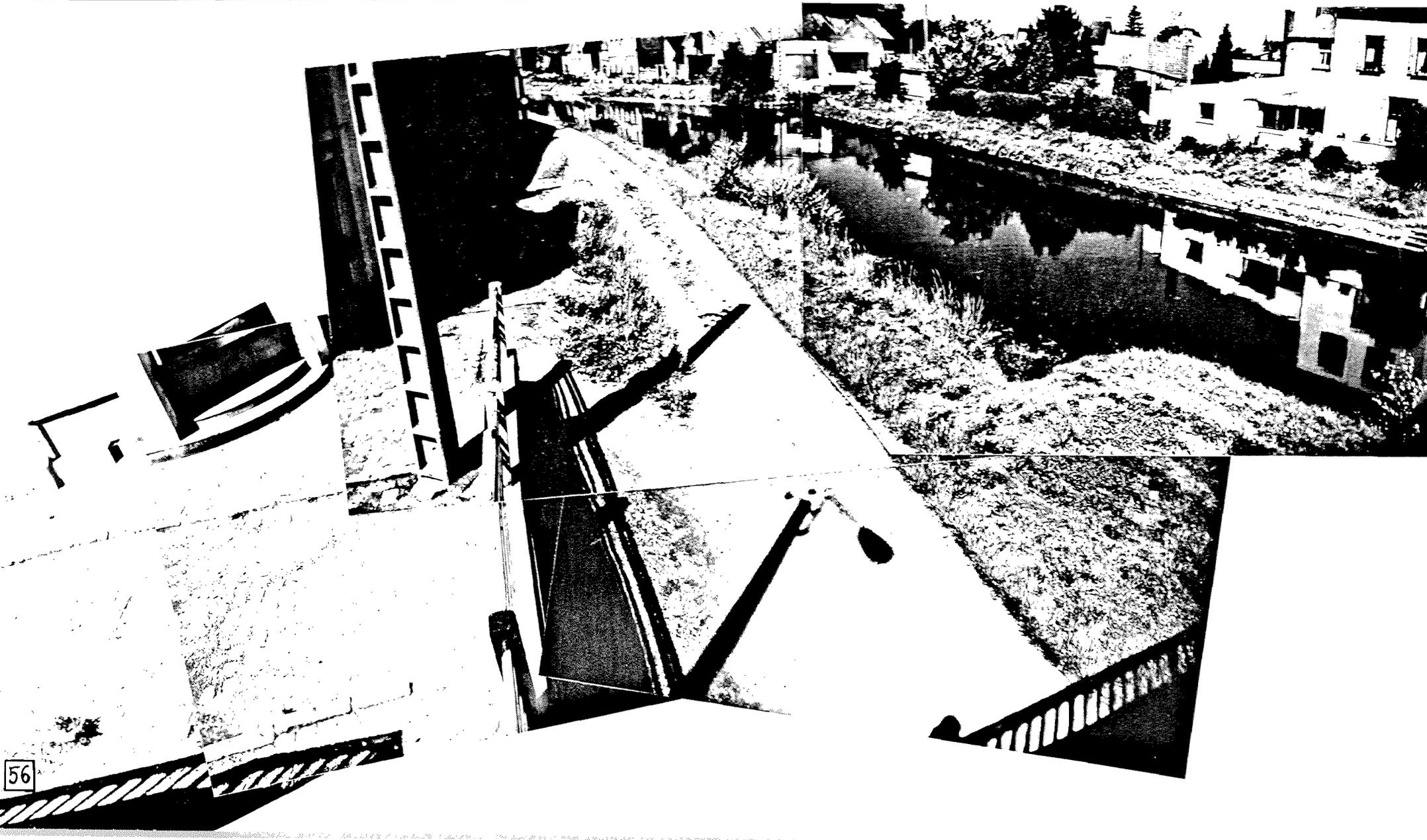


LA SCARPE PROJET COTE NORD
ENTRE LE PONT ET LA PLACE DE
L'ABREUVOIR

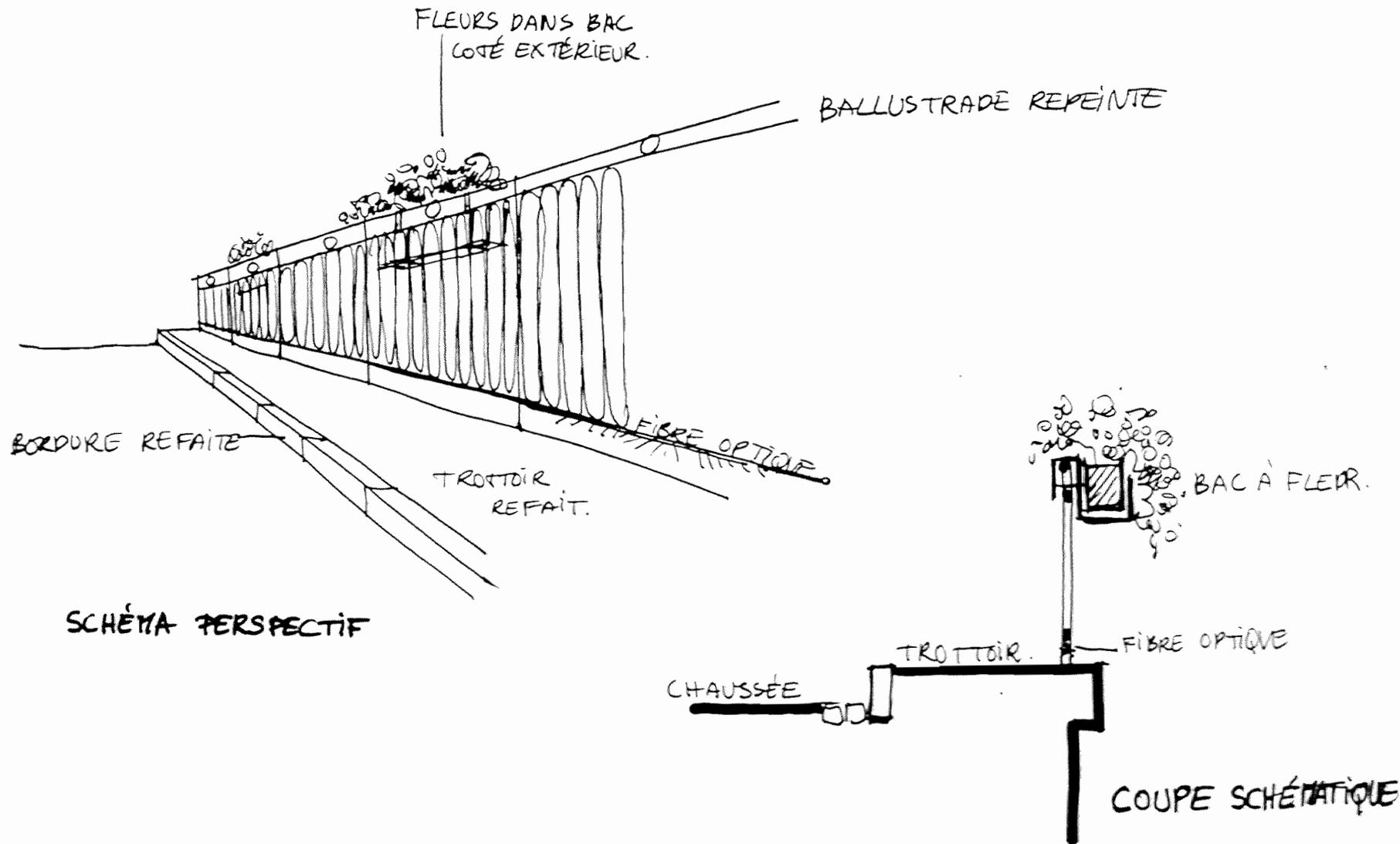
Le Pont de la Scarpe

(non compris les bordures de trottoir et la peinture des balustrades refaites par la DDE)

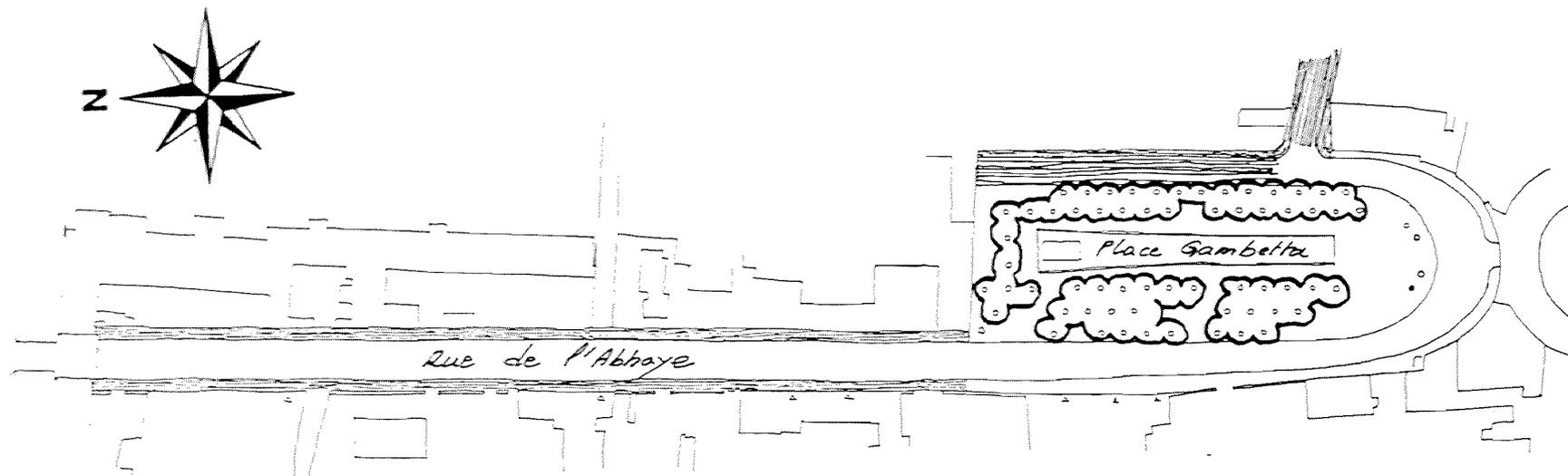
Refection enrobé trottoir	10 000,00
Fibres optiques longeant la balustrade et bortiers	28 000,00
Balconnière fleurie	12 000,00
Aléas et imprévus 10%	7 000,00
SOUS TOTAL	79 000,00



LE PONT SUR LA SCARPE



2) Place Gambetta:



**RUE DE L'ABBAYE ET PLACE GAMBETTA
ETAT DES LIEUX**

Le "cadre vert"

Etat sanitaire des tilleuls :

Les tilleuls de la Place forment deux allées ombragées avec un double alignement d'un côté et un triple de l'autre.

Un platane et un acacia sur le coté et deux jeunes marronniers au fond viennent rompre l'uniformité d'essence de cet ensemble de tilleuls.

De nombreux manques existent (22), suite à des abattages d'arbres ayant soit souffert des mauvais traitements (choc, élagage, sol asphyxiant).

Les tilleuls ont été taillés extrêmement sévèrement, il y a peu de temps ; aussi nous tenons à affirmer que des tailles brutales sont des portes ouvertes à des maladies, et au lieu de prolonger la vie de l'arbre, ont tendance à la raccourcir considérablement.

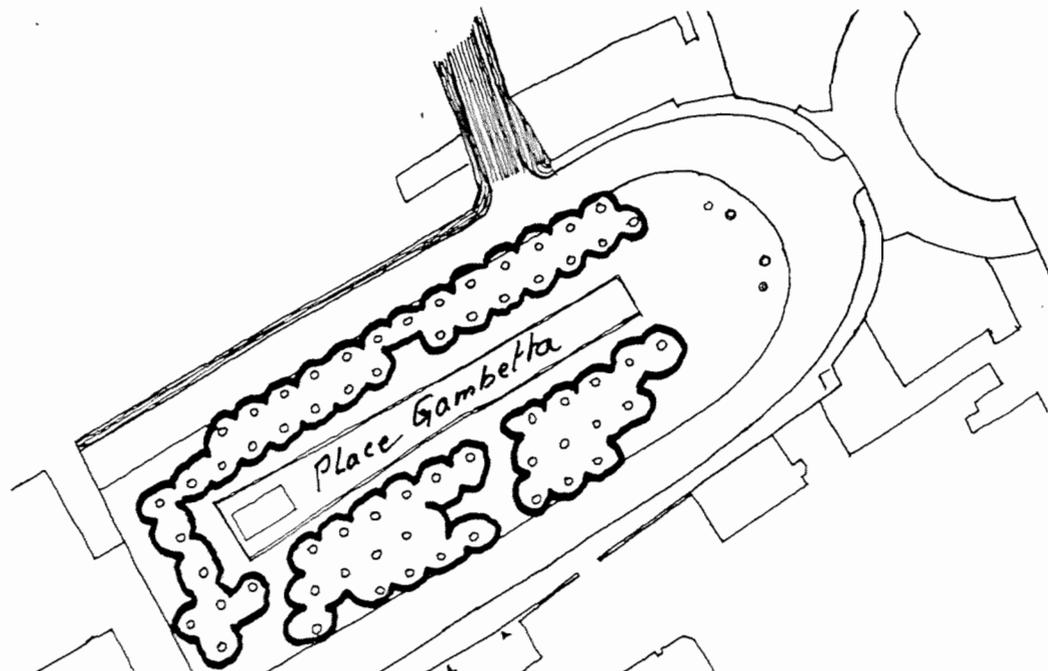
Actuellement les branches ont repoussé extrêmement densément autour du houppier, d'autres aux pieds des arbres ont tendance à repartir en rejet.

Leur état sanitaire, bien que fort attaqué par la taille récente, ne semble pas encore irrécupérable et il semblerait judicieux de faire tout pour sauver et conserver les arbres qui créent le cachet de cette Place le plus longtemps possible.

Il faut donc assez rapidement procéder à une taille d'éclaircie de manière à reformer ces arbres mutilés et confier ce travail à des élagueurs spécialistes en taille "douce".

Arbres existants sur la Place :

- *57 tilleuls dont 1 à abattre et dessoucher devant l'entrée de service de Shopi
- *1 acacia en mauvais état sanitaire à abattre et dessoucher
- *1 platane
- *2 marronniers
- *10 souches à dessoucher pour replantation



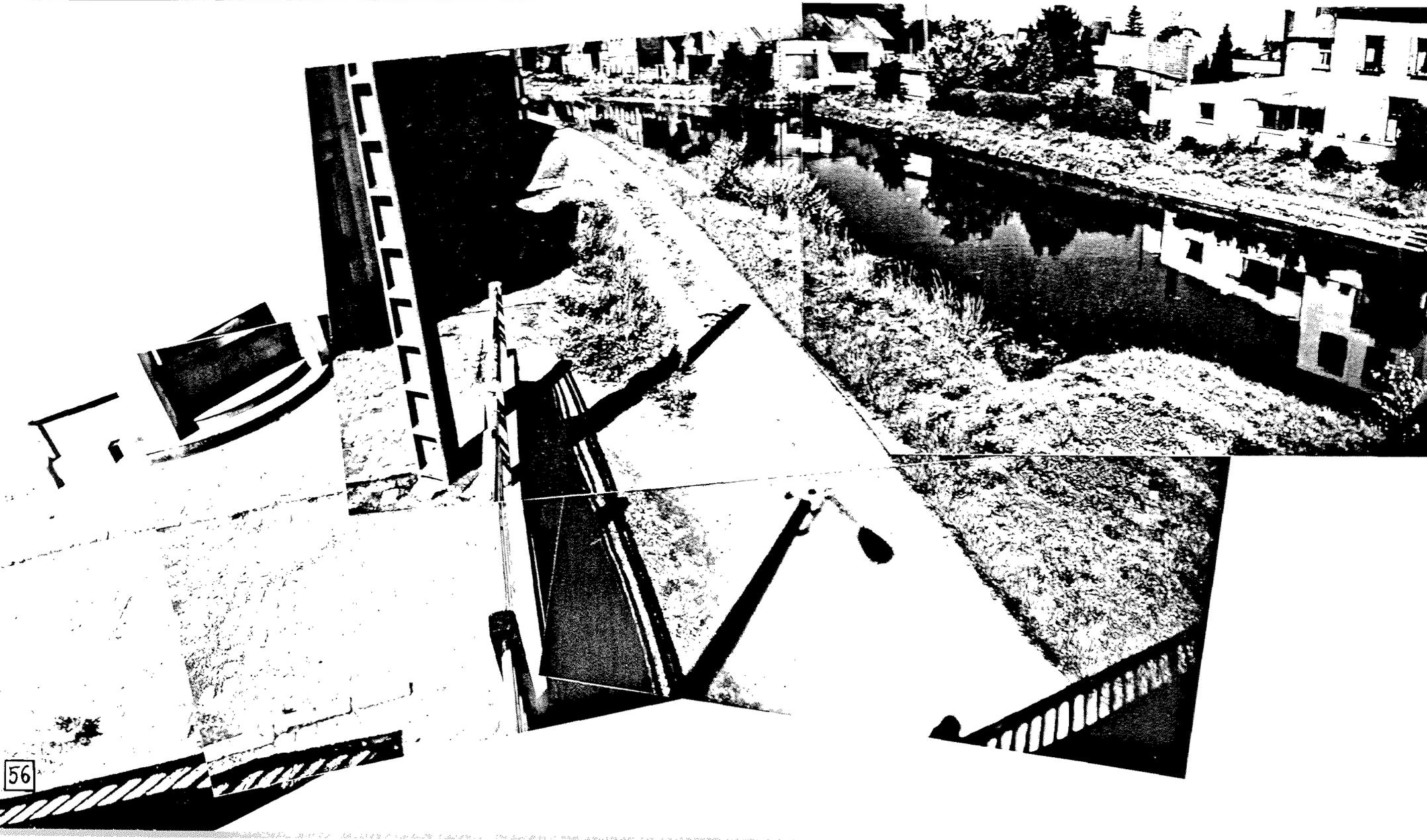
Rue de l'Abbaye

Etat existant : PLAN

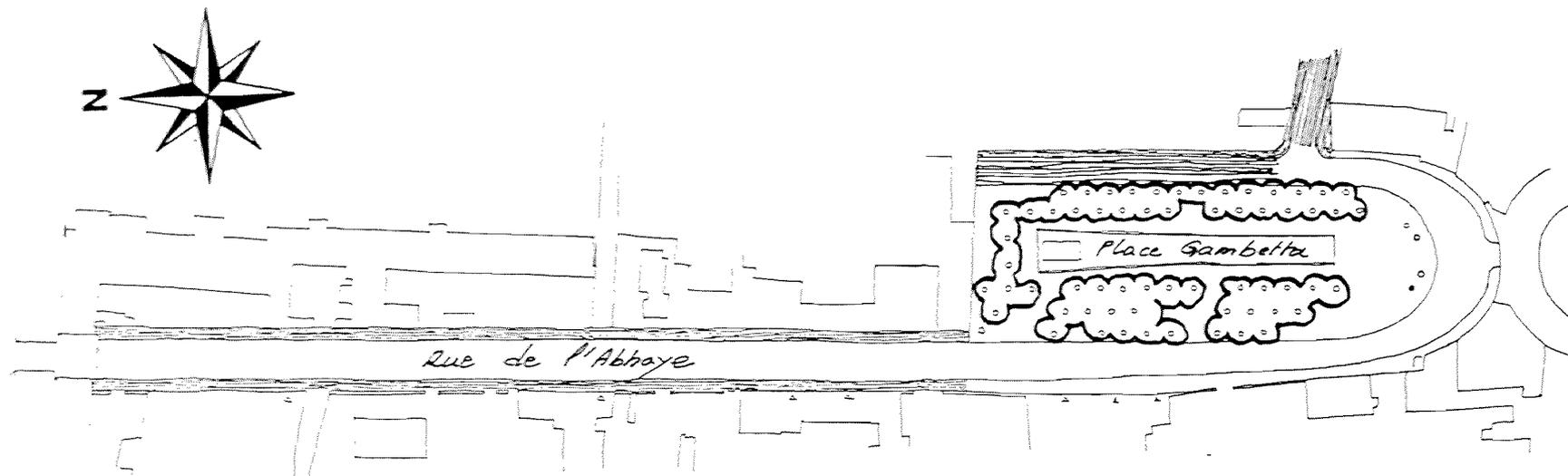
Le Pont de la Scarpe

(non compris les bordures de trottoir et la peinture des balustrades refaites par la DDE)

Refection enrobé trottoir	10 000,00
Fibres optiques longeant la balustrade et bortiers	28 000,00
Balconnière fleurie	12 000,00
Aléas et imprévus 10%	7 000,00
SOUS TOTAL	79 000,00



2) Place Gambetta:



**RUE DE L'ABBAYE ET PLACE GAMBETTA
ETAT DES LIEUX**

Le "cadre vert"

Etat sanitaire des tilleuls :

Les tilleuls de la Place forment deux allées ombragées avec un double alignement d'un côté et un triple de l'autre.

Un platane et un acacia sur le coté et deux jeunes marronniers au fond viennent rompre l'uniformité d'essence de cet ensemble de tilleuls.

De nombreux manques existent (22), suite à des abattages d'arbres ayant soit souffert des mauvais traitements (choc, élagage, sol asphyxiant).

Les tilleuls ont été taillés extrêmement sévèrement, il y a peu de temps ; aussi nous tenons à affirmer que des tailles brutales sont des portes ouvertes à des maladies, et au lieu de prolonger la vie de l'arbre, ont tendance à la raccourcir considérablement.

Actuellement les branches ont repoussé extrêmement densément autour du houppier, d'autres aux pieds des arbres ont tendance à repartir en rejet.

Leur état sanitaire, bien que fort attaqué par la taille récente, ne semble pas encore irrécupérable et il semblerait judicieux de faire tout pour sauver et conserver les arbres qui créent le cachet de cette Place le plus longtemps possible.

Il faut donc assez rapidement procéder à une taille d'éclaircie de manière à reformer ces arbres mutilés et confier ce travail à des élagueurs spécialistes en taille "douce".

Arbres existants sur la Place :

- *57 tilleuls dont 1 à abattre et dessoucher devant l'entrée de service de Shopi
- *1 acacia en mauvais état sanitaire à abattre et dessoucher
- *1 platane
- *2 marronniers
- *10 souches à dessoucher pour replantation

Place Gambetta

Cet ensemble architectural trace de la cour de l'ancienne Abbaye, qui semble - t - il était entièrement pavée, se trouva au XIXème et XXème siècle absorbé par la ville elle-même et reçut de celle-ci une vocation de type "place verte" surhaussée d'une activité ludique et dominicale représentée par une aire de Jeu de Paume dans l'esprit le plus laïque d'une cour de récréation.

Il est étonnant de remarquer que l'ancien cimetière, devenu jardin public avec son équipement de basket-ball, affiche la même attitude dans sa volonté de représenter le relais d'un jeu collectif dans un espace vert à un lieu ou site éminemment chargé d'une dimension spirituelle.

Ces "traditions" seraient-elles à l'origine de cette démobilité envers les édifices d'un passé encore mal considéré?

La problématique liée au devenir des anciennes brasseries de l'Abbaye, tout comme la sauvegarde des bâtiments communaux ne résulteraient-elles que de l'unique argument budgétaire de la commune?

Il nous apparaît aujourd'hui qu'il faille enfin réattribuer la noblesse à ces lieux et en cela apporter aux activités qui s'y déroulent (jeux de boules, foires...) la qualité d'un espace qui ne relègue pas le site au simple rang d'une "cendrée opportune".

C'est ainsi que tend à se réduire, s'appauvrir cet ensemble architectural.

Il n'est pas déplacé d'offrir au divertissement un siège élégant et simple.

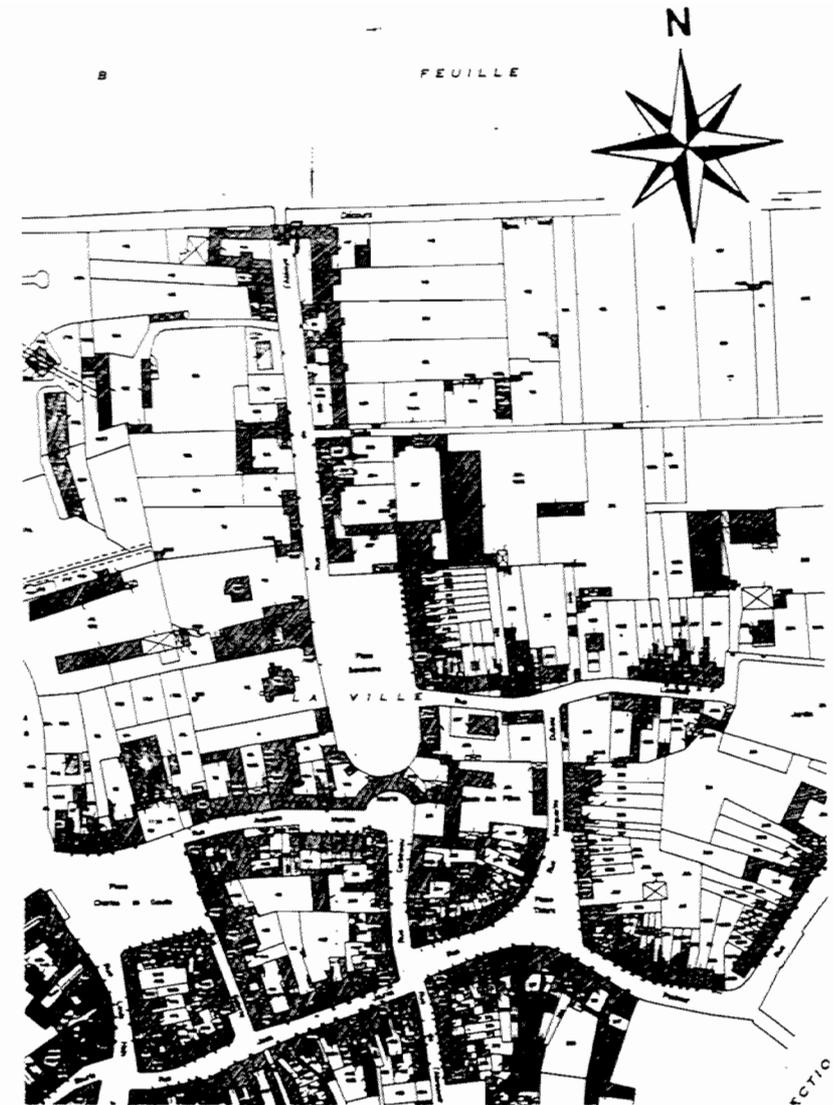
Notre intervention consiste donc à restaurer et magnifier le cadre végétal de cette place, à redessiner le plan de celle-ci par l'apport d'une demi-couronne minérale et végétale à sa tête, c'est-à-dire au débouché de l'ancienne porte de l'Abbaye, (aujourd'hui la Mairie et le Musée), à réintroduire le pavé dans le travail au sol, et enfin apporter un soin particulier dans l'éclairage et le mobilier urbain.

Dans le futur, une taille en rideau côté rue, et visant la marquise sous les allées pourrait être pratiquée régulièrement (tous les 2 à 3 ans), afin de structurer l'architecture des alignements.

De jeunes tilleuls seraient plantés à la place des tilleuls ayant péri; ceux-ci seront suivis et formés avec soin.

Le travail du sol avec apport de terre végétale nouvelle pour la plantation de plantes tapissantes type *Symphoricarpos* ou *Lonicera pileata*, lierre, *Pachysandra* redonnerait de la vigueur à ces alignements.

Les arbres de Judée qui pourraient être plantés rue de l'Abbaye fleurissent à Pâques et ont des feuilles en cœur en été.



Place Gambetta

Cet ensemble architectural trace de la cour de l'ancienne Abbaye, qui semble - t - il était entièrement pavée, se trouva au XIXème et XXème siècle absorbé par la ville elle-même et reçut de celle-ci une vocation de type "place verte" surhaussée d'une activité ludique et dominicale représentée par une aire de Jeu de Paume dans l'esprit le plus laïque d'une cour de récréation.

Il est étonnant de remarquer que l'ancien cimetière, devenu jardin public avec son équipement de basket-ball, affiche la même attitude dans sa volonté de représenter le relais d'un jeu collectif dans un espace vert à un lieu ou site éminemment chargé d'une dimension spirituelle.

Ces "traditions" seraient-elles à l'origine de cette démobilité envers les édifices d'un passé encore mal considéré?

La problématique liée au devenir des anciennes brasseries de l'Abbaye, tout comme la sauvegarde des bâtiments communaux ne résulteraient-elles que de l'unique argument budgétaire de la commune?

Il nous apparaît aujourd'hui qu'il faille enfin réattribuer la noblesse à ces lieux et en cela apporter aux activités qui s'y déroulent (jeux de boules, foires...) la qualité d'un espace qui ne relègue pas le site au simple rang d'une "cendrée opportune".

C'est ainsi que tend à se réduire, s'appauvrir cet ensemble architectural.

Il n'est pas déplacé d'offrir au divertissement un siège élégant et simple.

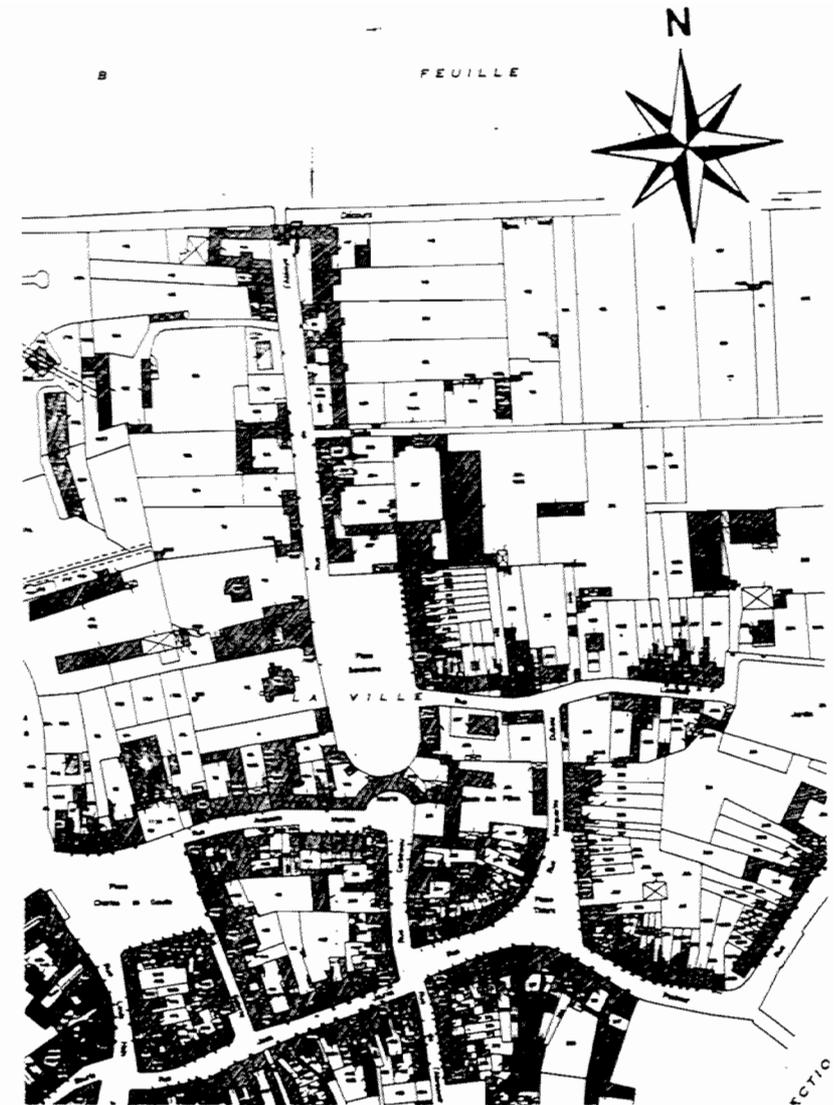
Notre intervention consiste donc à restaurer et magnifier le cadre végétal de cette place, à redessiner le plan de celle-ci par l'apport d'une demi-couronne minérale et végétale à sa tête, c'est-à-dire au débouché de l'ancienne porte de l'Abbaye, (aujourd'hui la Mairie et le Musée), à réintroduire le pavé dans le travail au sol, et enfin apporter un soin particulier dans l'éclairage et le mobilier urbain.

Dans le futur, une taille en rideau côté rue, et visant la marquise sous les allées pourrait être pratiquée régulièrement (tous les 2 à 3 ans), afin de structurer l'architecture des alignements.

De jeunes tilleuls seraient plantés à la place des tilleuls ayant péri; ceux-ci seront suivis et formés avec soin.

Le travail du sol avec apport de terre végétale nouvelle pour la plantation de plantes tapissantes type *Symphoricarpos* ou *Lonicera pileata*, lierre, *Pachysandra* redonnerait de la vigueur à ces alignements.

Les arbres de Judée qui pourraient être plantés rue de l'Abbaye fleurissent à Pâques et ont des feuilles en cœur en été.

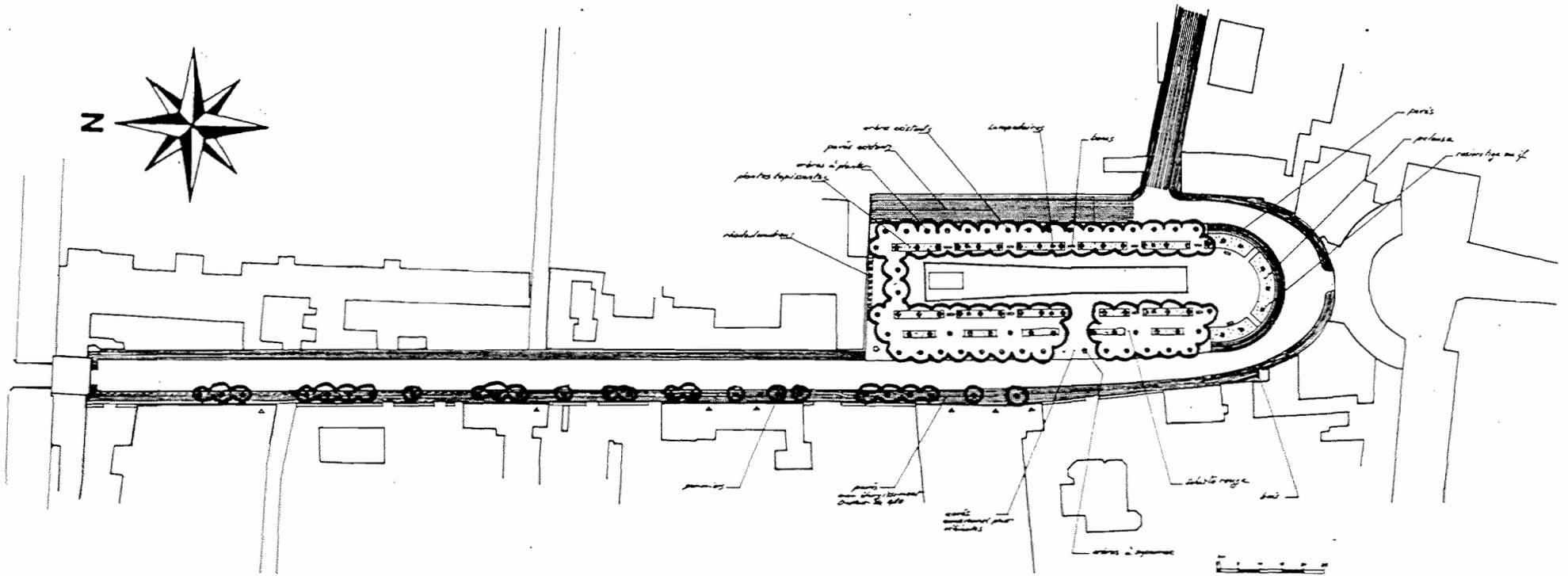


Le projet: PLAN

La Place Gambetta

l'axe centrale

la tête
de place



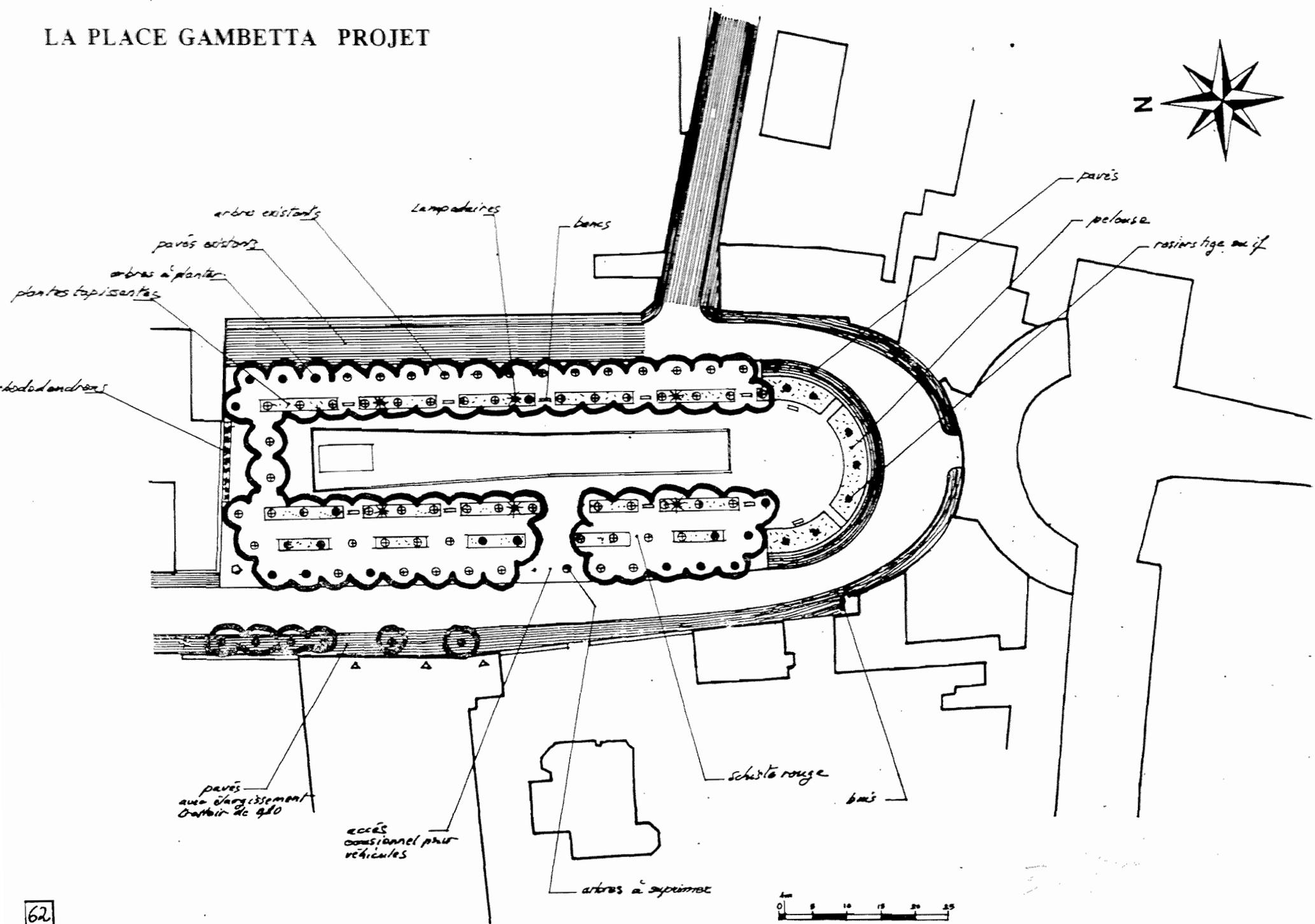
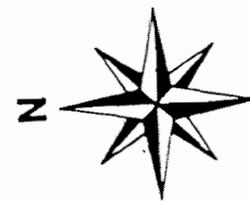
La rue de l'Abbaye

trottoirs A

trottoir B

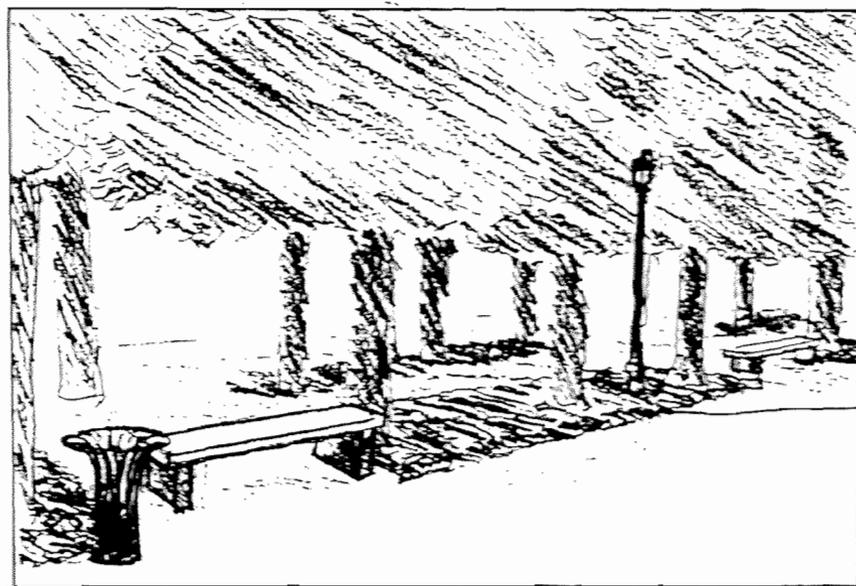


LA PLACE GAMBETTA PROJET





_CROQUIS DE LA TÊTE DE LA PLACE:



plantes tapissantes

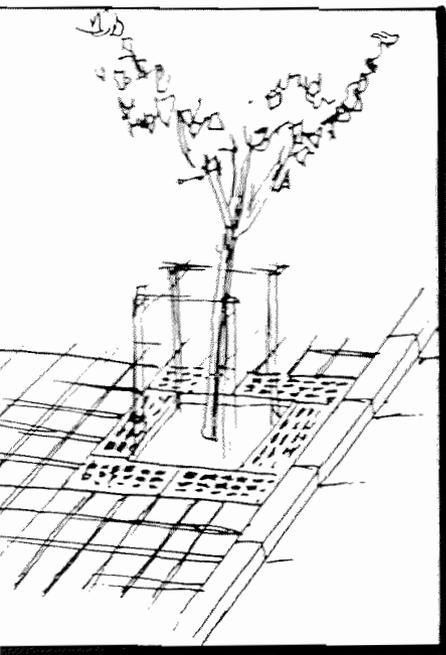
CROQUIS: MOBILIER

LA PLACE GAMBETTA

Désignation	Produit H.T.	S/Total H.T.
<u>Cadre vert</u>		
* Arrachage de 3 arbres	2 640 F	
* Dessouchage de 12 arbres morts	13 200 F	
* Elagage	68 970 F	
* Réalisation des plantations sous les arbres suppression des bancs et protection béton, décaissement de la surface minérale avec protection des racines d'arbres et apport de terre végétale (60 cm d'épaisseur) puis plantation de plantes tapissantes	38 500 F	
* Plantations d'arbres	21 450 F	
* Plantation de rhododendrons en fond de Place	1 320 F	
Sous-total Cadre vert		146 080 F
<u>Réalisation de la tête de Place</u>		
* dépose bordure existante, modification du rayon de courbure et décaissement pour fondations et pose d'une demie-couronne de pavés filant vers la chaussée pour former un fil d'eau, assainissements	88 000 F	
* réalisation des trottoirs côté externe de la Place démolition des massifs de grès porte jardinières, décaissement surface minéral, borduration des parterres puis apport terre végétale, engazonnement et plantations	242 000 F	
Sous-total Réalisation de la tête de Place	24 200 F	354 200 F
<u>Réalisation de l'aire centrale minérale</u>		
* décaissement (10 cm) de surface, puis revêtement de sable stabilisé	154 000 F	
Sous-total Réalisation de l'aire centrale		154 000 F

LA PLACE GAMBETTA

Désignation	Produit H.T.	S/Total H.T.
<u>Cadre vert</u>		
* Arrachage de 3 arbres	2 640 F	
* Dessouchage de 12 arbres morts	13 200 F	
* Elagage	68 970 F	
* Réalisation des plantations sous les arbres suppression des bancs et protection béton, décaissement de la surface minérale avec protection des racines d'arbres et apport de terre végétale (60 cm d'épaisseur) puis plantation de plantes tapissantes	38 500 F	
* Plantations d'arbres	21 450 F	
* Plantation de rhododendrons en fond de Place	1 320 F	
Sous-total Cadre vert		146 080 F
<u>Réalisation de la tête de Place</u>		
* dépose bordure existante, modification du rayon de courbure et décaissement pour fondations et pose d'une demie-couronne de pavés filant vers la chaussée pour former un fil d'eau, assainissements	88 000 F	
* réalisation des trottoirs côté externe de la Place démolition des massifs de grès porte jardinières, décaissement surface minéral, borduration des parterres puis apport terre végétale, engazonnement et plantations	242 000 F	
Sous-total Réalisation de la tête de Place	24 200 F	354 200 F
<u>Réalisation de l'aire centrale minérale</u>		
* décaissement (10 cm) de surface, puis revêtement de sable stabilisé	154 000 F	
Sous-total Réalisation de l'aire centrale		154 000 F



*Les plantations d'arbres
de Judée*



3) Rue de l'abbaye:

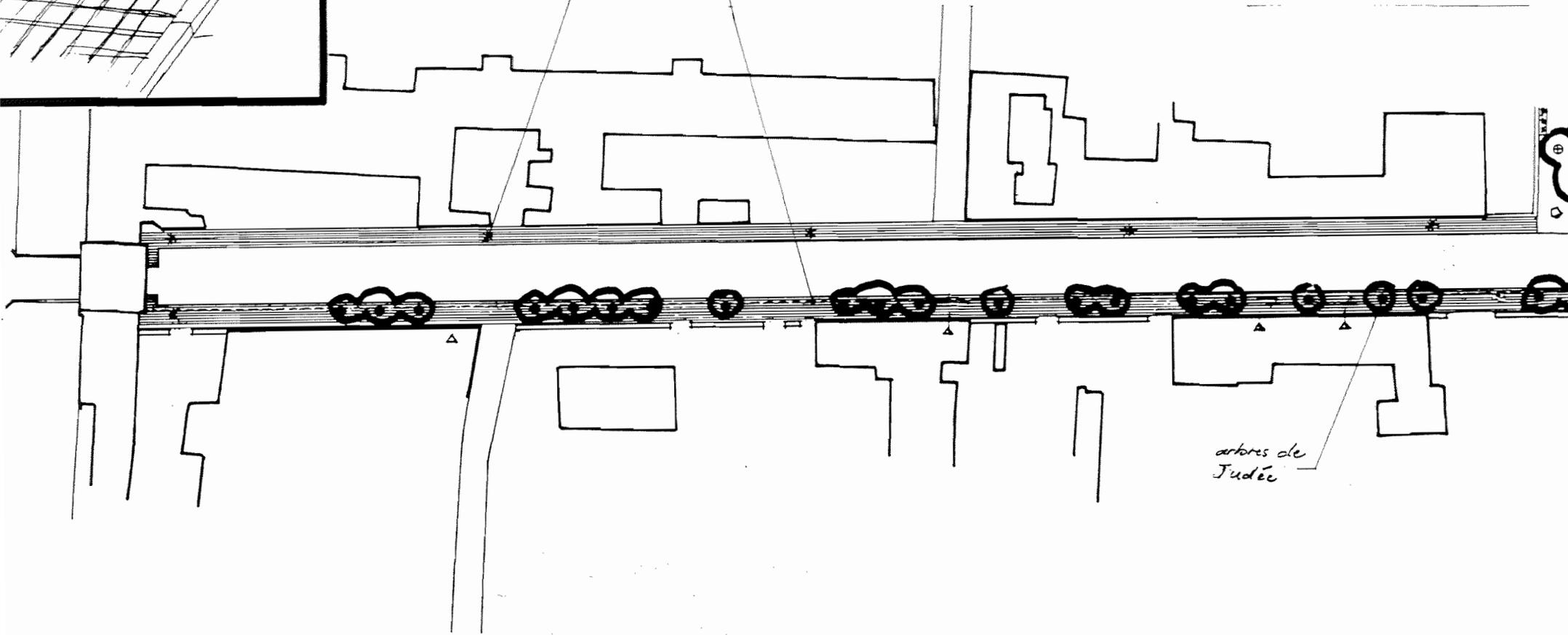
Cette rue qui menait aux brasseries de l'Abbaye, puis par le pigeonnier, vers la forêt est aujourd'hui fortement dégradée par l'état des trottoirs et l'environnement du bâti, principalement les ruines en développement des anciennes brasseries.

L'opportunité de futurs travaux d'assainissement de cette rue nous conduit à proposer ou maintenir les pavés sur les deux trottoirs avec l'élargissement de celui situé à gauche dans le sens ville campagne afin de permettre la plantation d'arbres, ici des arbres de Judée.

Cette attitude ne saurait se suffir à elle-même tant que le devenir et l'affectation des terrains et bâtiments des brasseries ne sera pas défini.

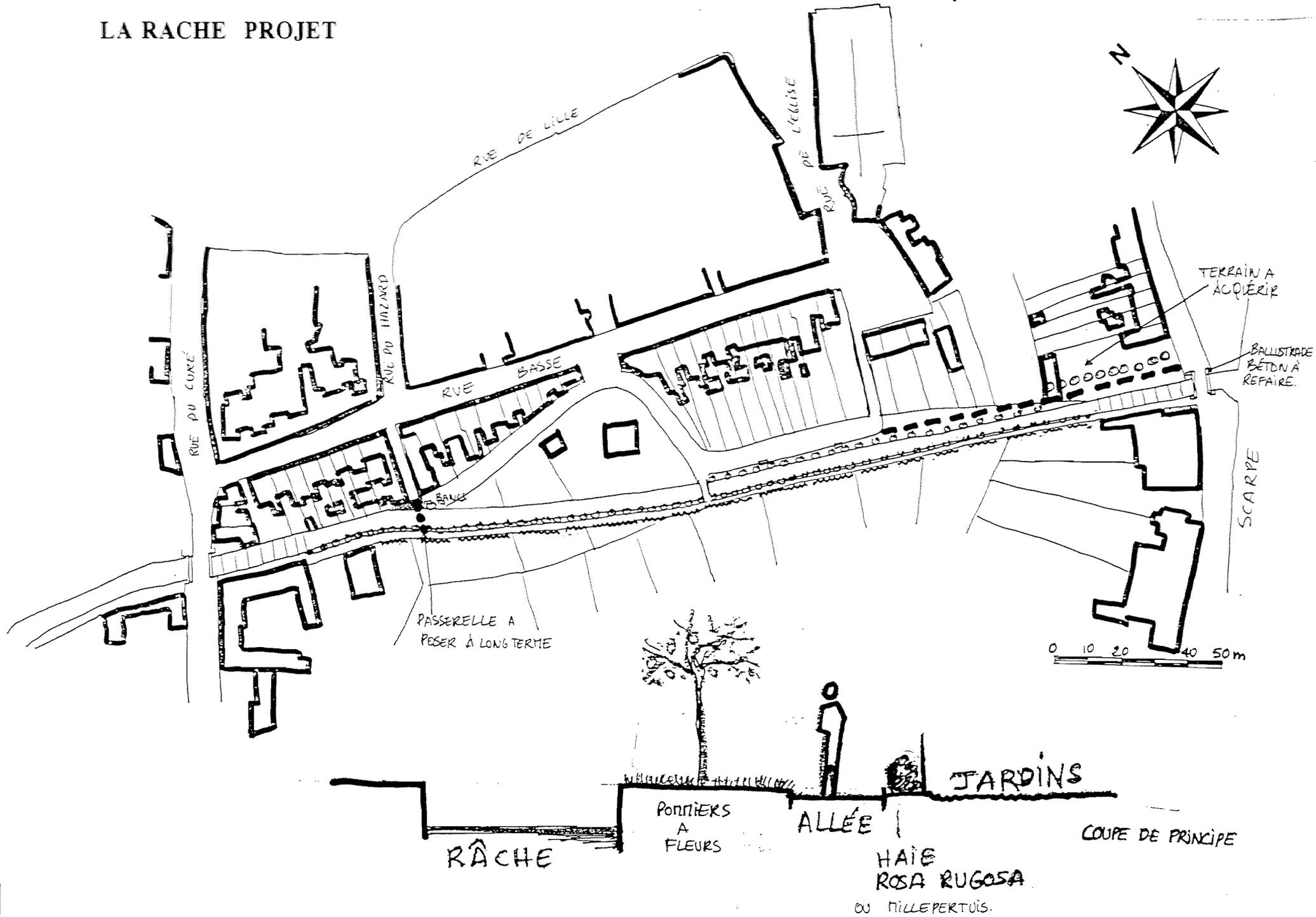
élargissement du trottoir

luminaire



*arbres de
Judée*

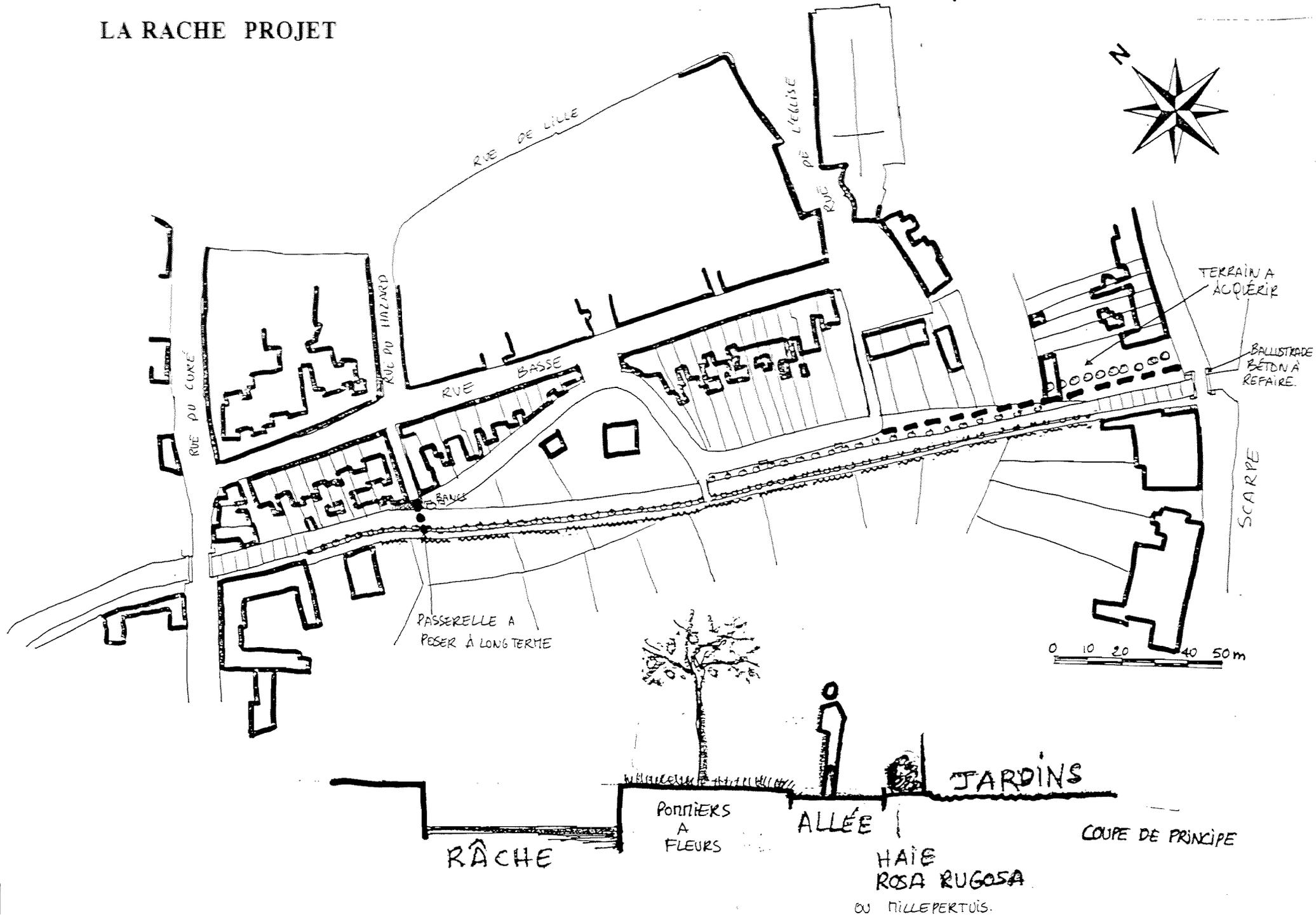
LA RACHE PROJET



LA PLACE GAMBETTA

Désignation	Produit H.T.	S/Total H.T.
<u>Cadre vert</u>		
* Arrachage de 3 arbres	2 640 F	
* Dessouchage de 12 arbres morts	13 200 F	
* Elagage	68 970 F	
* Réalisation des plantations sous les arbres suppression des bancs et protection béton, décaissement de la surface minérale avec protection des racines d'arbres et apport de terre végétale (60 cm d'épaisseur) puis plantation de plantes tapissantes	38 500 F	
* Plantations d'arbres	21 450 F	
* Plantation de rhododendrons en fond de Place	1 320 F	
Sous-total Cadre vert		146 080 F
<u>Réalisation de la tête de Place</u>		
* dépose bordure existante, modification du rayon de courbure et décaissement pour fondations et pose d'une demie-couronne de pavés filant vers la chaussée pour former un fil d'eau, assainissements	88 000 F	
* réalisation des trottoirs côté externe de la Place démolition des massifs de grès porte jardinières, décaissement surface minéral, borduration des parterres puis apport terre végétale, engazonnement et plantations	242 000 F	
Sous-total Réalisation de la tête de Place	24 200 F	354 200 F
<u>Réalisation de l'aire centrale minérale</u>		
* décaissement (10 cm) de surface, puis revêtement de sable stabilisé	154 000 F	
Sous-total Réalisation de l'aire centrale		154 000 F

LA RACHE PROJET



5) Le Parc public en liaison avec l'opération de logements:

Constat :

- La problématique de ce jardin est liée au projet de logement locatif social entrepris par la commune, par l'intermédiaire de l'OPAC du Nord sur un terrain adjacent.

Ce jardin était l'ancien cimetière de Marchiennes au siècle dernier, édifié en bordure intérieure de l'enceinte de l'abbaye à l'emplacement de petits jardins clos.

Ayant perdu son usage de cimetière depuis 1945, il est non aedificandi pendant 99 ans.

Le jardin et la parcelle voisine sont situés au bout de la rue de Lozeleur, en cul de sac, et donnent sur la rue de St Amand.

Le jardin est entouré au Nord d'une voyette étroite dont l'usage ne s'avère pas fondamental.

De l'autre côté le beau **mur d'enceinte de l'abbaye**, qui a quelques brèches, sépare le terrain adjacent et soutien la dénivellation d'environ 1 m à 1,50 m entre les deux terrains..

De beaux arbres tels que des saules pleureurs d'une certaine ampleur, quelques conifères entourent un espace de basket central, sur gazon. Cependant cet espace ne semble pas particulièrement bien entretenu.

- Le terrain adjacent réservé pour l'opération de logement social est celui d'une ancienne ferme, avec une belle grange centrale quasi démolie actuellement. Un front bâti sans grand intérêt ferme la rue de St Amand.

Proposition :

Plusieurs propositions ont été examinées au fur et à mesure de notre étude d'amélioration du cadre de vie. Il s'en dégage de grands principes dont le projet de logement, en particuliers, devra tenir compte:

Δ Il nous semble qu'il serait judicieux de supprimer la voyette située au nord du jardin pour agrandir l'espace public de celui-ci.

Δ les accès au jardin sont à améliorer depuis les deux côtés. Quelques bancs disposés dans le jardin seraient utiles

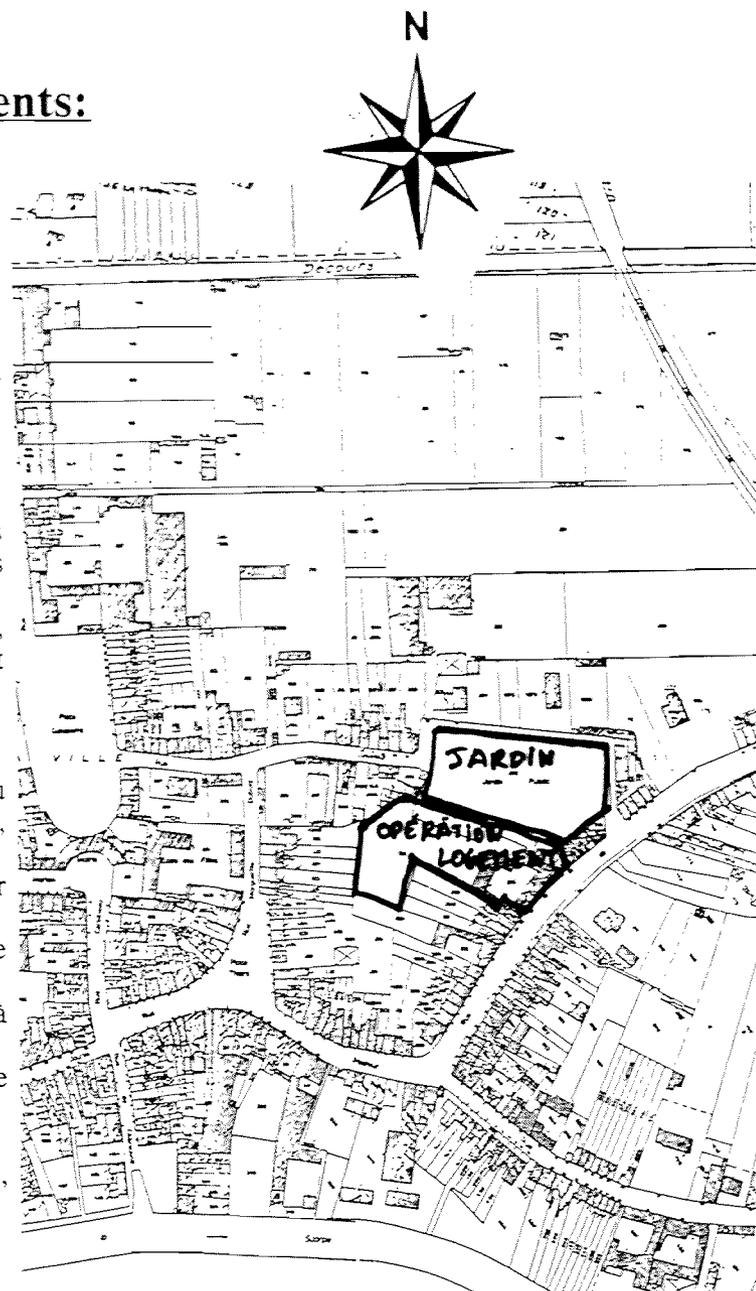
Δ le beau mur d'enceinte de l'abbaye, témoin d'une époque prestigieuse, est à conserver et à réparer. Il a l'avantage d'être un soutènement du terrain le plus haut.

Δ Il serait judicieux de prévoir le plus vite possible la liaison depuis la rue Lozeleur à la rue de St Amand, dans le cadre de l'opération immobilière, afin de désenclaver celle-ci.

Δ Le front bâti de la rue de St Amand est à restituer. (Bâti, murs de séparation de parcelles)

Δ Le terrain en retour de l'opération de logement pourrait être cédé à des parcelles adjacentes, ne pouvant pas facilement s'y intégrer.

Nous présentons ci-après les diverses propositions évoquées au cours de l'étude.



6) Les Evoïches:

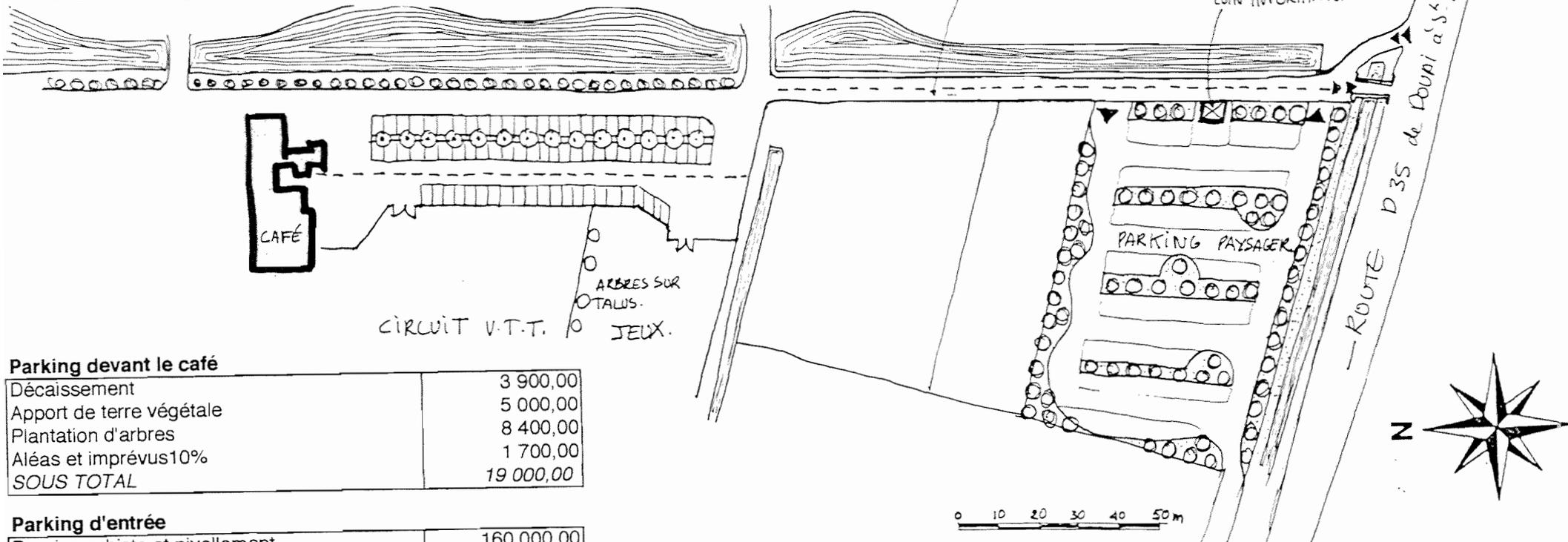
L'accès aux Evoïches se fait par un petit pont étroit. Il serait souhaitable à long terme de retraiter l'accès provisoire situé sur le côté, en bithume, en tant que véritable entrée. La sortie se ferait alors par le pont, sans problèmes.

La route d'accès, actuellement d'environ 3 m de large devrait, elle aussi être élargie à 5 m pour permettre aux véhicules de se croiser.

Le parking d'entrée pourrait être rechargé en schiste, et mieux profilé. Il pourrait être planté d'arbres. Le parking en enrobé situé devant le café mériterait d'être planté d'une ligne d'arbres, et d'avoir un marquage au sol.

Quelques arbres, comme des hêtres pourraient être plantés sur le talus de séparation entre le circuit VTT et la zone de jeux.

Toutes ces plantations amélioreraient le cadre paysager et le caractère champêtre de cette zone de loisir.



LES EVOICHES

DESIGNATION	PRODUIT H.T.
Liaison à la ville	
Reprise du sol en schiste	36 000,00
Labour et apport de terre végétale en talus	36 000,00
Plantation d'arbres tige	24 000,00
Aléas et imprévus 10%	9 600,00
SOUS TOTAL	105 600,00

Parking devant le café

Décaissement	3 900,00
Apport de terre végétale	5 000,00
Plantation d'arbres	8 400,00
Aléas et imprévus 10%	1 700,00
SOUS TOTAL	19 000,00

Parking d'entrée

Reprise schiste et nivellement	160 000,00
Plantation d'arbre compris terre végétale	36 000,00
Coin d'information	60 000,00
Aléas et imprévus 10%	25 600,00
SOUS TOTAL	281 600,00

L' accès

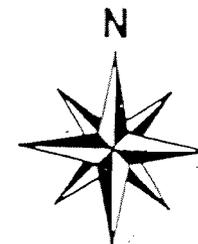
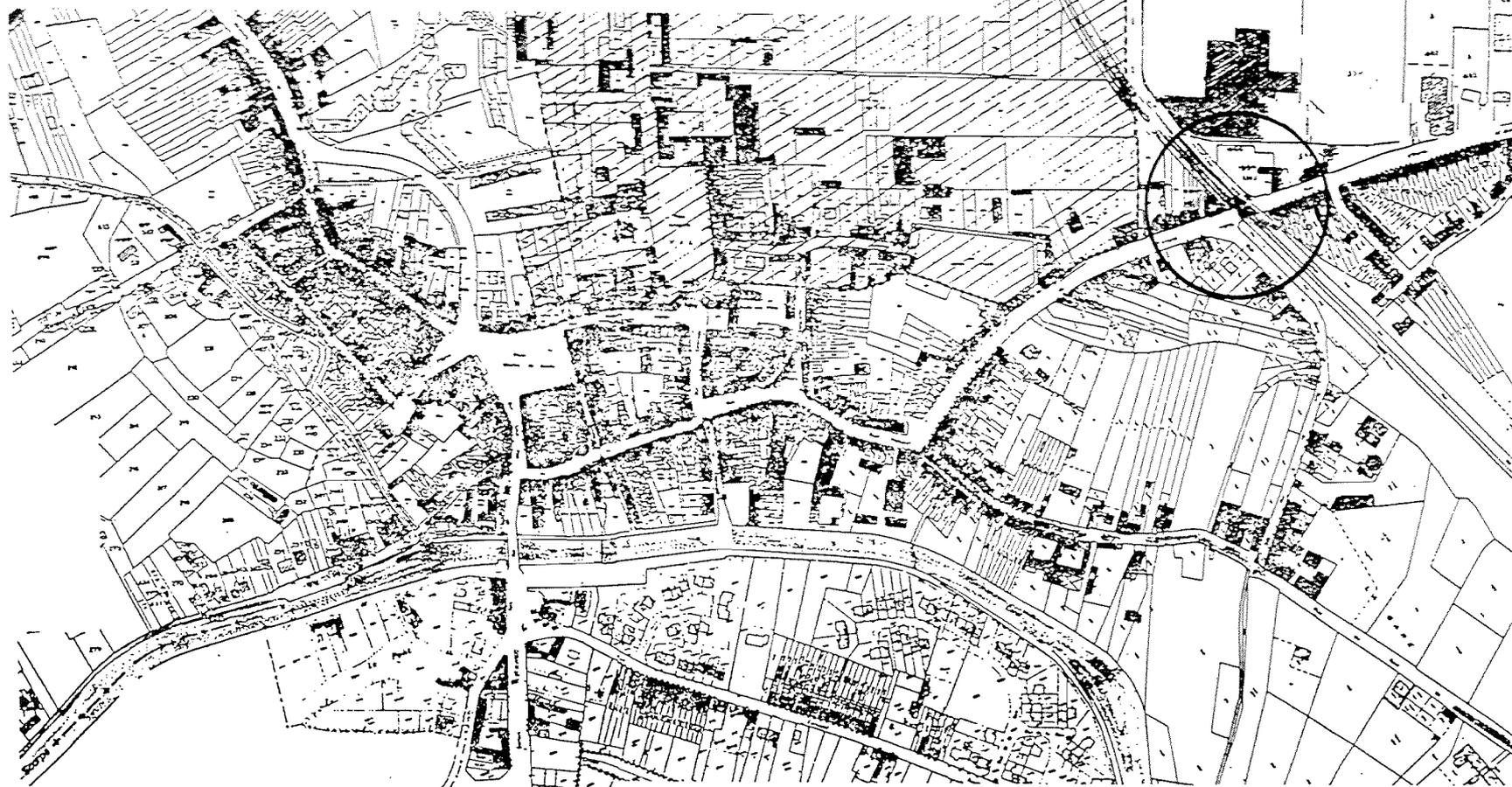
Entrée enrobé	30 000,00
Élargissement voie d'entrée	90 000,00
Déplacement éclairage	15 000,00
Aléas et imprévus 10%	13 500,00
SOUS TOTAL	148 500,00

TOTAL EVOICHES

554 700,00

7) L'entrée de St Amand

Cette entrée depuis St Amand a déjà fait l'objet récemment d'un traitement par l'aménagement du trottoir gauche en entrant et la plantation d'arbres d'ornements. Le devenir incertain des terrains et bâtiments de l'ancienne tréfilerie ainsi que du tracé de l'ancienne voie ferrée nous conduise à modérer l'intervention en la résumant dans l'aménagement par des plantations d'arbres sur les deux élargissements de trottoirs au carrefour du chemin de l'Ange Gardien et de la rue conduisant à l'ancienne gare avec la rue de St Amand.



8) Rue de l'ange gardien :

Constat :

Cette rue est située le long et à l'extérieur de la limite Est de l'abbaye, pour aller vers la forêt. Son accès à la rue de St Amand longe la voie ferrée, implantée au XIXème siècle et abandonnée actuellement. De l'autre côté de la voie ferrée, l'ancienne tréfilerie aujourd'hui en friche la borde. A l'ouest de la rue, au Nord du Décours le terrain de football municipal comporte un vaste espace servant de parking.

Entre la rue de St Amand et la rue du Cimetière, la rue de l'Ange Gardien est pavée sur 3 m de large, et les bas côtés de la rue sont utilisés pour le croisement des voitures. Un alignement d'érable dont on a oublié la taille de formation ponctue cette séquence.

Un sentier pour piéton longe le décours à l'ouest et accède à la rue au coin du terrain de foot.

La rue entre la rue du cimetière et le "Pont Charlot", enjambant le courant de Coutiches, est alors revêtue de bitume sur la largeur de 3 m. Les bas côtés, bordés de fossés ont une végétation naturelle de taillis mélangée de frêne, aulne etc... surtout du côté ouest. Cette végétation semble rabattue de temps en temps (une partie est basse, l'autre est haute).

Un habitat, individuel s'est développé le long de cette rue vers le Nord, malgré les conditions médiocres de circulation.

Projet :

Cette rue représente une liaison importante de la ville de Marchiennes vers la forêt, qu'il faut favoriser et mettre en valeur.

Pour cela, les mesures à prendre sont :

- Améliorer le carrefour de l'entrée depuis la rue de St Amand : panneau d'information, panneau de signalisation vers la forêt etc... (voir chapitre V 7).

- refaire la voirie depuis la rue de St Amand à la rue du cimetière, en l'élargissant à 4 m.

- reprendre le parking le long du terrain de foot en un parking en schiste plus accueillant servant pour les utilisateurs du terrain de foot comme pour les promeneurs allant dans la forêt. Là, un panneau d'information sur la forêt et quelques bancs permettront un meilleur accueil.

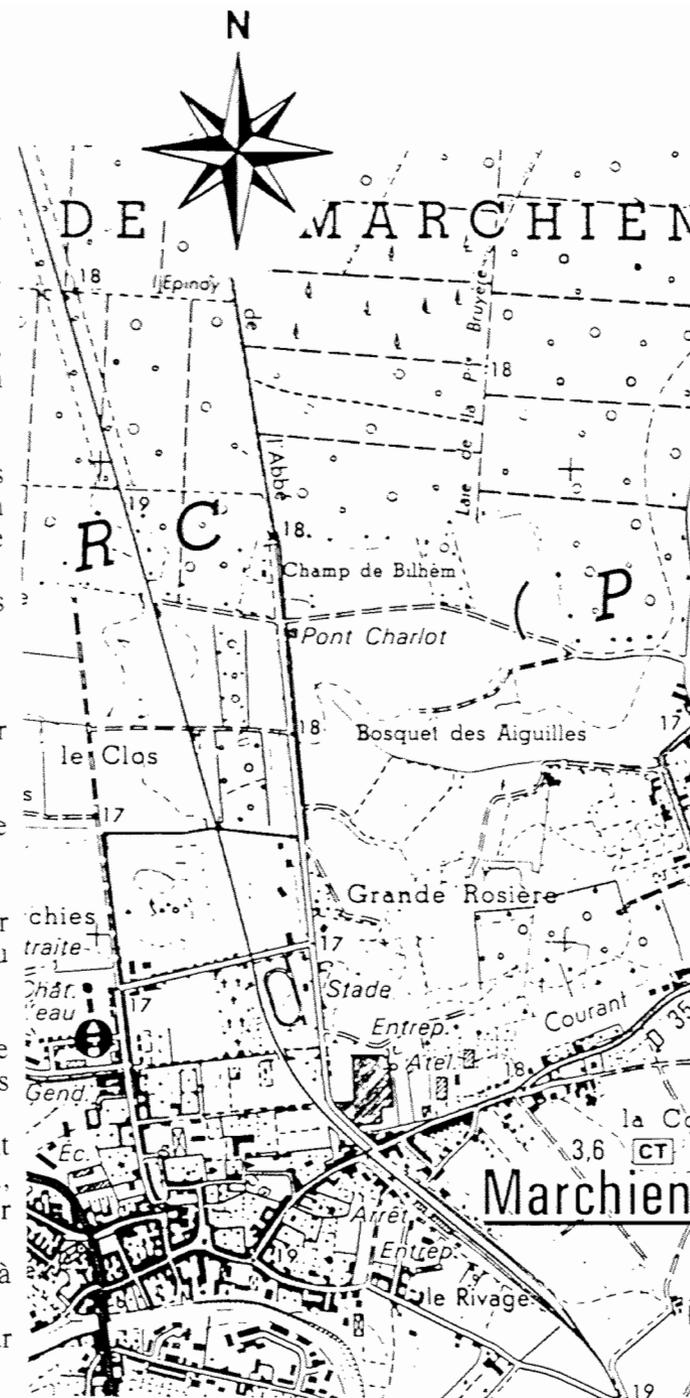
L'entrée du terrain de foot pourrait être mieux marquée par un pavage au sol.

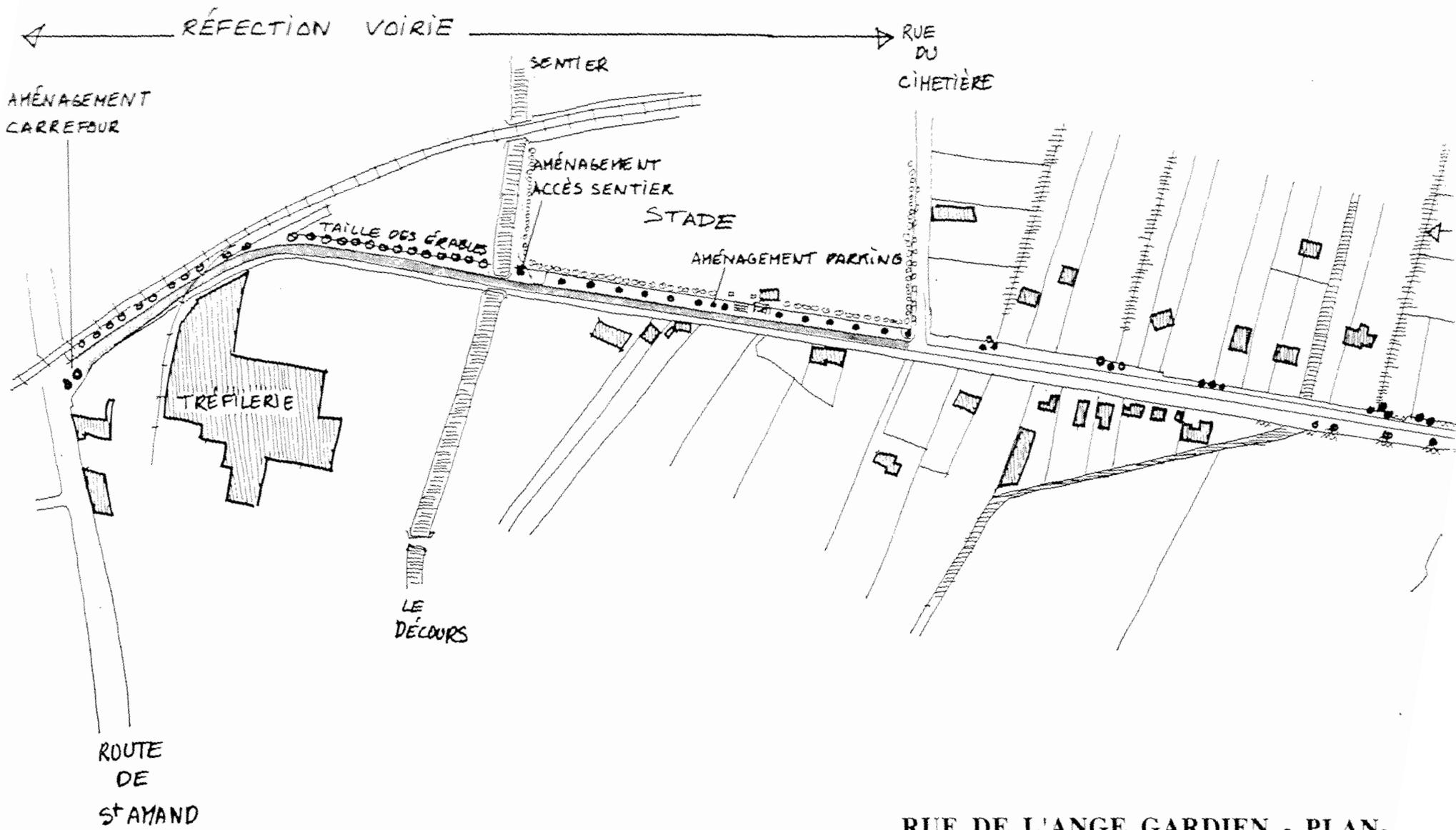
- L'arrivée du sentier piéton longeant le décours sur la rue de l'ange gardien mériterait d'être améliorée. Ce sentier représente en effet une liaison importante entre le centre ville et la forêt pour les promeneurs.

- Les accotements de la rue à partir de la séquence rurale pourraient être plantés d'essence constituant la forêt de St Amand, véritable arboretum pédagogique où l'on pourrait, grâce à une signalisation, voir ces arbres dans leur forme naturelle, en taillis ou sur tige: leur écorce, leur feuillage, leur bourgeons.

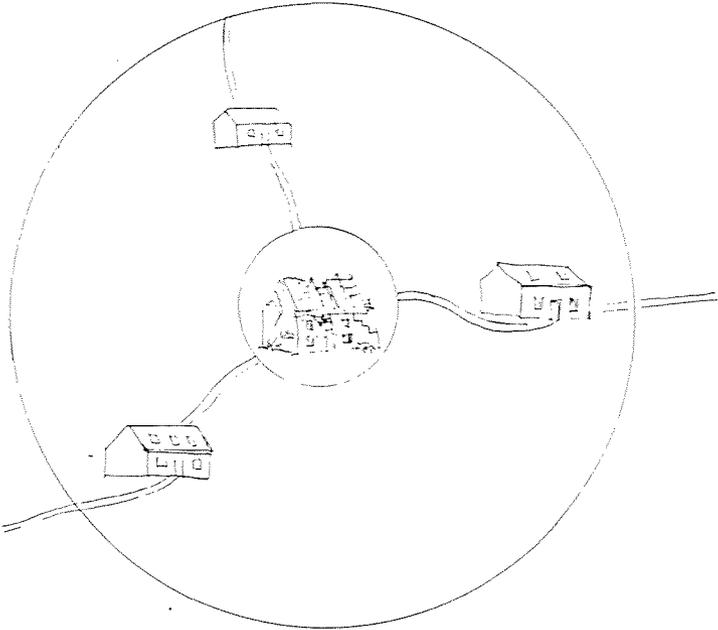
- Les érables en alignement situés entre la rue de St Amand et le Décours, du côté Ouest, seront à tailler pour obtenir la forme d'arbres tige qu'ils ont un peu perdue.

- L'arrivée au bois, avec les maisons de forestiers de part et d'autre et l'étang peut rester en l'état, car elle représente une sorte d'antichambre plus rustique à l'entrée de la forêt.





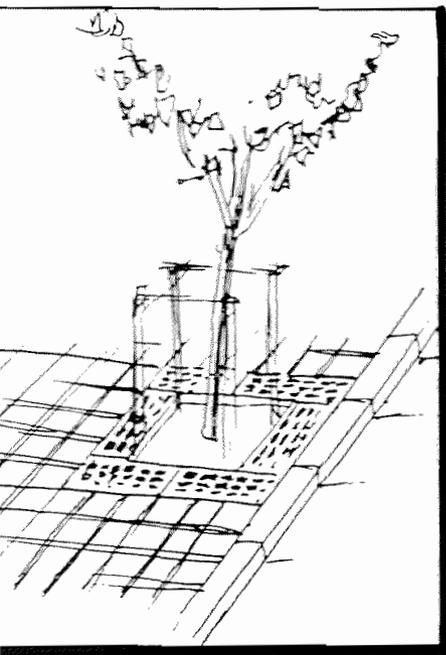
RUE DE L'ANGE GARDIEN - PLAN-



La Place Gambetta

Désignation	Produit H.T.	S/Total H.T.
Mobilier urbain		
*Apport de luminaires sur la Place	99 000 F	
*Apport de luminaires en applique sur l'extérieur de la Place	88 000 F	
*Apport de bancs	36 300 F	
*Apport de poubelles	4 840 F	
Sous-total Mobilier urbain		228 140 F
Montant total H.T.		882 420 F
T.V.A. 18,60 %		164 130 F
Montant total TTC		1 046 550 F

N.B. : non compris dépose pour pose sur façades des réseaux EDF et PTT



*Les plantations d'arbres
de Judée*



3) Rue de l'abbaye:

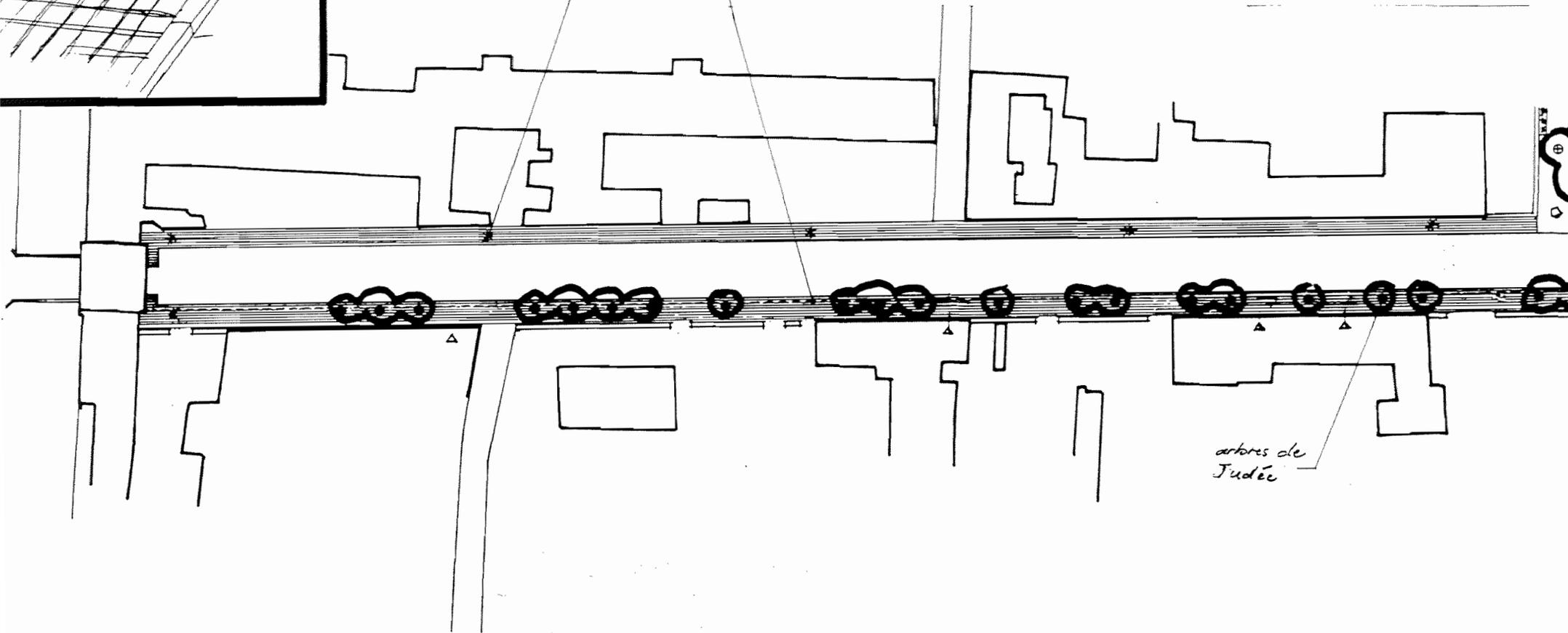
Cette rue qui menait aux brasseries de l'Abbaye, puis par le pigeonnier, vers la forêt est aujourd'hui fortement dégradée par l'état des trottoirs et l'environnement du bâti, principalement les ruines en développement des anciennes brasseries.

L'opportunité de futurs travaux d'assainissement de cette rue nous conduit à proposer ou maintenir les pavés sur les deux trottoirs avec l'élargissement de celui situé à gauche dans le sens ville campagne afin de permettre la plantation d'arbres, ici des arbres de Judée.

Cette attitude ne saurait se suffir à elle-même tant que le devenir et l'affectation des terrains et bâtiments des brasseries ne sera pas défini.

élargissement du trottoir

luminaire

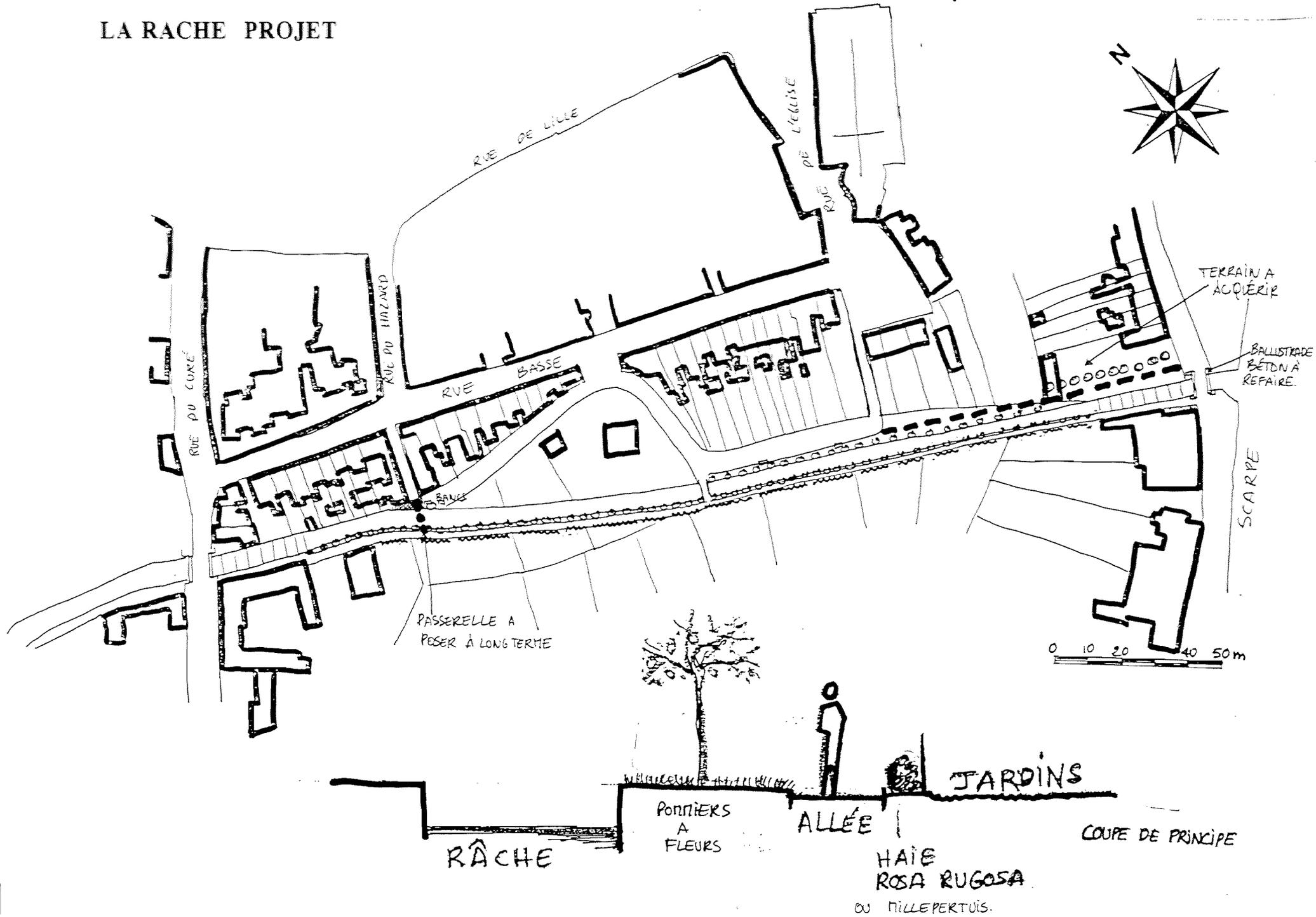


*arbres de
Judée*

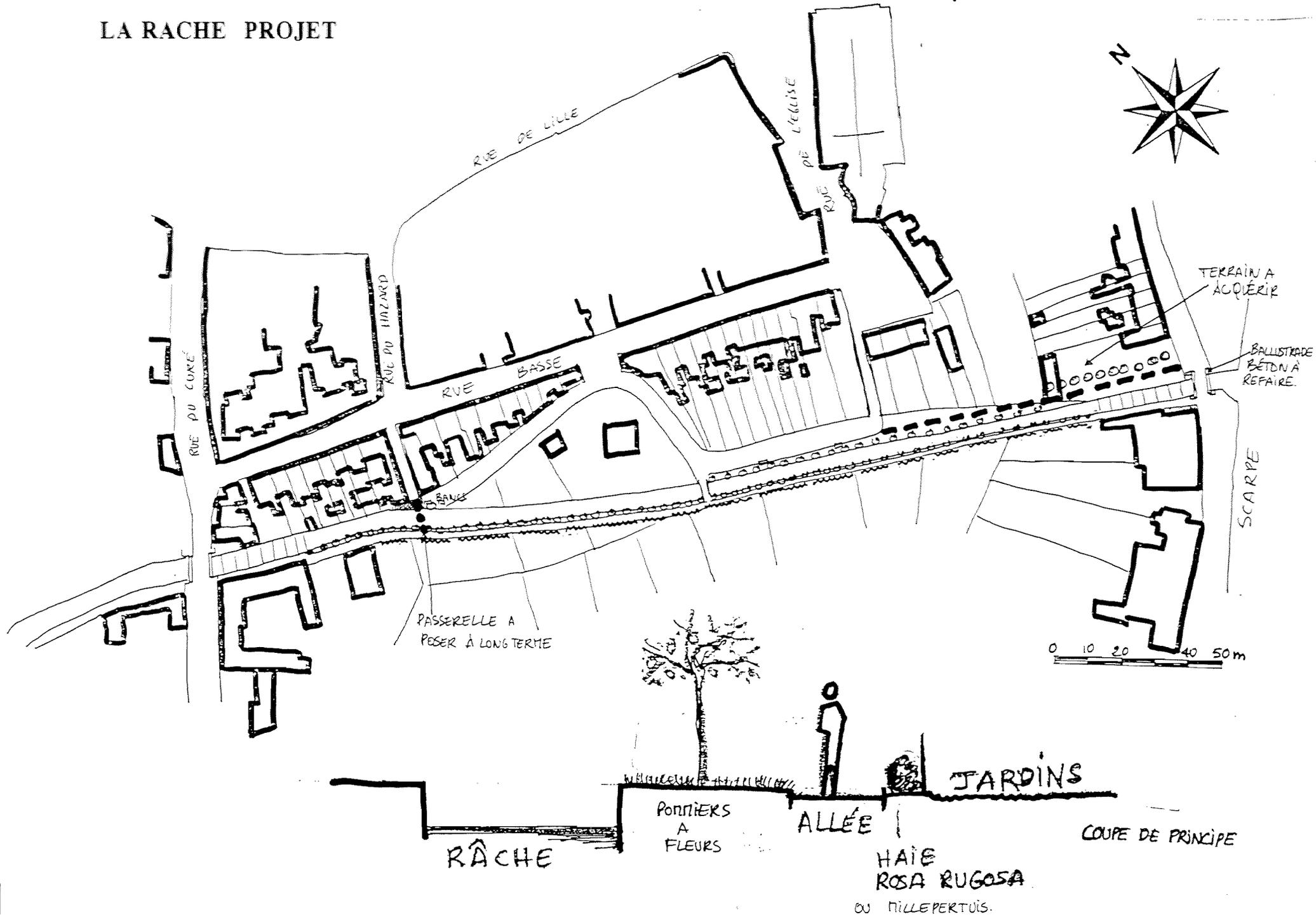
LA RUE DE L'ABBAYE

Désignation		Produit H.T.	S/Total H.T.
* <u>Réalisation des trottoirs A</u> *Dépose des pavés existants, décaissement, fondations puis borduration, revêtement pavés de récupération après élargissement trottoir côté droit vers le décours		297 000 F	
	Sous-total réalisation des trottoirs A		297 000 F
* <u>Réalisation du trottoir B</u> *Décaissement, fondations puis revêtement pavés de récupération		145 200 F	
	Sous-total réalisation du trottoir B		145 200 F
* <u>Réalisation des réserves d'arbres puis plantation</u> Arbres de Judée		42 900 F	
	Sous-total plantations		42 900 F
* <u>Réalisation de luminaires</u>		82 500 F	
	Sous-total luminaires		82 500 F
N.B. : non compris dépose pour enterrement des réseaux EDF et PFI			
Montant total H.T.		567 600 F	
T.V.A. 18,60 %		105 574 F	
Montant total TTC		673 174 F	

LA RACHE PROJET



LA RACHE PROJET



5) Le Parc public en liaison avec l'opération de logements:

Constat :

- La problématique de ce jardin est liée au projet de logement locatif social entrepris par la commune, par l'intermédiaire de l'OPAC du Nord sur un terrain adjacent.

Ce jardin était l'ancien cimetière de Marchiennes au siècle dernier, édifié en bordure intérieure de l'enceinte de l'abbaye à l'emplacement de petits jardins clos.

Ayant perdu son usage de cimetière depuis 1945, il est non aedificandi pendant 99 ans.

Le jardin et la parcelle voisine sont situés au bout de la rue de Lozeleur, en cul de sac, et donnent sur la rue de St Amand.

Le jardin est entouré au Nord d'une voyette étroite dont l'usage ne s'avère pas fondamental.

De l'autre côté le beau **mur d'enceinte de l'abbaye**, qui a quelques brèches, sépare le terrain adjacent et soutien la dénivellation d'environ 1 m à 1,50 m entre les deux terrains..

De beaux arbres tels que des saules pleureurs d'une certaine ampleur, quelques conifères entourent un espace de basket central, sur gazon. Cependant cet espace ne semble pas particulièrement bien entretenu.

- Le terrain adjacent réservé pour l'opération de logement social est celui d'une ancienne ferme, avec une belle grange centrale quasi démolie actuellement. Un front bâti sans grand intérêt ferme la rue de St Amand.

Proposition :

Plusieurs propositions ont été examinées au fur et à mesure de notre étude d'amélioration du cadre de vie. Il s'en dégage de grands principes dont le projet de logement, en particuliers, devra tenir compte:

Δ Il nous semble qu'il serait judicieux de supprimer la voyette située au nord du jardin pour agrandir l'espace public de celui-ci.

Δ les accès au jardin sont à améliorer depuis les deux côtés. Quelques bancs disposés dans le jardin seraient utiles

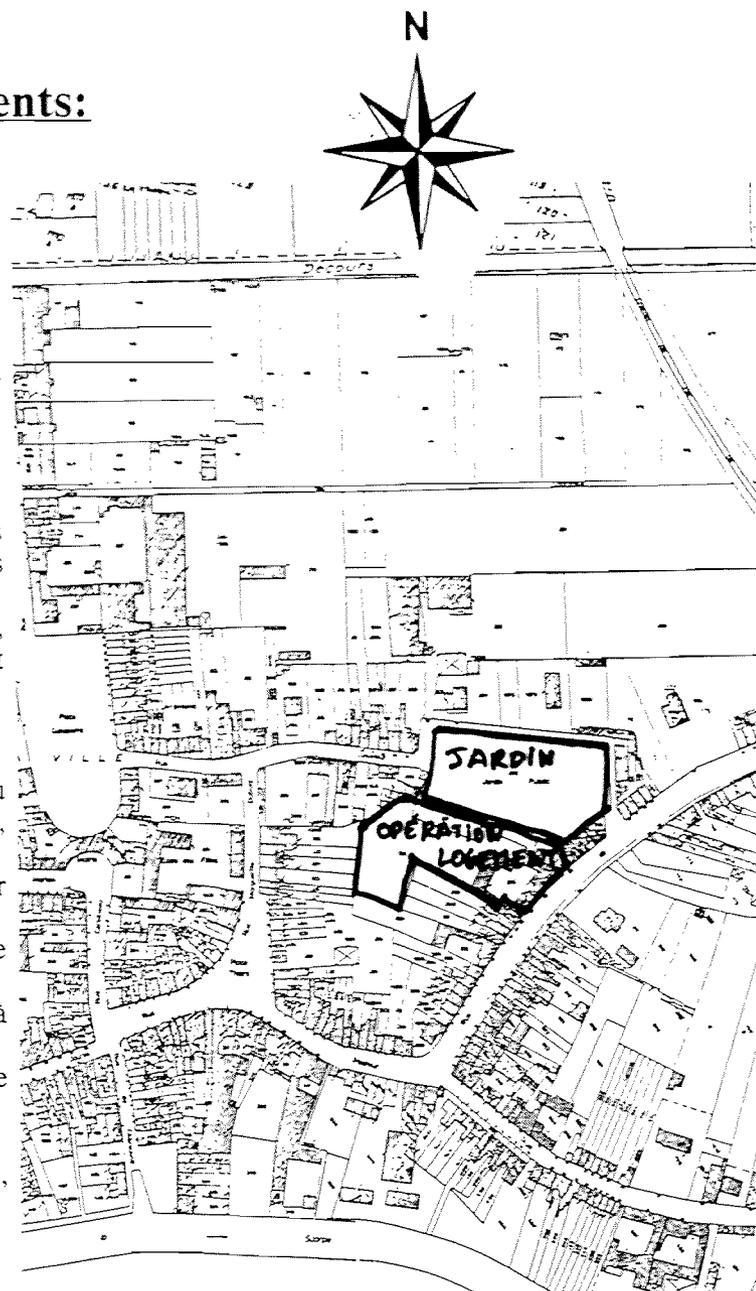
Δ le beau mur d'enceinte de l'abbaye, témoin d'une époque prestigieuse, est à conserver et à réparer. Il a l'avantage d'être un soutènement du terrain le plus haut.

Δ Il serait judicieux de prévoir le plus vite possible la liaison depuis la rue Lozeleur à la rue de St Amand, dans le cadre de l'opération immobilière, afin de désenclaver celle-ci.

Δ Le front bâti de la rue de St Amand est à restituer. (Bâti, murs de séparation de parcelles)

Δ Le terrain en retour de l'opération de logement pourrait être cédé à des parcelles adjacentes, ne pouvant pas facilement s'y intégrer.

Nous présentons ci-après les diverses propositions évoquées au cours de l'étude.



4) La Râche et le Décours:

Les deux cours d'eau pourraient faire l'objet, comme la Scarpe, d'aménagement paysager de leurs abords, afin de structurer la ville par des promenades ou passages piétonnier au bord de l'eau, remis en valeur.

La Râche:

La Râche canalisée il y a quelques années, est longée par un sentier en schiste qui borde de nombreux jardins potagers extrêmement bien entretenus. Entre le sentier et l'eau, une banquette végétale accueille des herbes folles.

Nous proposons la plantation de petits arbres tels qu'une collection de pommiers à fleurs, dominant cette banquette, alors entretenue. Entre la clôture des jardins et le sentier, une haie basse de millepertuis ou rosa rugosa ferait un trait d'union entre les jardins.

La berge Est connaît des délaissés, suite aux travaux de canalisation de la Râche qui ont simplifié son tracé. Près de l'embranchement avec la Scarpe, une maison en ruine et son terrain à vendre, pourraient faire l'objet d'une préemption pour poursuivre le cheminement le long de la Râche. Des plantations d'alignement de pommiers à fleur feraient le pendant à la berge Ouest. Une passerelle pourrait être installée au bout de l'ancien lit, supprimant le cul de sac.

Enfin le pont de la rue du Curé pourrait être fleuri l'été, par des balconnières suspendues. Une ballustrade plus ajourée au pont, coté Scarpe, serait à faire à long terme, pour ne pas masquer la jonction de ces deux cours d'eau.

Au delà de la rue du Curé, le sentier le long de la Râche peut être traité de manière beaucoup plus sommaire, avec seulement un entretien de fauche des herbes.

Le Décours:

Le pont sur le Décours, à l'entrée de Marchiennes en venant d'Orchies pourrait être agrémenté de balconnières à fleurs suspendues.

La berge Nord du Décours, entre la rue d'Orchies et le pigeonnier de l'abbaye, est bordée de beaux tilleuls en alignement, sur une plate bande engazonnée plus ou moins bien entretenue. Le talus est, lui, envahi d'ormeaux et autre végétation arbustive qui masquent le Décours.

Nous ne proposons pas de projet de transformation, mais seulement une bonne gestion accrue de cet espace: entretien régulier de la plate bande de gazon, pour pouvoir y circuler; taille des drageons encombrant le pied des tilleuls; taille des ormaux sur le talus pour permettre la vue de l'eau; nettoyage de la berge Sud une fois par an.

Dans la partie Est, entre la rue de l'abbaye et la rue de l'Ange Gardien, un alignement de Tilleuls, plantés à long terme affirmerait la continuité du Décours.

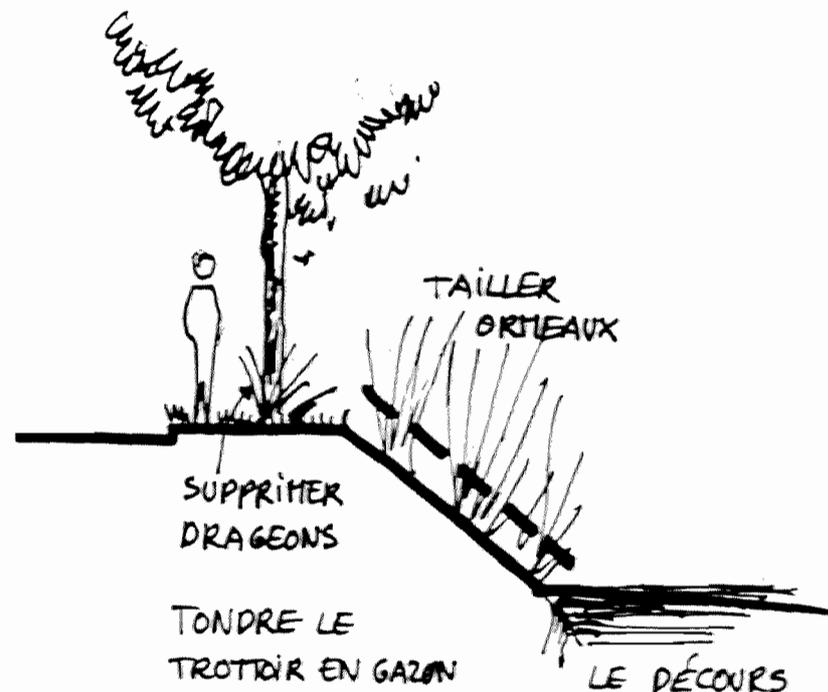
LA RACHE

DESIGNATION	PRODUIT H.T.
Berge Ouest	
Plantation de pommiers à fleur, compris T.V.	30 400,00
Plantation d'une haie le long des grillages	16 000,00
Eclairage par bornes	75 000,00
Aléas et imprévus 10%	12 000,00
SOUS TOTAL	133 400,00

Berge Est	
Plantation de pommiers à fleur, compris T.V.	13 600,00
Passerelle (long terme)	80 000,00
Bancs	9 000,00
Corbeille	4 000,00
Aléas et imprévus 10%	10 600,00
SOUS TOTAL	117 200,00

Balconnières fleuries sur ponts et passerelle	4 800,00
SOUS TOTAL	4 800,00

TOTAL RACHE **255 400,00**



5) Le Parc public en liaison avec l'opération de logements:

Constat :

- La problématique de ce jardin est liée au projet de logement locatif social entrepris par la commune, par l'intermédiaire de l'OPAC du Nord sur un terrain adjacent.

Ce jardin était l'ancien cimetière de Marchiennes au siècle dernier, édifié en bordure intérieure de l'enceinte de l'abbaye à l'emplacement de petits jardins clos.

Ayant perdu son usage de cimetière depuis 1945, il est non aedificandi pendant 99 ans.

Le jardin et la parcelle voisine sont situés au bout de la rue de Lozeleur, en cul de sac, et donnent sur la rue de St Amand.

Le jardin est entouré au Nord d'une voyette étroite dont l'usage ne s'avère pas fondamental.

De l'autre côté le beau **mur d'enceinte de l'abbaye**, qui a quelques brèches, sépare le terrain adjacent et soutien la dénivellation d'environ 1 m à 1,50 m entre les deux terrains..

De beaux arbres tels que des saules pleureurs d'une certaine ampleur, quelques conifères entourent un espace de basket central, sur gazon. Cependant cet espace ne semble pas particulièrement bien entretenu.

- Le terrain adjacent réservé pour l'opération de logement social est celui d'une ancienne ferme, avec une belle grange centrale quasi démolie actuellement. Un front bâti sans grand intérêt ferme la rue de St Amand.

Proposition :

Plusieurs propositions ont été examinées au fur et à mesure de notre étude d'amélioration du cadre de vie. Il s'en dégage de grands principes dont le projet de logement, en particuliers, devra tenir compte:

Δ Il nous semble qu'il serait judicieux de supprimer la voyette située au nord du jardin pour agrandir l'espace public de celui-ci.

Δ les accès au jardin sont à améliorer depuis les deux côtés. Quelques bancs disposés dans le jardin seraient utiles

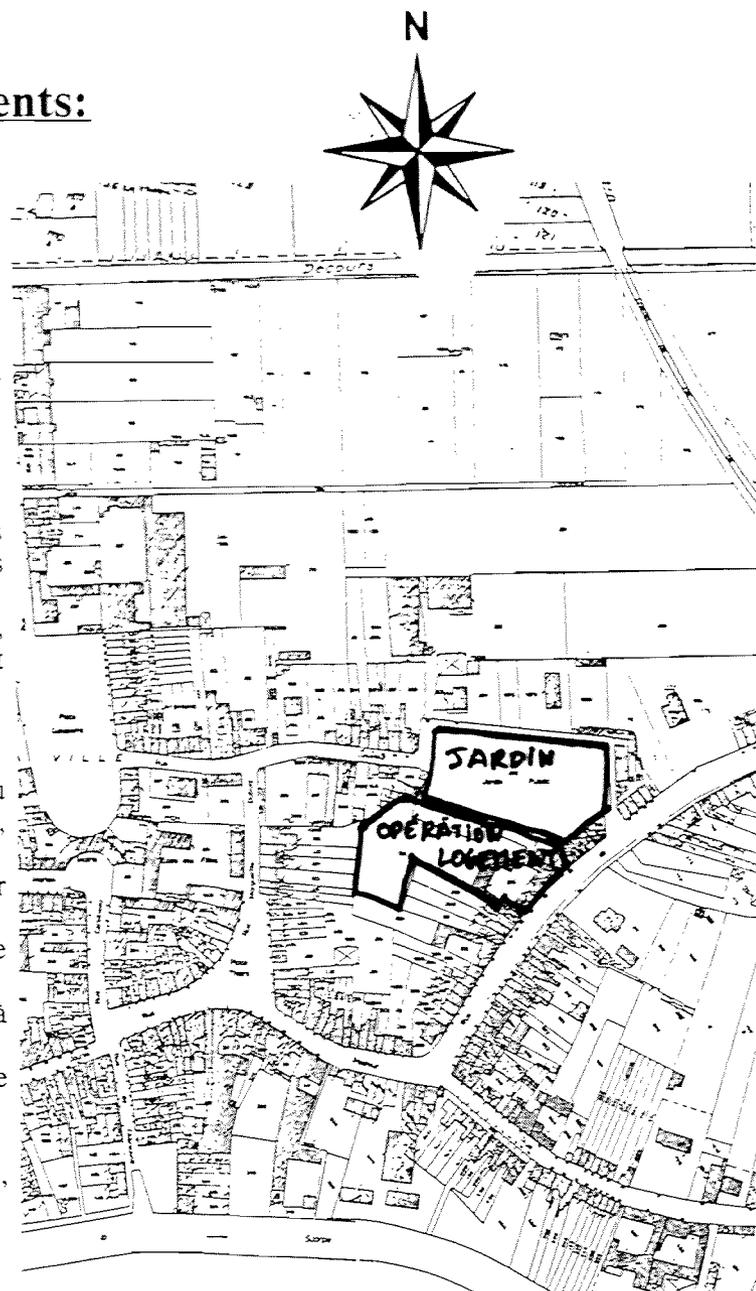
Δ le beau mur d'enceinte de l'abbaye, témoin d'une époque prestigieuse, est à conserver et à réparer. Il a l'avantage d'être un soutènement du terrain le plus haut.

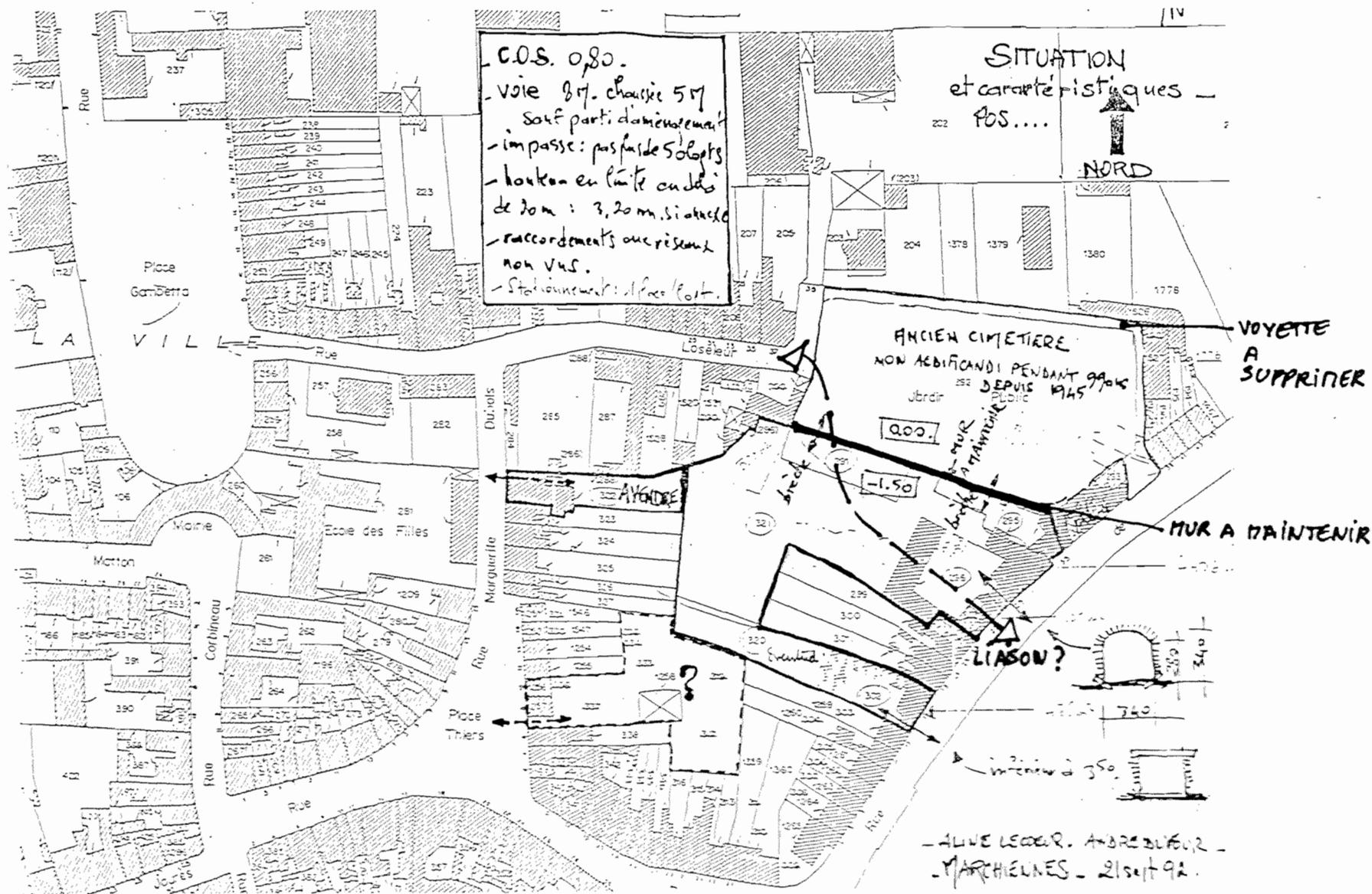
Δ Il serait judicieux de prévoir le plus vite possible la liaison depuis la rue Lozeleur à la rue de St Amand, dans le cadre de l'opération immobilière, afin de désenclaver celle-ci.

Δ Le front bâti de la rue de St Amand est à restituer. (Bâti, murs de séparation de parcelles)

Δ Le terrain en retour de l'opération de logement pourrait être cédé à des parcelles adjacentes, ne pouvant pas facilement s'y intégrer.

Nous présentons ci-après les diverses propositions évoquées au cours de l'étude.





Le jardin public en liaison avec l'opération de logements :
ETAT DES LIEUX : PLAN

Le jardin public en liaison avec l'opération de logements :
DIVERSES PROPOSITIONS



1

Sept 92 MARCHIENNES
 - ALINE LE COEUR - ANDRÉ DUFOUR -

2ème phase
 6 logements

2ème phase
 9 logements
 dont 4 collectifs

1ère phase

6 logements aménageables (à rénover)
 + 3 logements neufs

Sept 92 - MARCHIENNES -
 ALINE LE COEUR - ANDRÉ DUFOUR

2



13 log^s neufs.
 8 en réhabilitation.
 12 garages.

3

Sup² 92 PARCHIENNES.
 ALINE LE COEUR ANDRÉ DUFOUR.



TROUÉE
 DANS MUR POUR
 PASSAGE

PARCELLE
 A CÔTÉ
 AUX
 RIVERAINS

RUE LOSELEUR PROLONGÉE

JARDIN PUBLIC
 FERMÉ PAR PORTAIL.
 CRÉATION ALLÉE + JEUX + BAINS.

ARBRES EXISTANTS
 CONSERVÉS

VOYETTE SUPPRIMÉE

MUR EN MAINTIEN
 ABBAYE CONSERVÉ
 ET RESTAURÉ.

FRONT DE RUE
 AVEC MUR

PAS DE RÉHABILITATION -
 POSSIBILITÉ 19 LOGEMENTS.
 DEC 1913
 A LE COEUR. A DUFOUR.

4

73

6) Les Evoïches:

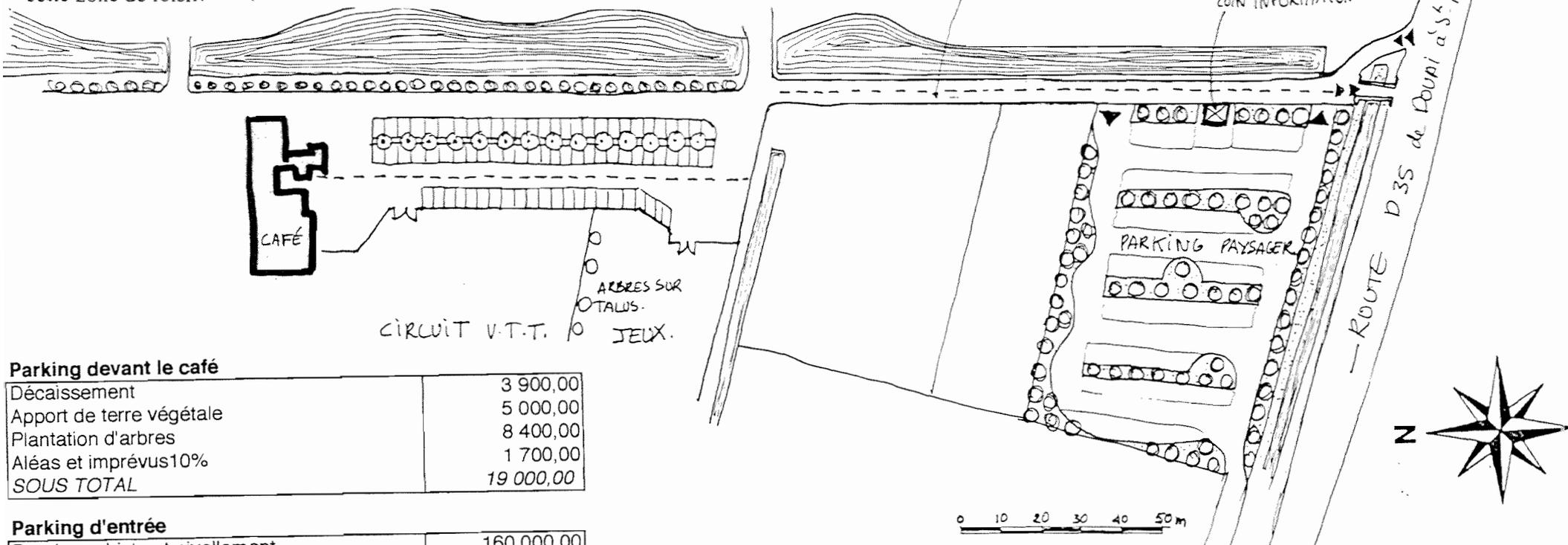
L'accès aux Evoïches se fait par un petit pont étroit. Il serait souhaitable à long terme de retraiter l'accès provisoire situé sur le côté, en bithume, en tant que véritable entrée. La sortie se ferait alors par le pont, sans problèmes.

La route d'accès, actuellement d'environ 3 m de large devrait, elle aussi être élargie à 5 m pour permettre aux véhicules de se croiser.

Le parking d'entrée pourrait être rechargé en schiste, et mieux profilé. Il pourrait être planté d'arbres. Le parking en enrobé situé devant le café mériterait d'être planté d'une ligne d'arbres, et d'avoir un marquage au sol.

Quelques arbres, comme des hêtres pourraient être plantés sur le talus de séparation entre le circuit VTT et la zone de jeux.

Toutes ces plantations amélioreraient le cadre paysager et le caractère champêtre de cette zone de loisir.



DESIGNATION	PRODUIT H.T.
Liaison à la ville	
Reprise du sol en schiste	36 000,00
Labour et apport de terre végétale en talus	36 000,00
Plantation d'arbres tige	24 000,00
Aléas et imprévus 10%	9 600,00
SOUS TOTAL	105 600,00

Parking devant le café	
Décaissement	3 900,00
Apport de terre végétale	5 000,00
Plantation d'arbres	8 400,00
Aléas et imprévus 10%	1 700,00
SOUS TOTAL	19 000,00

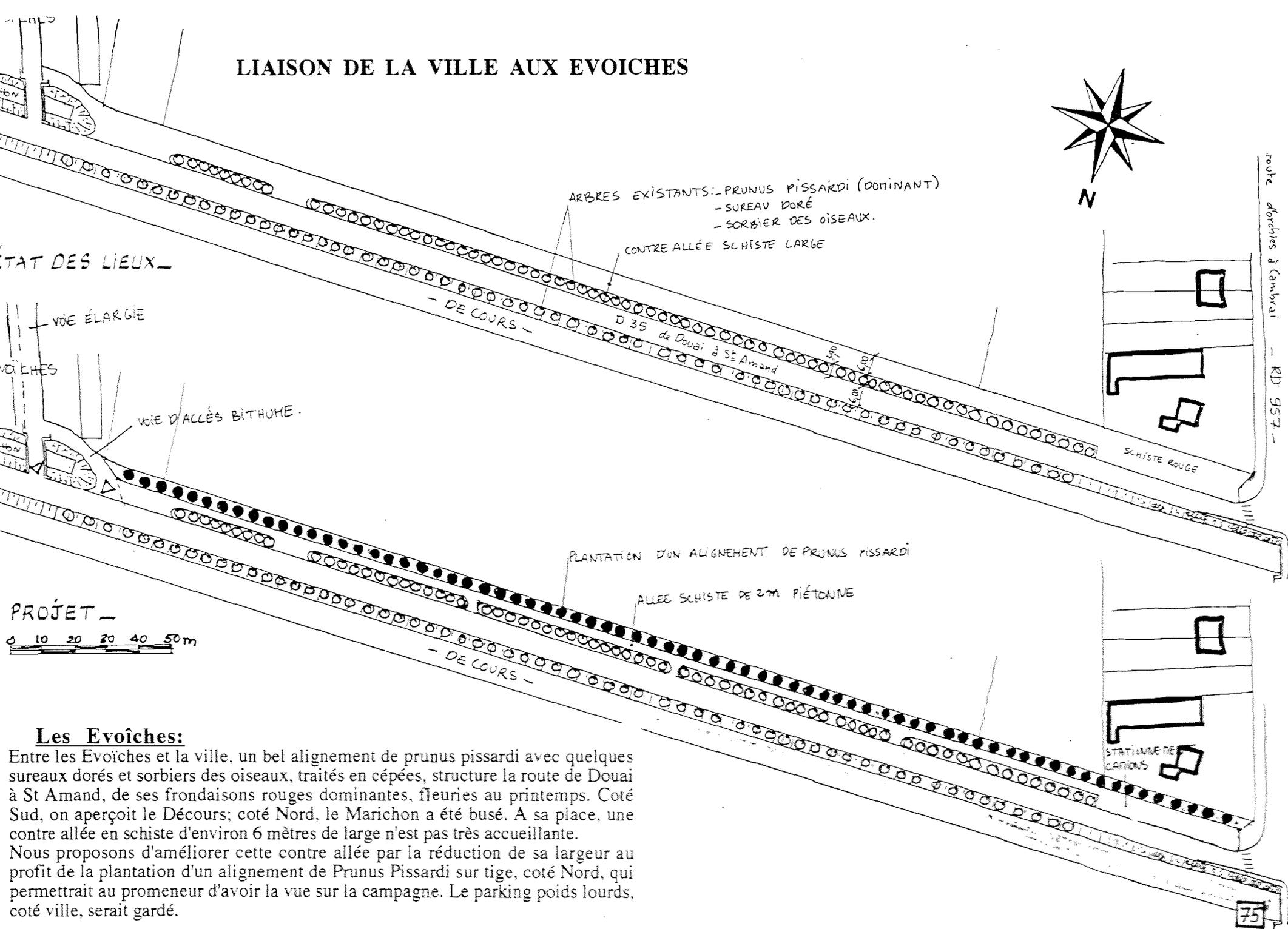
Parking d'entrée	
Reprise schiste et nivellement	160 000,00
Plantation d'arbre compris terre végétale	36 000,00
Coin d'information	60 000,00
Aléas et imprévus 10%	25 600,00
SOUS TOTAL	281 600,00

L' accès	
Entrée enrobé	30 000,00
Elargissement voie d'entrée	90 000,00
Déplacement éclairage	15 000,00
Aléas et imprévus 10%	13 500,00
SOUS TOTAL	148 500,00

TOTAL EVOICHES

554 700,00

LIAISON DE LA VILLE AUX EVOICHES

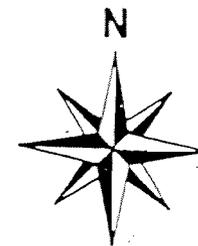
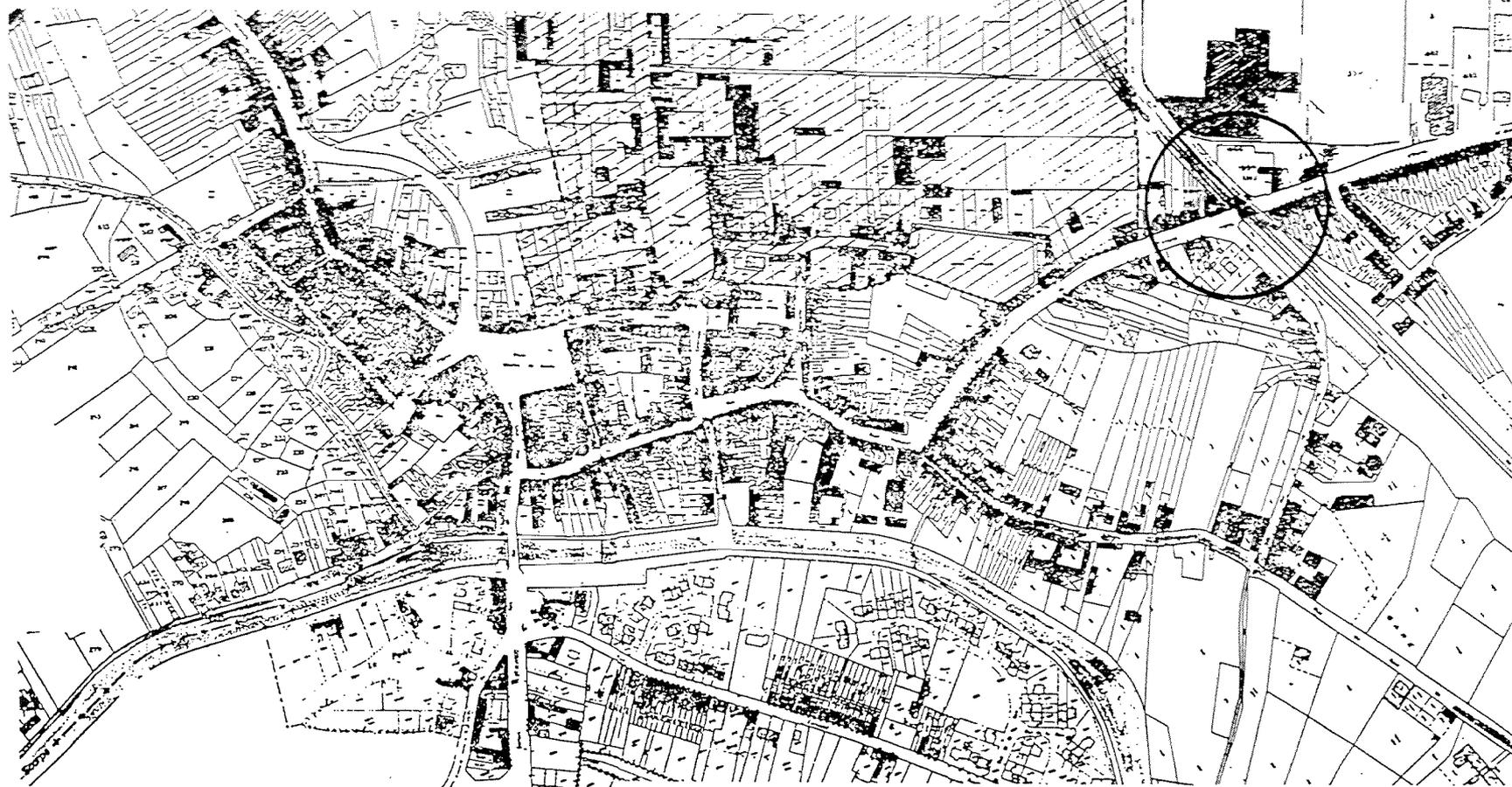


Les Evoiches:

Entre les Evoiches et la ville, un bel alignement de prunus pissardi avec quelques sureaux dorés et sorbiers des oiseaux, traités en cépées, structure la route de Douai à St Amand, de ses frondaisons rouges dominantes, fleuries au printemps. Coté Sud, on aperçoit le Décours; coté Nord, le Marichon a été busé. A sa place, une contre allée en schiste d'environ 6 mètres de large n'est pas très accueillante. Nous proposons d'améliorer cette contre allée par la réduction de sa largeur au profit de la plantation d'un alignement de Prunus Pissardi sur tige, coté Nord, qui permettrait au promeneur d'avoir la vue sur la campagne. Le parking poids lourds, coté ville, serait gardé.

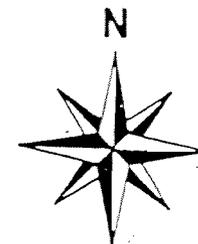
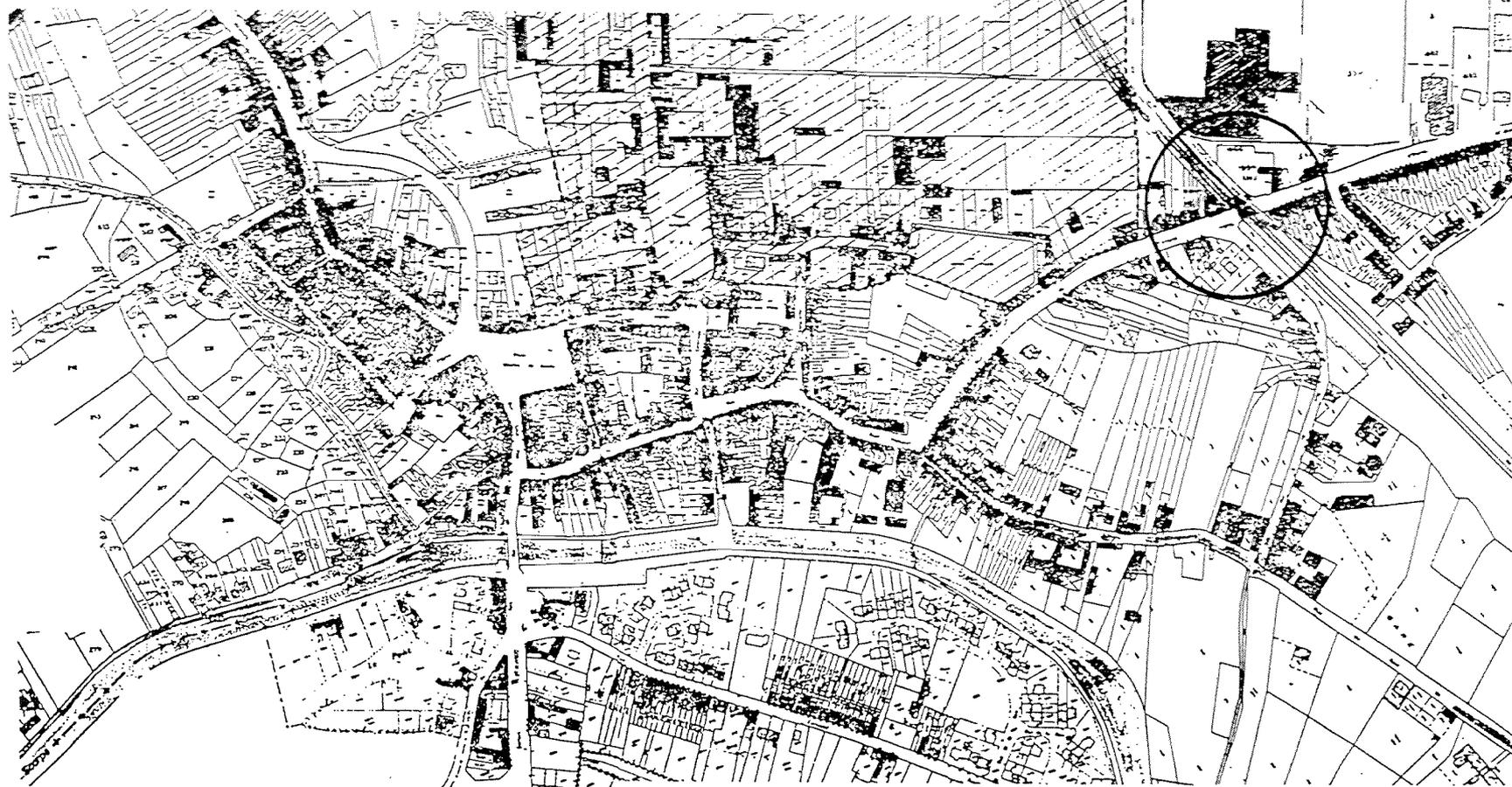
7) L'entrée de St Amand

Cette entrée depuis St Amand a déjà fait l'objet récemment d'un traitement par l'aménagement du trottoir gauche en entrant et la plantation d'arbres d'ornements. Le devenir incertain des terrains et bâtiments de l'ancienne tréfilerie ainsi que du tracé de l'ancienne voie ferrée nous conduise à modérer l'intervention en la résumant dans l'aménagement par des plantations d'arbres sur les deux élargissements de trottoirs au carrefour du chemin de l'Ange Gardien et de la rue conduisant à l'ancienne gare avec la rue de St Amand.



7) L'entrée de St Amand

Cette entrée depuis St Amand a déjà fait l'objet récemment d'un traitement par l'aménagement du trottoir gauche en entrant et la plantation d'arbres d'ornements. Le devenir incertain des terrains et bâtiments de l'ancienne tréfilerie ainsi que du tracé de l'ancienne voie ferrée nous conduise à modérer l'intervention en la résumant dans l'aménagement par des plantations d'arbres sur les deux élargissements de trottoirs au carrefour du chemin de l'Ange Gardien et de la rue conduisant à l'ancienne gare avec la rue de St Amand.



8) Rue de l'ange gardien :

Constat :

Cette rue est située le long et à l'extérieur de la limite Est de l'abbaye, pour aller vers la forêt. Son accès à la rue de St Amand longe la voie ferrée, implantée au XIX^{ème} siècle et abandonnée actuellement. De l'autre côté de la voie ferrée, l'ancienne tréfilerie aujourd'hui en friche la borde. A l'ouest de la rue, au Nord du Décours le terrain de football municipal comporte un vaste espace servant de parking.

Entre la rue de St Amand et la rue du Cimetière, la rue de l'Ange Gardien est pavée sur 3 m de large, et les bas côtés de la rue sont utilisés pour le croisement des voitures. Un alignement d'érable dont on a oublié la taille de formation ponctue cette séquence.

Un sentier pour piéton longe le décours à l'ouest et accède à la rue au coin du terrain de foot.

La rue entre la rue du cimetière et le "Pont Charlot", enjambant le courant de Coutiches, est alors revêtue de bitume sur la largeur de 3 m. Les bas côtés, bordés de fossés ont une végétation naturelle de taillis mélangée de frêne, aulne etc... surtout du côté ouest. Cette végétation semble rabattue de temps en temps (une partie est basse, l'autre est haute).

Un habitat, individuel s'est développé le long de cette rue vers le Nord, malgré les conditions médiocres de circulation.

Projet :

Cette rue représente une liaison importante de la ville de Marchiennes vers la forêt, qu'il faut favoriser et mettre en valeur.

Pour cela, les mesures à prendre sont :

- Améliorer le carrefour de l'entrée depuis la rue de St Amand : panneau d'information, panneau de signalisation vers la forêt etc... (voir chapitre V 7).

- refaire la voirie depuis la rue de St Amand à la rue du cimetière, en l'élargissant à 4 m.

- reprendre le parking le long du terrain de foot en un parking en schiste plus accueillant servant pour les utilisateurs du terrain de foot comme pour les promeneurs allant dans la forêt. Là, un panneau d'information sur la forêt et quelques bancs permettront un meilleur accueil.

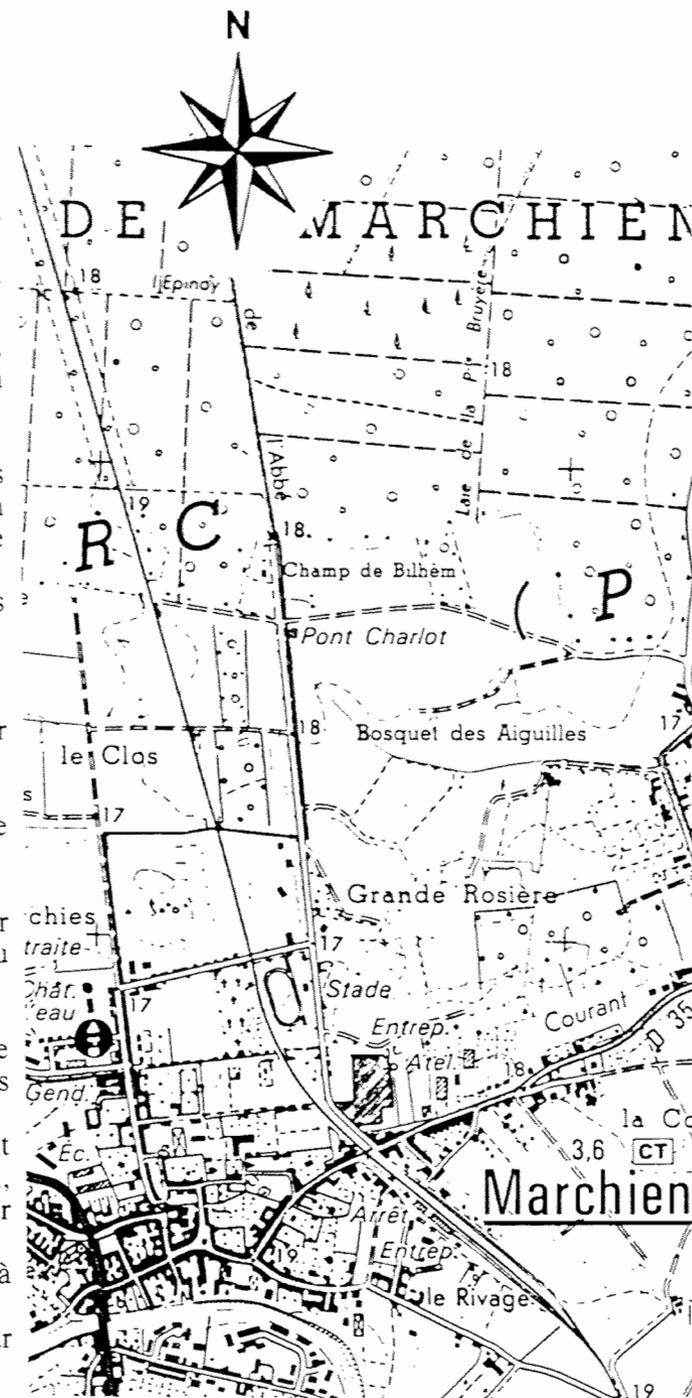
L'entrée du terrain de foot pourrait être mieux marquée par un pavage au sol.

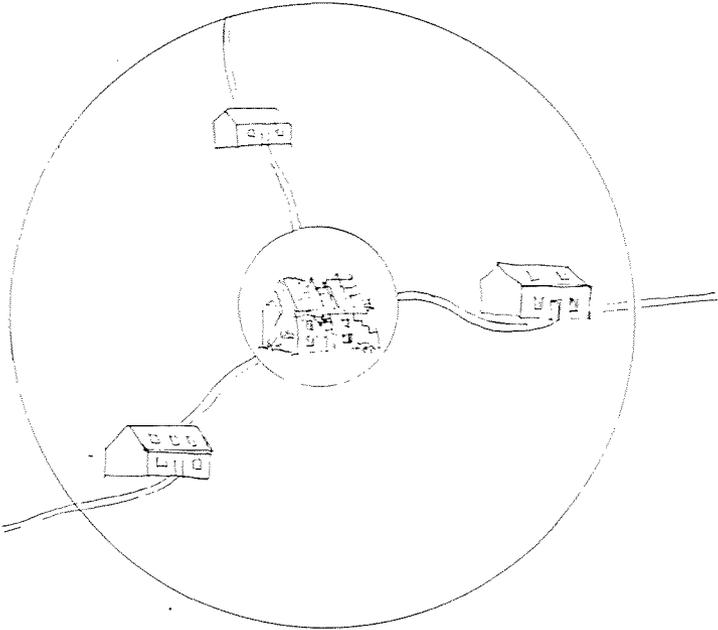
- L'arrivée du sentier piéton longeant le décours sur la rue de l'ange gardien mériterait d'être améliorée. Ce sentier représente en effet une liaison importante entre le centre ville et la forêt pour les promeneurs.

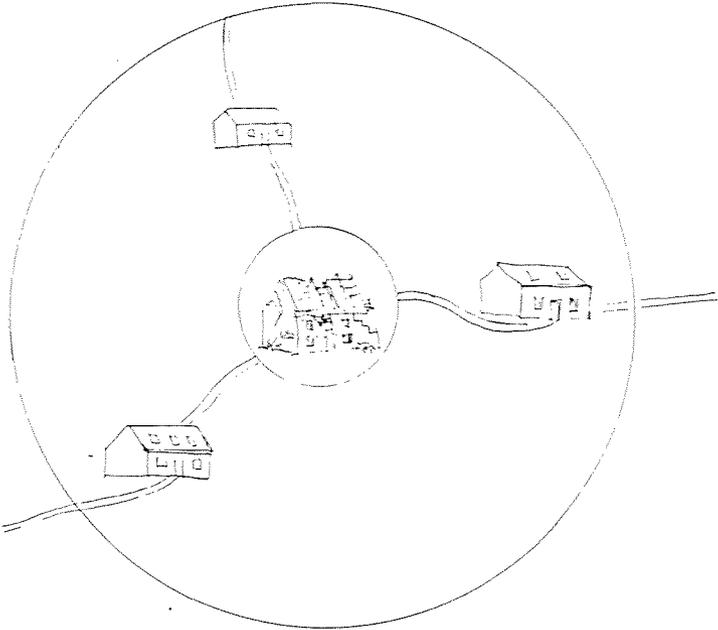
- Les accotements de la rue à partir de la séquence rurale pourraient être plantés d'essence constituant la forêt de St Amand, véritable arboretum pédagogique où l'on pourrait, grâce à une signalisation, voir ces arbres dans leur forme naturelle, en taillis ou sur tige: leur écorce, leur feuillage, leur bourgeons.

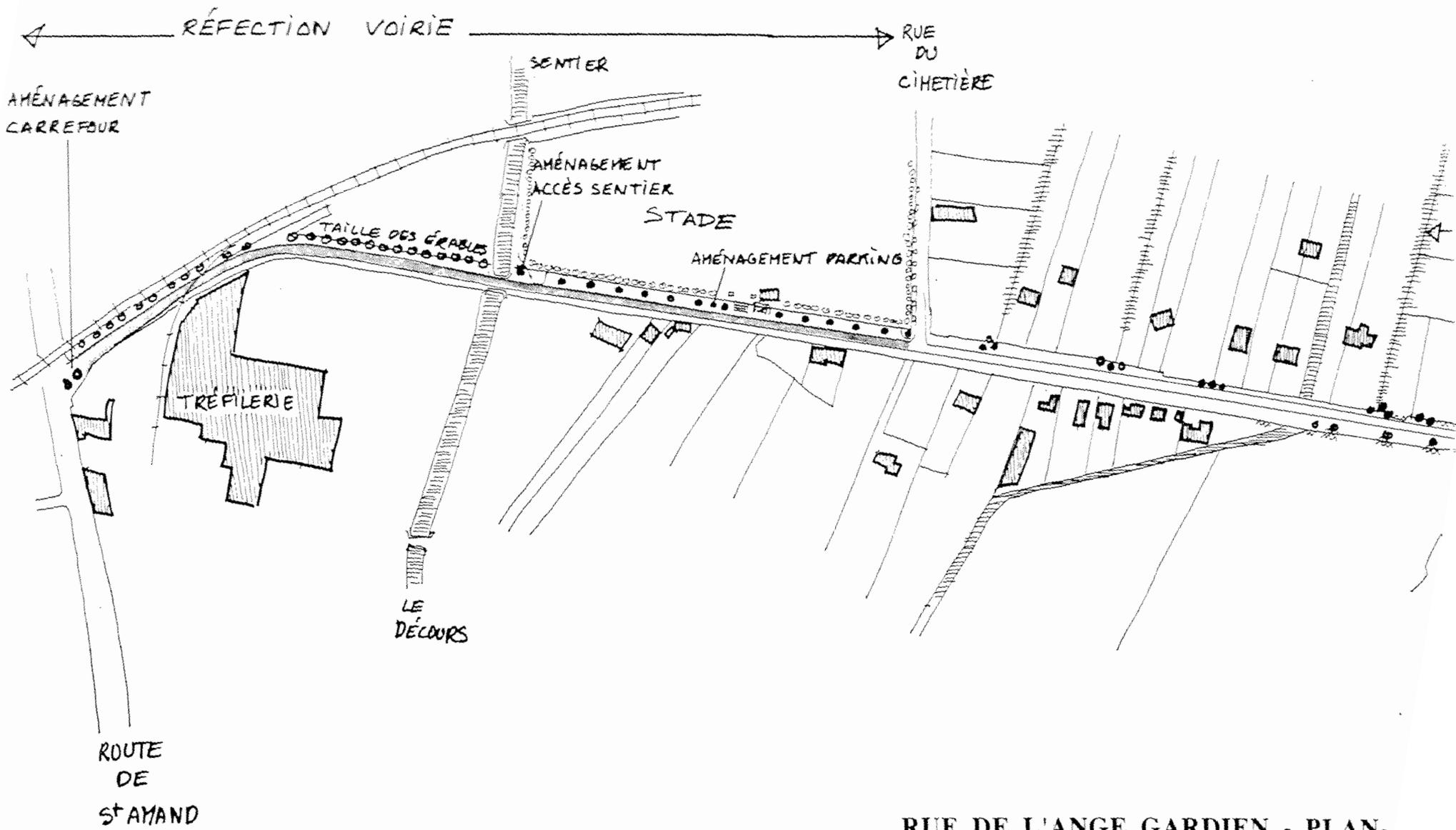
- Les érables en alignement situés entre la rue de St Amand et le Décours, du côté Ouest, seront à tailler pour obtenir la forme d'arbres tige qu'ils ont un peu perdue.

- L'arrivée au bois, avec les maisons de forestiers de part et d'autre et l'étang peut rester en l'état, car elle représente une sorte d'antichambre plus rustique à l'entrée de la forêt.

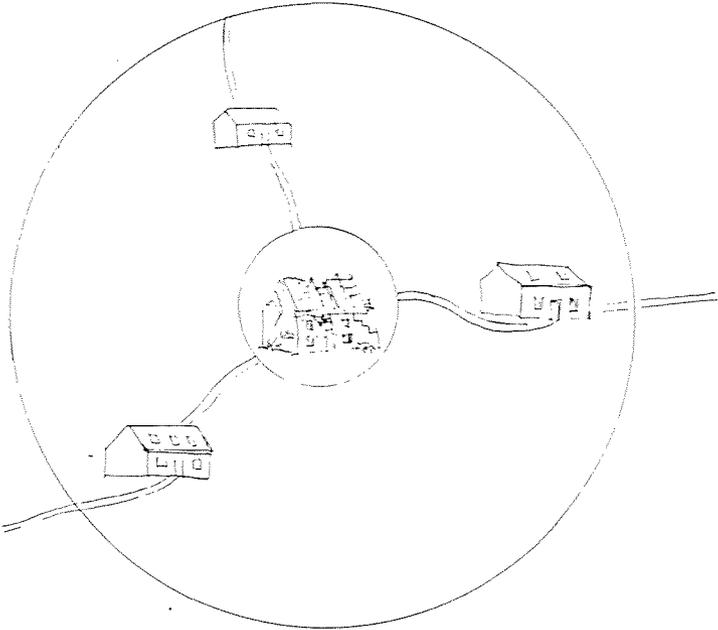








RUE DE L'ANGE GARDIEN - PLAN-





L'entrée rue de Saint-Amand

Désignation	Produit H.T.
Décaissement pour revêtement schistes rouges	30 800 F
Réalisation des réserves d'arbres avec borduration et plantation	9 900 F
Clôture couverte de chèvrefeuille	3 300 F
Pose d'un panneau information	3 300 F
Montant total H.T.	47 300 F
T.V.A. 18,60 %	8 798 F
Montant total TTC	56 098 F

8) Rue de l'ange gardien :

Constat :

Cette rue est située le long et à l'extérieur de la limite Est de l'abbaye, pour aller vers la forêt. Son accès à la rue de St Amand longe la voie ferrée, implantée au XIXème siècle et abandonnée actuellement. De l'autre côté de la voie ferrée, l'ancienne tréfilerie aujourd'hui en friche la borde. A l'ouest de la rue, au Nord du Décours le terrain de football municipal comporte un vaste espace servant de parking.

Entre la rue de St Amand et la rue du Cimetière, la rue de l'Ange Gardien est pavée sur 3 m de large, et les bas côtés de la rue sont utilisés pour le croisement des voitures. Un alignement d'érable dont on a oublié la taille de formation ponctue cette séquence.

Un sentier pour piéton longe le décours à l'ouest et accède à la rue au coin du terrain de foot.

La rue entre la rue du cimetière et le "Pont Charlot", enjambant le courant de Coutiches, est alors revêtue de bitume sur la largeur de 3 m. Les bas côtés, bordés de fossés ont une végétation naturelle de taillis mélangée de frêne, aulne etc... surtout du côté ouest. Cette végétation semble rabattue de temps en temps (une partie est basse, l'autre est haute).

Un habitat, individuel s'est développé le long de cette rue vers le Nord, malgré les conditions médiocres de circulation.

Projet :

Cette rue représente une liaison importante de la ville de Marchiennes vers la forêt, qu'il faut favoriser et mettre en valeur.

Pour cela, les mesures à prendre sont :

- Améliorer le carrefour de l'entrée depuis la rue de St Amand : panneau d'information, panneau de signalisation vers la forêt etc... (voir chapitre V 7).

- refaire la voirie depuis la rue de St Amand à la rue du cimetière, en l'élargissant à 4 m.

- reprendre le parking le long du terrain de foot en un parking en schiste plus accueillant servant pour les utilisateurs du terrain de foot comme pour les promeneurs allant dans la forêt. Là, un panneau d'information sur la forêt et quelques bancs permettront un meilleur accueil.

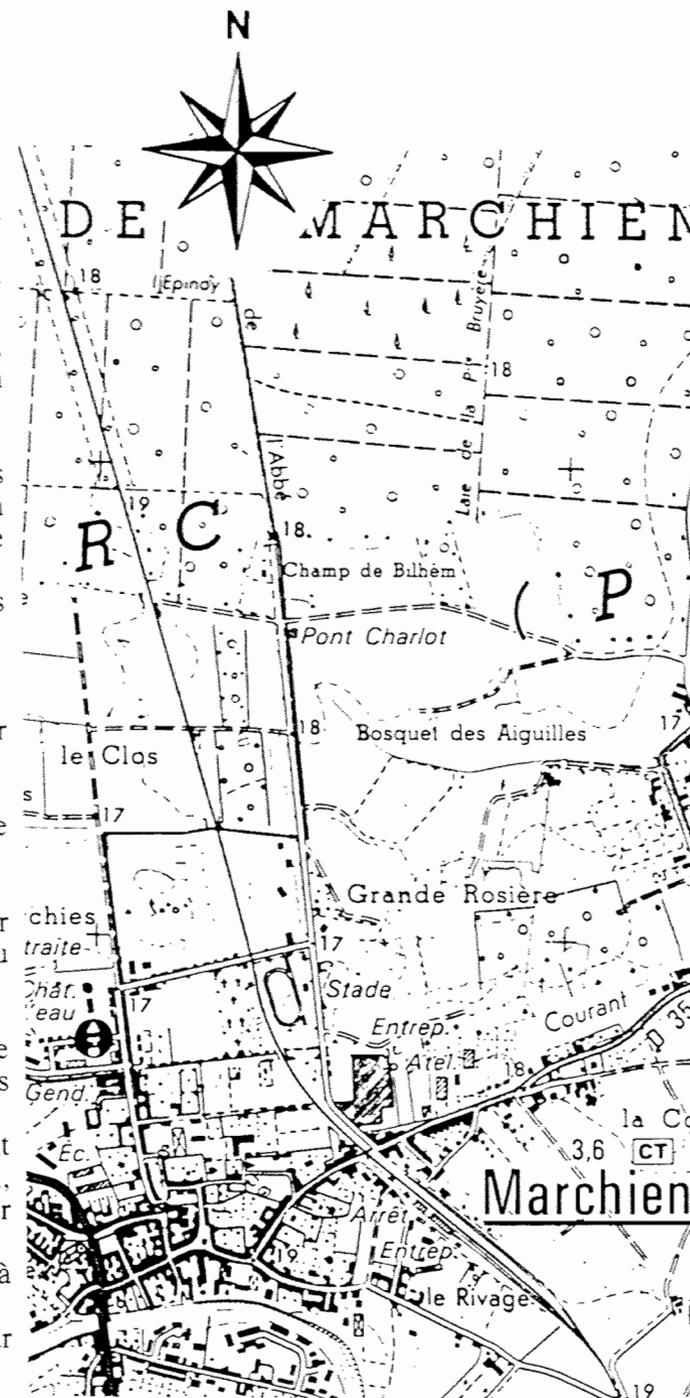
L'entrée du terrain de foot pourrait être mieux marquée par un pavage au sol.

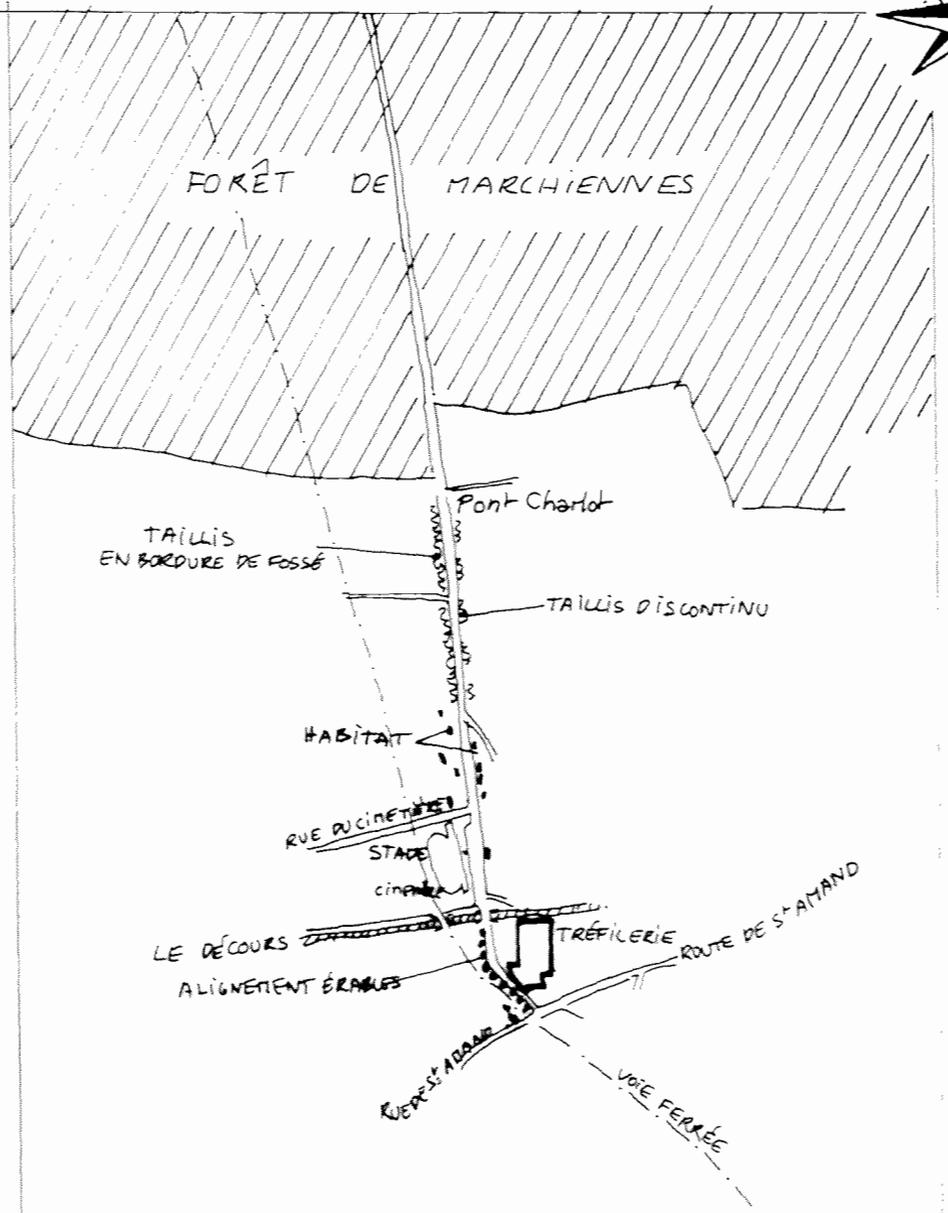
- L'arrivée du sentier piéton longeant le décours sur la rue de l'ange gardien mériterait d'être améliorée. Ce sentier représente en effet une liaison importante entre le centre ville et la forêt pour les promeneurs.

- Les accotements de la rue à partir de la séquence rurale pourraient être plantés d'essence constituant la forêt de St Amand, véritable arboretum pédagogique où l'on pourrait, grâce à une signalisation, voir ces arbres dans leur forme naturelle, en taillis ou sur tige: leur écorce, leur feuillage, leur bourgeons.

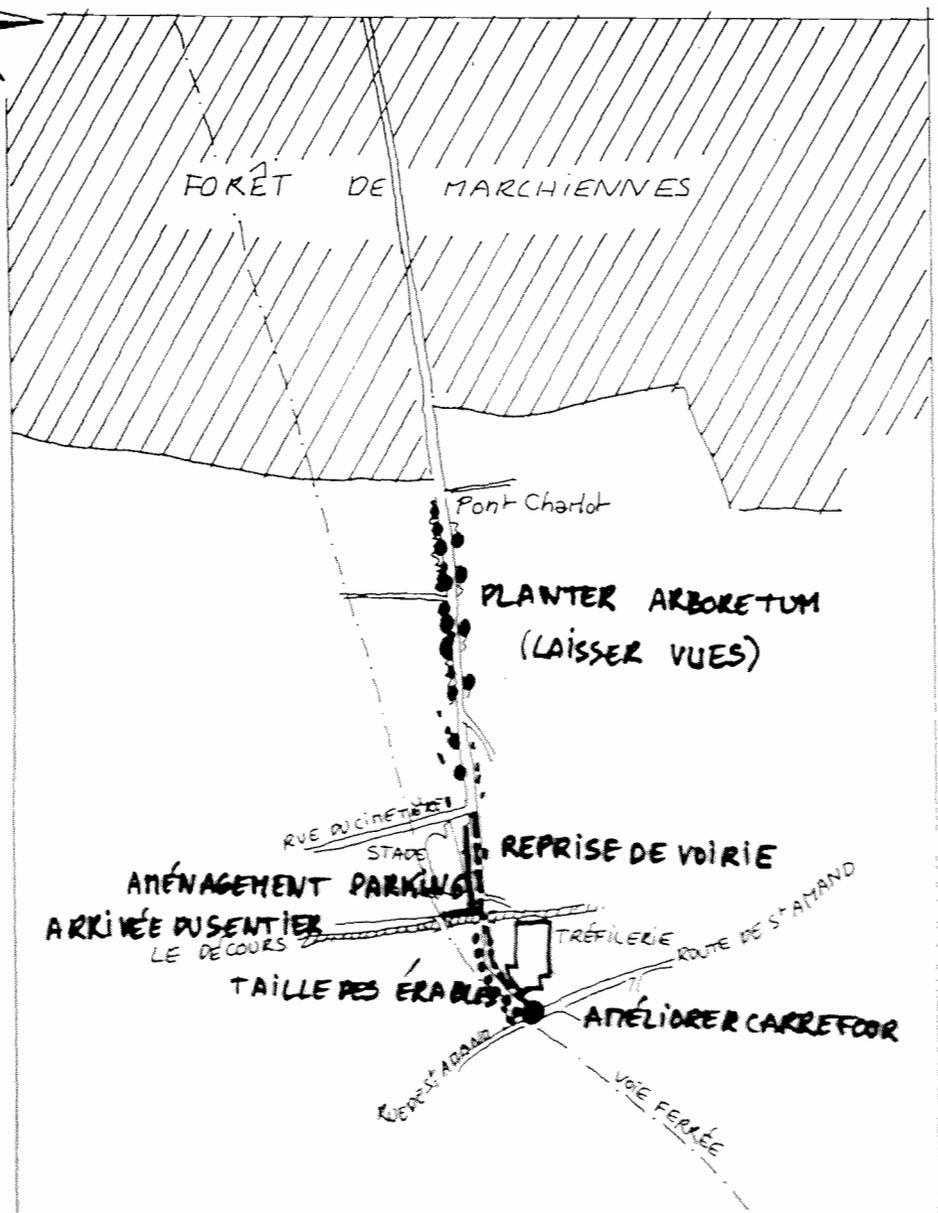
- Les érables en alignement situés entre la rue de St Amand et le Décours, du côté Ouest, seront à tailler pour obtenir la forme d'arbres tige qu'ils ont un peu perdue.

- L'arrivée au bois, avec les maisons de forestiers de part et d'autre et l'étang peut rester en l'état, car elle représente une sorte d'antichambre plus rustique à l'entrée de la forêt.

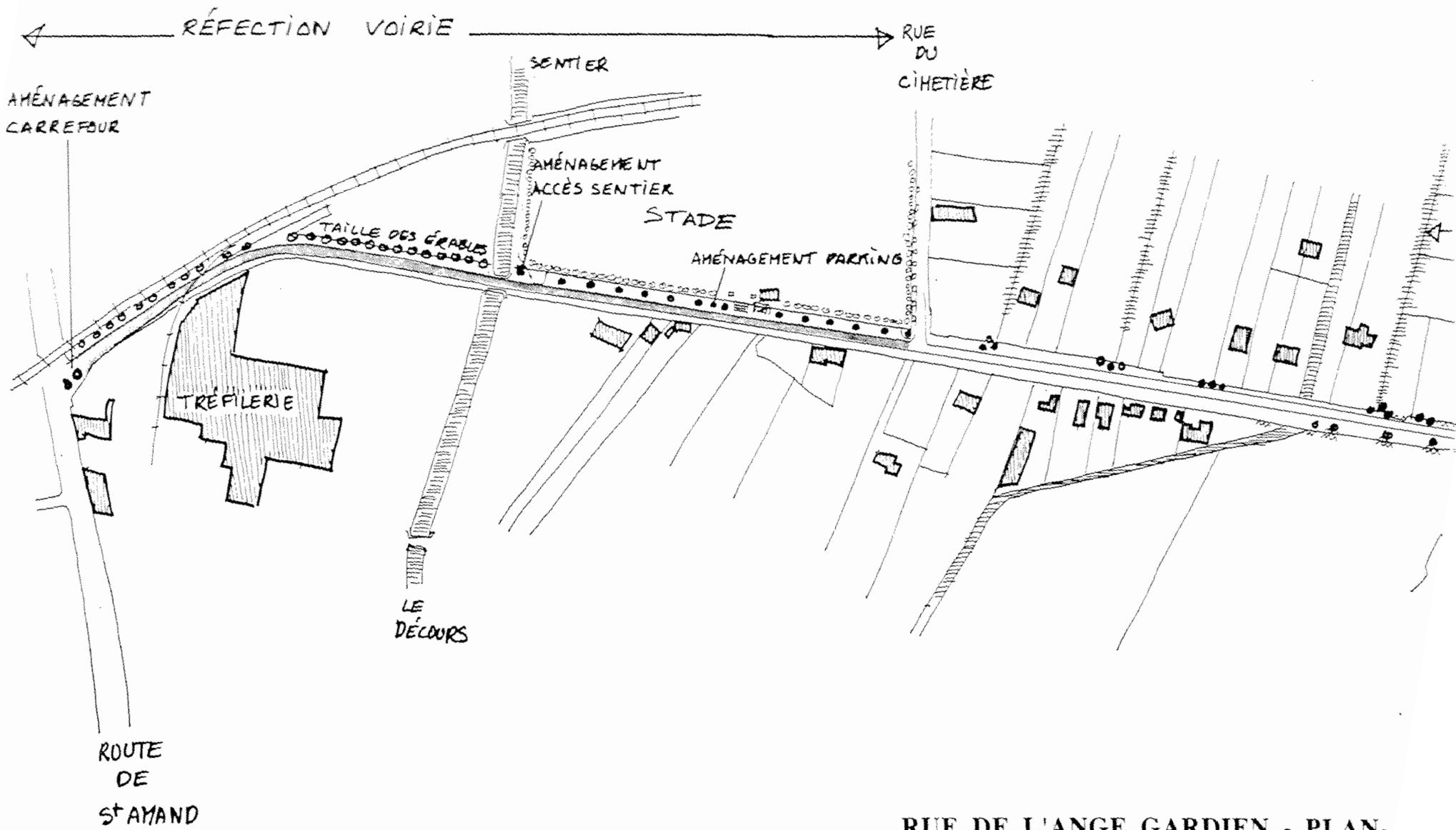




RUE DE L'ANGE GARDIEN: ETAT DES LIEUX

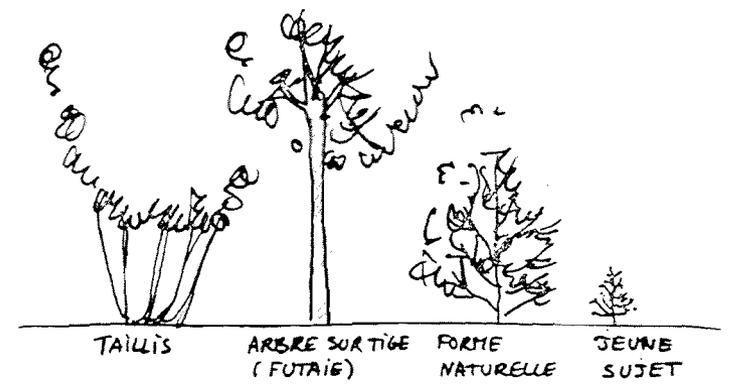


RUE DE L'ANGE GARDIEN: PROJET

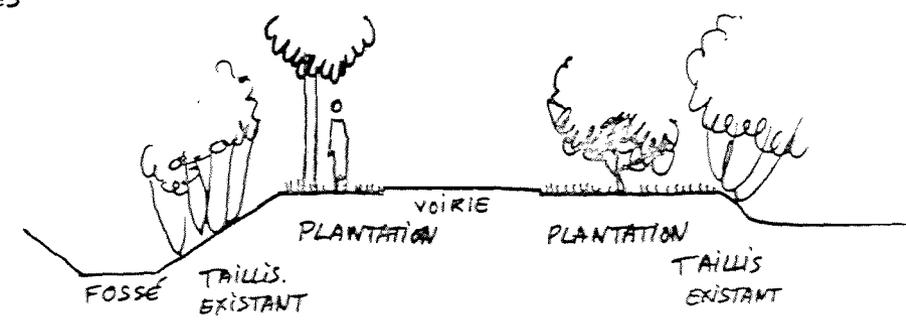
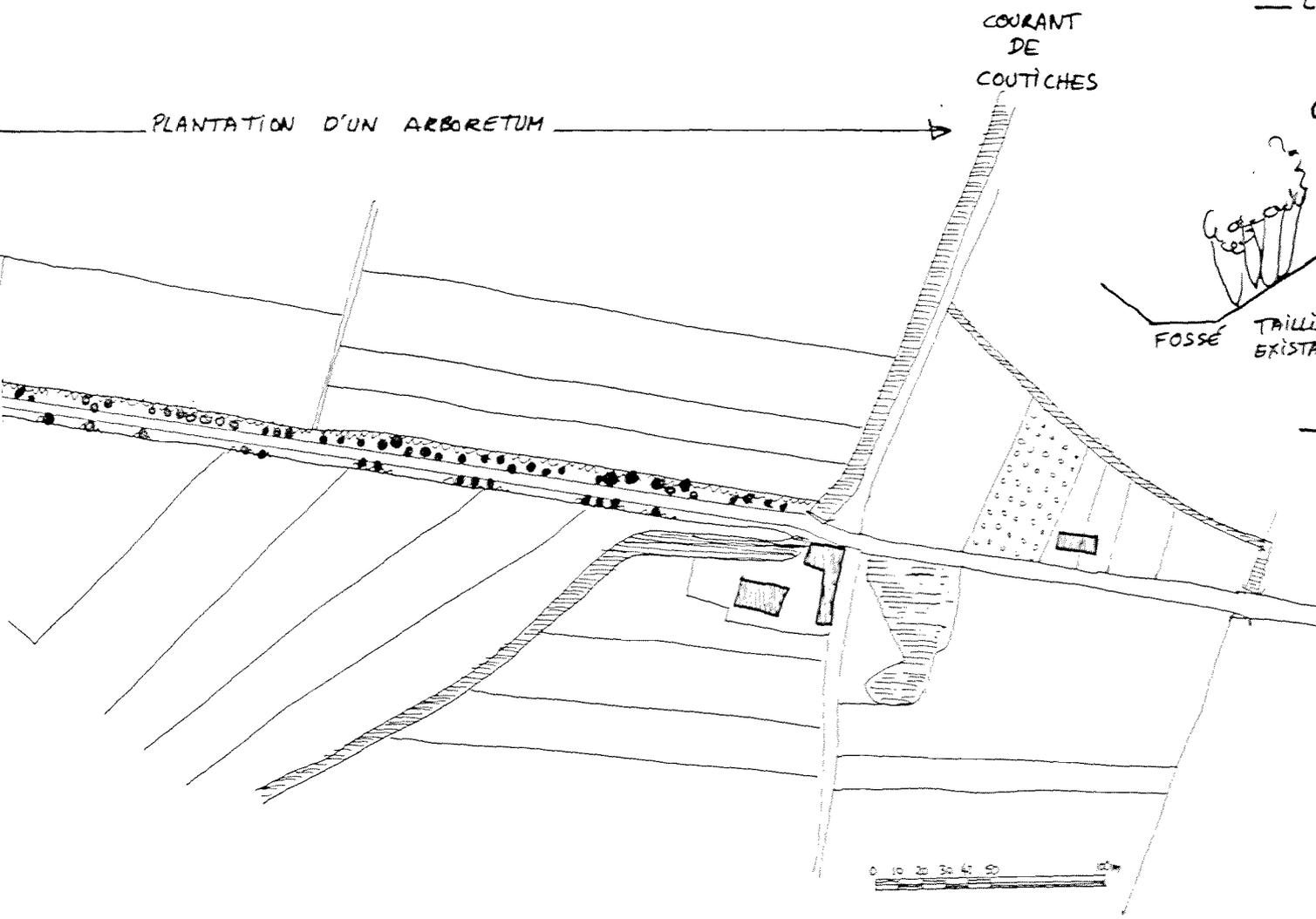


RUE DE L'ANGE GARDIEN - PLAN-

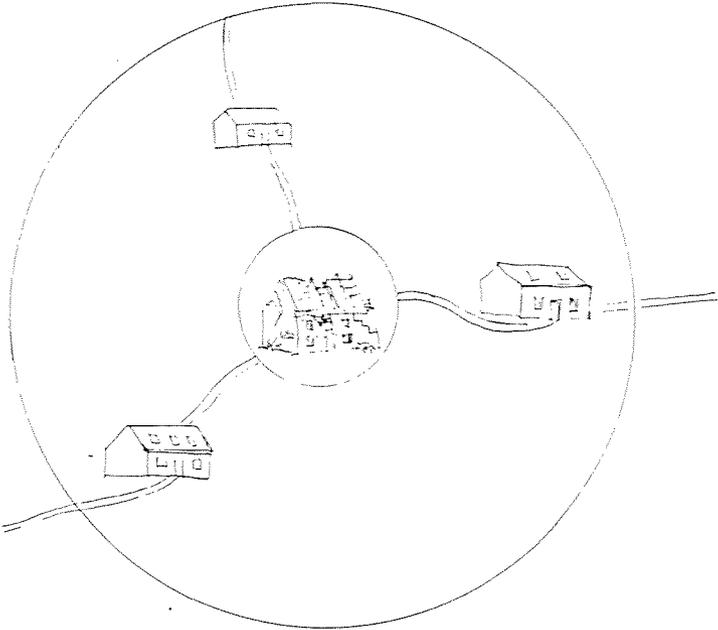
CHEMIN DE L'ANGE GARDIEN	
Réfection chaussée	500 000,00
Taille des érables	10 000,00
Parking devant stade	
Revêtement, compris pavage entrée	130 000,00
Plantations	16 000,00
Signalisation Tourisme	3 000,00
Accès sentier du Décours	3 000,00
Plantation arboretum	45 000,00
TOTAL ANGE GARDIEN	707 000,00



— LES DIVERSES FORMES D'UN ARBRE —



— COUPE SCHEMATIQUE: L'ARBORETUM —



*Marchiennes a un potentiel historique, naturel (eau et forêt), et d'architecture
exceptionnel pour la région.
N'a elle pas oublié son coeur?*